

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS, 5-7, RUE DES BEAUX-ARTS — RUE DES GLACIS, 18, NANCY

- La Vérité territoriale et la Rive gauche du Rhin, par F. DE GRAILLY. 1916. Volume in-12 de 388 pages. 3 fr. 50
- Jusqu'au Rhin. *Les Terres meurtries et les Terres promises*, par A. DE POUVOURVILLE. 5^e édition. 1916. Volume in-12, avec 32 cartes. 3 fr. 50
- L'Alsace et la France, par Christian PFISTER, professeur à la Faculté des lettres de Paris. 1917. Brochure grand in-8. 75 c.
- L'Alsace-Lorraine devant l'Histoire, par Joseph REINACH, ancien député. 1916. Brochure grand in-8. 75 c.
- Force au Droit (*Question d'Alsace-Lorraine*), par H. MARINGER. 1913. Volume in-12, avec 2 cartes dressées par le lieutenant LAPOINTE, broché. 3 fr. 50
- Le Traité de Francfort. *Etude d'histoire diplomatique et de droit international*, par Gaston MAY, professeur à l'Université de Paris. (Ouvrage récompensé par l'Académie des Sciences morales et politiques.) 1910. Volume in-8 de 360 pages, avec 3 cartes dans le texte, broché. 6 fr.
- La Protestation de l'Alsace-Lorraine le 17 février et le 1^{er} mars 1871 à Bordeaux, par Henri WELSHINGER, de l'Institut de France. 1914. Volume grand in-8, avec 1 planche, 2 fac-similés et la carte des exigences de la Prusse, broché. 1 fr.
- L'Alsace-Lorraine et l'Empire allemand (1870-1911), par Robert BALDY. Préface de M. René HENRY, professeur à l'École des Sciences politiques. 1912. Volume in-8 de 236 pages, broché. 6 fr.
- La Lutte pour le français en Lorraine avant 1870. *Etude sur la propagation de la langue française dans les départements de la Meurthe et de la Moselle*, par Gaston MAY, professeur à l'Université de Paris. 1912. Volume grand in-8 avec une carte, broché. 4 fr. 50
- Le Pangermaniste en Alsace, par Jules FROELICH. (1913.) 11^e mille. 1915. Volume in-12, avec 16 dessins par HANSI, broché. 75 c.
- L'Administration des départements envahis en 1870-1871, par Émile CHANTRIOT. Préface de Jean CRUPPI, ancien ministre des Affaires étrangères. 1916. Volume in-12. 1 fr. 25
- Le Reichstag impérial (1871-1912). *Etude de démographie politique*, par Paul MEURIOR, membre de la Société de Statistique de Paris et de l'Institut international de Statistique. 1914. Brochure grand in-8. 2 fr. 75
- Les Alsaciens-Lorrains en France pendant la Guerre. 1915. In-12. 60 c.
- L'Allemagne et le Droit des gens, *d'après les sources allemandes et les archives du Gouvernement français*, par Jacques DE DAMPIERRE, archiviste-paléographe. 1915. Volume in-4, avec 103 gravures (vues, portraits, fac-similés de documents) et 13 cartes. 6 fr.
- Les Violations des lois de la guerre par l'Allemagne (Publication faite par les soins du ministère des Affaires étrangères). 1915. Volume grand in-8 de 208 pages, avec de nombreuses photographies. 1 fr.
- La Valeur immobilière du Territoire français envahi au 15 novembre 1914. Communication faite à la Société de Statistique de Paris, par E. MICHEL, inspecteur principal du Crédit Foncier de France. 1915. Brochure grand in-8. 1 fr.
- Quatre cents Milliards. *Etude sur le coût de la Guerre et les indemnités que les puissances ennemies pourront payer*, par Barthélemy REY. 1916. Grand in-8. 1 fr. 50
- Les Provinces perdues, par ARDOUIN-DUMAZET.
I. — Haute-Alsace. 2^e édit. 1910. Vol. in-12 de 444 pages, avec 22 cartes.
II. — Basse-Alsace. 2^e édition. 1910. Vol. in-12 de 488 pages, avec 29 cartes.
III. — Lorraine. 2^e édition. 1910. Volume in-12 de 447 pages.
Prix de chaque volume, broché. 3 fr. 50
Relié en percaline souple. 4 fr.
- Les Provinces perdues, *d'après Ardouin-Dumazet*, par Émile CHANTRIOT, agrégé de l'Université. 1908. Volume in-8 de 52 pages, broché. 1 fr.
- Les Communes de l'Alsace-Lorraine. Répertoire alphabétique avec l'indication de la dépendance administrative. — I. *Nomenclature française*. — II. *Nomenclature allemande*. 1915. Volume grand in-8. 3 fr. 50

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

OFFERT PAR L'AUTEUR

ESSAI

SUR LES

NATIONALITÉS

PAR

J. DE MORGAN

ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTÉ
ANCIEN DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL EN PERSE DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



BERGER-LEVRAULT, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS

NANCY

5-7, RUE DES BEAUX-ARTS

RUE DES GLACIS, 18

1917

Prix : 3 francs.

J. DE MORGAN — ESSAI SUR LES NATIONALITÉS

ESSAI SUR LES NATIONALITÉS

R. 124

ESSAI

SUR LES

NATIONALITÉS

PAR

J. DE MORGAN

ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE
ANCIEN DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL EN PERSE DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



BERGER-LEVRULT, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS

5-7, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY

RUE DES GLACIS, 18

1917



AVANT-PROPOS

Le cataclysme affreux qui, deux ans passés, s'est abattu sur le monde, qui sévit encore dans toute son horreur, cet orage qui sourdement grondait depuis des siècles, est, sans contredit, la conséquence de conceptions opposées quant à la constitution des États. Dans cette lutte de géants, deux principes sont en présence : l'un, aussi vieux que l'existence de l'homme sur la terre, est celui de l'hégémonie mondiale, basée sur la force brutale, l'autre, généreuse pensée, née de la justice et du progrès, est le gouvernement des hommes par la raison, appuyé sur le respect des groupements naturels des humains, sur les nationalités et les égards pour les libertés auxquelles a droit l'humanité, soit qu'on satisfasse les ambitions légitimes des nations en leur accordant l'autonomie, soit que leur protection soit confiée à des maîtres puissants, mais équitables et résolus à donner la place qu'il convient aux aptitudes et aux intérêts de chacune.

L'exposé seul des deux théories en présence suffit à montrer que la première de ces conceptions sur la politique mondiale ne peut être née que de la barbarie,

alors que la seconde, inspirée par la morale, est fille de la civilisation.

En tout état de cause, l'hégémonie d'un peuple ne peut être que temporaire. L'Histoire montre que les grands empires de l'Assyrie, de la Perse, des Grecs, des Romains et des Arabes n'ont eu qu'un temps, que ces pouvoirs suprêmes ont monopolisé l'essor des esprits au profit d'une minorité, imposé la servitude intellectuelle et matérielle au plus grand nombre, et que la décomposition, que fatalement leur réservait le sort, a retardé la marche de l'humanité vers son idéal.

Quelques utopistes, dans nos temps de théories extrêmes, ont rêvé la fraternité des peuples, la suppression des frontières : songe creux, sans lendemain, qui suppose l'abandon par chaque homme et par chaque peuple de sa personnalité. L'avenir et la justice semblent être, au contraire, dans le respect des nationalités, de leurs traditions, de leurs tendances, dans la conservation de ces éléments multiples qui partagent les hommes en grandes familles, en sociétés formant intermédiaires entre le foyer et l'État, entre l'individu et les rouages puissants appelés au gouvernement des peuples.

L'internationalisme ne serait autre qu'une hégémonie intellectuelle qui ne donnerait satisfaction qu'au petit nombre, et la décadence de cette conception plongerait encore le monde dans une période de doute, d'irrésolution, d'inquiétude, semblable à celles qui ont marqué le déclin des omnipotences politiques. Aucune théorie

gouvernementale générale ne peut répondre aux tendances de tous les peuples, l'Histoire en fournit mille preuves ; et, si toutes les nations conçoivent le même idéal social, il en est bien peu qui emploient les mêmes moyens pour atteindre le but envié.

Certains groupements humains sont assez nombreux, assez développés, assez énergiques pour qu'ils puissent prétendre à l'autonomie ; d'autres au contraire sont incapables de se guider eux-mêmes. Tous ont droit à la liberté, aux facilités de se développer, en tant que cette indépendance ne soit pas de nature à troubler l'ordre dans le monde, à ralentir l'essor général, à nuire aux intérêts d'autrui.

La grande guerre a donc amené les principaux États à se répartir en deux classes entièrement distinctes : l'une, comprenant les puissances qui, inconscientes du réel progrès, vivent d'aspirations relevant de la barbarie des temps antiques, telles l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Turquie, la Bulgarie ; l'autre, composée de peuples luttant pour la civilisation, Serbes, Italiens, Russes, Anglais, Belges, Français, Portugais, Japonais, tous ligüés pour la défense des principes qui sont appelés à permettre d'écrire les plus belles pages de l'histoire humaine. Dans cette lutte de Titans, c'est le monde nouveau qui combat contre l'ancien.

Chez les neutres, les tendances sont diverses et, dans la plupart des cas, dictées par la crainte ; mais il est peu de ces États qui ne soient pour la justice. Ceux d'entre eux, et c'est le petit nombre, qui se

laissent encore guider par des conceptions surannées, ne sauraient constituer un danger pour l'avenir.

En ce qui regarde les petites nations, aujourd'hui courbées sous le joug de maîtres inhumains, il en est peu qui ne méritent du Destin un sort meilleur. Polonais, Tchèques, Moraves, Slaves du sud de l'Europe, Roumains de Transylvanie, Danois du Schleswig-Holstein, Arméniens, Syriens, Grecs des provinces d'Asie, ont droit à des libertés, aux moyens de se développer, au respect des institutions et des usages qu'ils tiennent de leurs pères. Mais les conditions dans lesquelles les espérances de ces peuples peuvent être satisfaites diffèrent pour chacun des groupements et pour chacun des pays, présentent des complications infinies : car tous n'offrent pas des origines également précises, tous ne possèdent pas les mêmes titres, et tous les territoires ne se prêtent pas à l'autonomie politique de leurs habitants.

Toutefois, cette autonomie politique, dans bien des cas, n'est pas indispensable au bonheur des peuples, et pousser à l'extrême l'application du principe des libertés serait plonger notre vieille Europe dans le plus grand des désordres. Celles des nations qui ne peuvent prétendre à jouer un rôle dans la politique mondiale, celles dont les intérêts internationaux sont forcément liés à ceux d'une grande puissance, ne doivent pas moins, en toute justice, jouir de facilités extrêmement étendues et se sentir maîtresses d'elles-mêmes dans la direction de leurs affaires intimes.

Le problème des nationalités est donc, sans con-

redit, le plus vaste qu'il soit possible d'envisager, le plus compliqué de l'Histoire mondiale; je me contenterai de l'examiner d'une manière générale, sous son aspect d'ensemble, quant à sa nature, à son origine, quant aux droits de la plupart des peuples qui aspirent à la reconstitution de leur nationalité et aux conséquences qu'entraînerait leur émancipation.

La première partie de cet essai ne comporte que des vues générales. L'étude approfondie de l'histoire et l'examen d'une foule de peuples chez lesquels il m'a été donné de vivre, au cours de ma longue carrière à l'étranger, me mettant à même d'exprimer mon opinion sur mille choses, peu connues de ceux qui jamais n'ont quitté leur foyer, j'ai pensé qu'il pouvait être utile de rédiger mes observations et de noter ma façon de penser sur bien des questions qui, à juste titre, intéressent le public et, dans un prochain avenir, le passionneront plus encore, quand le moment sera venu de régler le sort des nations.

Dans la seconde partie de ce livre, j'ai choisi spécialement un peuple afin de donner un exemple de la reconstitution d'une nationalité; j'ai montré quelles sont les espérances de ce groupe humain, comment ses aspirations peuvent être réalisées et quels sont ses titres à la renaissance de ses institutions. Bien des races étaient dignes d'intérêt parmi ces nations. Je me suis arrêté à celle des Arméniens, dont les mérites et les souffrances sont universellement connus, mais dont les titres de noblesse demeurent trop ignorés. J'ai montré le rôle civilisateur qu'a joué l'Arménie depuis plus de

deux mille ans ; j'ai parlé de ses attaches naturelles avec les peuples européens, de ses tendances élevées contrastant avec la barbarie orientale, au milieu de laquelle elle a vécu pendant des siècles ; j'ai vanté la persistance de sa foi, le respect des Arméniens pour les traditions, leur fierté d'appartenir à une nation jadis grande et puissante. J'ai montré les espérances de ce peuple satisfaites par une reconstitution nationale appartenant aux deux systèmes, l'autonomie pour une part, la protection pour une autre. J'ai sommairement exposé, enfin, quels avantages peuvent tirer les grandes puissances d'un tel acte de justice ; car il ne faut pas oublier que, dans les plus grandes affaires comme dans les petites, le « moi » dédaigne trop souvent le sentiment, quand il ne prime pas le droit lui-même.

Ce n'est pas quelques pages seulement qu'il conviendrait d'écrire sur la question des nationalités et sur les groupes humains qui ont le droit de revendiquer leurs libertés nationales, ce sont des volumes, car les titres de chacun des peuples sont spéciaux et multiples. Cependant ces pages éclaireront peut-être quelques esprits et, je l'espère, ouvriront les yeux de bien des gens qui, jouissant de toutes les libertés auxquelles l'homme peut prétendre, ne voient pas les souffrances de ceux qui, privés de patrie, sont opprimés jusque dans leurs sentiments les plus sacrés, les plus intimes.

Trop nombreux sont, dans nos pays, les hommes qui, vivant et toujours ayant vécu dans le calme et le bien-être, ne comprennent pas les malheurs dont ils ne

sont pas les réels témoins, pour qui les plus grandes souffrances des absents ne sont que scènes de théâtre ou de roman, pour qui le sang, les soupirs, les larmes, la désespérance, n'évoquent que des pensées dramatiques, qu'une horreur de convention. Que ceux-là lisent avec attention les dernières pages de ce volume, qu'ils se substituent, par la pensée, aux victimes de ces effroyables saturnales et, si leur cœur n'est pas de marbre, ils s'écrieront, le visage trempé de sueur : « Grâce ! grâce pour les peuples innocents ! »

J. M.



ESSAI SUR LES NATIONALITÉS

PREMIÈRE PARTIE

LE PROBLÈME DES NATIONALITÉS

De tous les problèmes dont, à juste titre, se préoccupent les penseurs, le plus important est, sans nul doute, celui des nationalités, c'est-à-dire celui du groupement rationnel des êtres humains, suivant leurs traditions, leurs tendances, leur idéal de la vie.

La question sociale, qui soulève tant de difficultés depuis plus d'un siècle, qui toujours a causé de grandes perturbations dans la vie des États, est en relations intimes avec la répartition des droits à l'existence entre les divers groupes humains. Cette question ne trouvera certainement pas, dans une équitable division des hommes, toutes les satisfactions qu'elle attend de l'avenir; mais de sérieuses causes de conflit seraient écartées si des groupements politiques étaient judicieusement établis, et, dans chacun de ces nouveaux milieux, il ne resterait plus qu'à envisager le sort de l'individu; et les relations qui doivent exister entre le capital et la main-d'œuvre, entre le producteur et le consommateur, se trouveraient être singulièrement facilitées par le resserrement des intérêts communs. Un grand pas serait déjà fait.

Il est certainement illusoire de chercher à fixer la

situation de l'individu avant d'avoir établi celles de la famille, de la communauté, de la nation. Ce n'est pas en partant de l'unité qu'on assurera sa position relative, mais bien en procédant du général au particulier, en tenant compte de tous les intérêts collectifs intermédiaires, sans perdre de vue cette condition indispensable à la vie de toute famille humaine, que l'intérêt de l'individu doit toujours céder devant celui de la masse. C'est donc de la collectivité qu'il importe de se préoccuper tout d'abord.

Sous peine de se désagréger, l'État doit se composer de peuples possédant tous les mêmes intérêts généraux. Jadis ces intérêts étaient ceux du maître, l'Empire des Habsbourg en est l'exemple moderne le plus frappant, et ce maître contraignait les peuples à son obéissance. Il n'en est plus de même aujourd'hui, dans la plupart des pays, où l'intérêt national dicte au souverain la conduite qu'il doit suivre. La nation peut être homogène au point de vue des populations qui la composent, tels la Hollande, le Danemark, la Norvège, l'Italie, la Grèce, l'Espagne, etc., ou composée d'éléments différents unis par les traditions historiques ou les intérêts communs; ainsi, la Suisse, la Belgique, l'Angleterre, la France, la Russie, etc. Ces groupements se sont formés, le plus souvent, dans un but de défense contre les ambitions étrangères, et peu à peu s'est faite l'union relative des intérêts généraux; car l'union absolue n'est pas de ce monde: il serait puéril de la chercher.

Mais ces peuples divers qui constituent la nation, soit parce qu'ils sont groupés par l'intérêt, soit parce qu'ils ont été réunis arbitrairement jadis, ces éléments constitutifs des États, quels sont-ils? Comment se sont-ils formés, groupés, d'où viennent-ils? Questions infiniment complexes pour chacun des peuples, et le plus souvent enveloppées dans le plus profond mystère.

Fort malheureusement, le terme *nationalité*, dont on fait de nos jours si grand usage, souvent hélas ! à tort, demeure vague et ne représente que des conceptions imprécises, les bases sur lesquelles il repose manquant elles-mêmes de solidité, par suite du grand nombre de facteurs sur lesquels est établie sa stabilité.

*
* *

L'antiquité de l'homme sur la terre nous est inconnue ; son origine, en tant qu'être zoologique, est expliquée dans les diverses religions par la création, elle reste également mystérieuse au point de vue de l'évolution naturelle ; et nous ne sommes pas mieux renseignés en ce qui regarde les origines des peuples. Pour beaucoup d'entre eux nous ne connaissons que les dernières phases de leur développement ; et, dès que nous cherchons à pénétrer plus profondément dans les secrets de leur enfance, nos yeux se heurtent à des brouillards d'autant plus épais qu'on avance plus loin ; bientôt la nuit se fait, confondant toutes les races humaines dans son obscurité. Une force surnaturelle, celle de l'oubli, semble nous défendre de toucher aux origines.

Mais cette limite, imposée à nos connaissances, n'est pas la même pour tous les peuples ; elle nous est tracée par des points, semés dans la chronologie générale, marquant l'époque à laquelle, pour chacun, commence l'usage de l'écriture, le temps où, dans chacune des nations, l'homme a connu le moyen de transmettre à ses descendants le souvenir de ses actes et de ceux de ses contemporains. Au delà commencent les mystères de la préhistoire, avec ses périodes de durée inconnue, de vague immense.

Les Chaldéens et les Égyptiens semblent être les pères de la civilisation ; car ce sont eux qui, d'après ce que

nous savons aujourd'hui, ont été les premiers des humains à faire usage de l'écriture et, sans posséder le moyen de fixer sa pensée, l'homme n'a jamais été à même de sortir d'une culture relativement inférieure. De proche en proche, la science de l'écriture s'est répandue de par le monde, portant ses fruits. La Phénicie, la Grèce, l'Italie, l'Inde, peu à peu furent appelées à montrer leur génie, et, de nos jours, il ne reste plus que des tribus inférieures et sans avenir qui soient encore dans l'impossibilité d'écrire leurs annales.

Mais quelle est la durée de l'histoire connue de chaque peuple par rapport à celle de sa vie réelle? C'est là un mystère qui ne sera pas éclairci de sitôt, s'il l'est jamais. Les groupes humains sont tous fixés ou sur le point de l'être, quand ils jouissent des bienfaits de l'écriture. Qui nous dira quelque chose de leur existence antérieure à ces époques? Qui nous parlera jamais de leurs migrations anté-historiques, des nations qu'ils ont dû renverser, absorber, détruire, pour en arriver à s'établir?

A peine connaissons-nous les Arabes des temps qui précéderent l'Hégire; ce n'est qu'après les conquêtes mahométanes, quand leurs tribus du désert se sont fixées dans les villes, qu'ils ont débuté dans la littérature. Nomades, ils n'éprouvaient pas le besoin d'écrire. Nous ignorons toutes les phases de leur vie antérieure à ces temps, fort rapprochés de nous cependant; et nous ne sommes pas mieux renseignés sur les Turcs, sur les Scythes, dont le rôle a été si grand dans l'antiquité.

Au cours des temps historiques, bien des peuples ont disparu, sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus. Où sont les descendants des Hétéens, des Phrygiens, des gens de l'Ourartou, des Étrusques et de tant d'autres, dont la liste serait interminable si nous cherchions à la dresser? Ces gens se sont fondus dans la masse de leurs voisins ou de leurs maîtres, comme aujourd'hui s'effacent

les indigènes du Nouveau Monde devant l'expansion des Américains du Nord et des Espagnols.

Le peu que nous apprend l'histoire sur la naissance, l'évolution et la mort des peuples les moins mal connus, dans la courte période dont nous possédons leurs annales, cinq ou six mille ans tout au plus, permet à notre imagination de remonter le cours des âges et d'entrevoir ces mouvements incessants, ces luttes perpétuelles dont nous n'entendons que les derniers échos ; et ces enseignements laissent à penser que des mélanges compliqués à l'infini se sont produits dans les temps sur lesquels notre ignorance est complète.

Nations, peuples, races, sont des termes que nous employons chaque jour et qui, cependant, n'offrent à notre esprit qu'une signification bien vague. Par quels mots cependant pourrait-on les remplacer ?

Pour les anciens, le peuple, la nation, personnifiait le plus souvent un groupe d'hommes soumis à un même gouvernement, à un même maître, et race se concevait de tous ceux parlant la même langue. Mais ces appellations n'étaient que relatives ; car, ainsi que de nos jours d'ailleurs, les nations chevauchaient sur les races. Tous les sujets du Pharaon, tous les Égyptiens n'étaient pas des enfants de la vallée du Nil, tous les soldats de Senachérib et d'Assourbanipal n'étaient pas nés à Ninive, et ceux de Cambyse n'avaient pas tous vu le jour dans l'Iran. Hérodote, en décrivant l'armée de Xerxès, nous montre sous le nom de Mèdes, qu'il confond d'ailleurs avec celui de Perses, tous les peuples de l'Asie antérieure, des Sémites, des Iraniens, des Hellènes, des Scythes, mélangés sous la même appellation, parce que les peuples vaincus, soumis, perdaient leur entité nationale, tout en conservant encore pendant bien des siècles leur parler et leurs aspirations.

Aujourd'hui, dans les armées des Habsbourg figurent

des gens de l'Autriche proprement dite, des Hongrois, des Tchèques, des Moraves, des Polonais, des Bosniaques, des Italiens, et les régiments du Tsar appartiennent à cent peuples divers sous le nom commun de Russes.

C'est la vieille conception de l'État, qui atteignit le sommet de sa valeur avec l'Empire romain, organisation politique égoïste, contraire à toute idée de nationalisme, méprisante pour le faible, impérieuse, réduisant presque à la servitude les peuples conquis par les armes ou par l'habileté diplomatique.

Mais comment définir la nationalité, pour lui rendre tous ses droits ? Elle n'existe pas au point de vue de l'anthropologie ; car cette science, sur laquelle on a fondé de si grandes espérances, n'est point encore parvenue à classer le genre humain, à le répartir en catégories, même seraient-elles très vaguement définies. Elle nous dit que nous sommes prochainement apparentés au groupe des Simiesques, mais ne peut nous aider à régler notre existence, en séparant l'un de l'autre les peuples qui ne doivent pas être réunis. C'est là, vraiment, un résultat de bien médiocre importance.

Si nous suivons l'usage général, dans la manière de s'exprimer, si nous accordons aux mots que nous employons leur valeur courante, seulement, sans entrer dans les précisions plus ou moins justifiées de la science, nous pouvons dire que le désordre dans lequel vit l'humanité a pour cause le mélange extrême des races entre elles ; qu'une nation, telle que nous la concevons au point de vue politique, est formée d'une multitude de souches différentes, et qu'au milieu de ce métissage, par suite de l'ambiance et de l'habitat, les formes sur lesquelles l'anthropologie espérait pouvoir s'appuyer sont le plus souvent disparues, dans tous les cas se montrent illusoires.

Chez les animaux comme chez les végétaux, l'ambiance et l'habitat jouent un rôle très important, parfois même prépondérant, dans le développement des formes. Tous les naturalistes sont d'accord sur ce point, et des observations analogues peuvent être faites, quant à l'homme; mais, comme nous ne disposons que de fort peu de documents relatifs à l'humanité fossile, comme nous ne possédons que des termes fort distants entre eux de la série, il est bien difficile de conclure en ce qui concerne les temps anciens, et nos observations sur l'homme actuel ne portent que sur une période de très courte durée. Cependant, l'action de l'ambiance se manifeste très nettement dans bien des cas. Je citerai entre autres la peuplade des Ossètes, qui habite le centre de la grande chaîne du Caucase et parle un dialecte iranien. Son type physique s'est modifié, depuis plusieurs milliers d'années qu'elle vit parmi des gens de race karthwélienne et, soit par alliances, soit par ambiance, elle a pris les caractères anthropologiques des Caucasiens.

Il n'est pas possible d'admettre, avec quelques auteurs imbus d'idées préconçues, que la transformation se soit faite sur le langage et non sur le type physique; car, éloignés de tout peuple iranien, ces gens n'avaient aucune raison pour abandonner le parler caucasien, alors qu'ils vivaient dans un milieu de langue karthwélienne.

Cette persistance du langage pendant une aussi longue période se rencontre le plus communément dans les montagnes, régions où les mélanges sont moins aisés que dans les plaines; les pays basques entre autres en sont un frappant exemple. Quant aux peuples dont la patrie est plus accessible, l'histoire nous apprend que tous ceux que nous considérons aujourd'hui comme formant une entité politique, voire même nationale, sont composés d'une foule d'éléments divers, le plus souvent très disparates.

L'Italien, par exemple, a dans les veines du sang de toutes les races qui ont peuplé l'Empire romain et, plus spécialement, des peuples qui ont concouru à la formation de l'Italie ou qui l'ont dominée. Grecs (Doriens, Ioniens, Crétois, etc.), Étrusques, Pélasges, Gaulois, Phéniciens ont formé, avec les Cœnотиens et les autres peuplades très anciennes, un fond sur lequel sont venus se greffer Germaines (Goths, Vandales), Français, Normands, Espagnols, Monténégrins, Arabes, etc., sans compter les apports dus à l'esclavage, aux légions venues des provinces, pendant des siècles et des siècles, sans parler aussi des hommes des temps préhistoriques. Toutes ces essences se sont combinées, fondues en proportions diverses, laissant aux différents alliages des caractères provinciaux, causés par la prépondérance de tel ou tel élément originel ; mais le tout, l'ensemble, constituant l'Italien de nos jours.

Le Français, que nous coudoyons dans les rues de notre capitale, est lui-même un mélange formé d'une multitude de peuples, plus particulièrement de Celtes, Ligures, Ibères, Italiens, Espagnols, Basques, Bretons, Anglais, Latins, Germaines, Scandinaves (Northmans), avec prépondérance d'un ou de plusieurs éléments sur les autres dans les diverses provinces.

En Allemagne du Nord, on trouve des Scandinaves, des Slaves, des Juifs ; en Angleterre, des Bretons, Angles, Saxons, Français, Irlandais, Écossais, Northmans, sans compter les peuplades antérieures à la conquête romaine et les mélanges qui s'opèrent journellement dans les immenses colonies britanniques.

Et il en serait de même si l'on examinait les divers peuples, non seulement en Europe, mais dans toutes les parties du monde ; cependant, d'après les observations auxquelles nous sommes à même de nous livrer, c'est dans les États de formation récente que nous constatons

le plus grand mélange, dans des pays tels que la Turquie⁽¹⁾ et les États-Unis de l'Amérique du Nord. La

(1) Il n'est pas possible d'établir des statistiques rigoureuses en ce qui concerne la nature des populations soumises au joug ottoman, parce que les Turcs ne tiennent que des registres insuffisants et souvent falsifiés dans un but fiscal. Cependant, pour certains districts, des nombres approximatifs peuvent être fournis dans une étude d'ensemble comme celle-ci, non pas afin d'établir que telle ou telle région doit appartenir à telle ou telle nationalité, mais pour montrer simplement combien le mélange des races est grand dans certaines parties de l'Asie Antérieure.

District A, en Arménie, coefficient pour 100 habitants :

Arméniens	46,70
Kurdes	35,40
Turcs	10,20
Grecs	3,30
Divers	4,40
Musulmans	45,60
Chrétiens	50,00

Ailleurs, district B, toujours en Arménie :

Arméniens	18,20
Kurdes	70,30
Turcs	3,10
Divers	8,40
Musulmans	73,40
Chrétiens	18,20

Comme on le voit, dans le premier de ces districts, les chrétiens sont en majorité, tandis que dans le second ce sont les musulmans.

District C, au nord-ouest de l'Arménie :

	CAMPAGNES	VILLES	MOYENNE générale
Arméniens	48,10	32,15	40,12
Turcs	26,20	41,50	33,85
Lazes	5,30	0,25	2,77
Israélites	"	4,10	4,10
Grecs	20,30	16,20	18,35
Divers	0,10	5,80	2,95
Musulmans	31,50	41,75	36,62
Chrétiens	68,40	48,35	53,37

Ailleurs, district B, dans la même région :

	CAMPAGNES	VILLES	MOYENNE générale
Arméniens	11,60	32,30	21,85
Turcs	58,10	28,50	43,30
Israélites	"	8,10	8,10
Grecs	20,40	19,60	20,00
Lazes	9,90	"	9,90
Divers	"	11,50	11,50
Musulmans	68,00	28,50	53,20
Chrétiens	32,00	51,90	41,85

Ces chiffres, extraits de notes prises par moi-même en voyage, ne peuvent être pris d'une manière absolue. Ils étaient approximatifs à l'époque

première s'est fondée par la conquête, en assimilant de force les peuples vaincus déjà si profondément atteints par l'hégémonie assyrienne, par les conquêtes des Perses, des Grecs, le régime de Byzance et la domination des Arabes, la seconde par colonisation, en faisant disparaître l'ancienne population et la remplaçant par des immigrants, quelle que soit leur origine.

Dans le premier cas, le turc est devenu la langue d'usage général, parce qu'elle était celle des maîtres. Dans le second, l'anglais a dominé, comme étant l'idiome parlé par le noyau primitif de la colonie européenne. Avant d'être Américain, Washington était officier anglais.

Il est intéressant de citer en passant le Caucase, cette muraille naturelle qui, pendant plusieurs milliers d'années, a servi de rempart à l'Asie sédentaire contre l'Europe nomade. Il semblerait que tous les peuples qui ont tenté de franchir cette chaîne eussent laissé des traces de leur passage au milieu des vieux peuples karthwéliens ; car on parle dans ces montagnes cent vingt langues différentes, dont moitié dans le Daghestan, près de ces fameuses portes de Derbend, seule brèche par laquelle pouvaient se produire les invasions. Là, chaque vallon renferme pour le moins une tribu, entièrement différente de ses voisines, par les mœurs comme par le parler, et, très certainement aussi, par les origines. Dans quelques années, quelques siècles, la plupart de ces dialectes auront peut-être disparu de ces montagnes après avoir fait place au russe. Bien habile serait aujourd'hui même l'anthropologiste qui, négligeant le secours de la linguistique, débrouillerait ce chaos.

où je les ai relevés, ils sont certainement inexacts aujourd'hui. Cependant, ils montrent que les districts A et C sont arméniens, le district B kurde et le district D turc. Ils montrent aussi que, dans la région C, villes et campagnes présentent une prépondérance de l'élément arménien, tandis que dans la région D le peuple existe surtout sous forme de colonies dans les villes, alors que la campagne est turque.

Si l'anthropologie a échoué dans la classification des peuples, c'est parce qu'elle a le tort de ne s'appuyer que sur des données physiques, et que ces caractères aujourd'hui méconnaissables l'ont peut-être toujours été. Une science d'observation ne peut donner de résultats appréciables qu'alors qu'elle s'appuie sur des caractères certains, susceptibles d'être analysés en toute sécurité et interprétés de manière indiscutable. Or, ce n'est pas le cas pour l'anthropologie. Cette science admet en principe que les différences dans les formes résultent de l'atavisme, alors que peut-être elles sont dues aux influences de l'habitat ou à toute autre cause qui nous échappe. Dans toutes les branches, la science fait chaque jour, depuis un siècle, des découvertes qui renversent les opinions de nos pères ; pourquoi donc supposer qu'il n'en puisse être de même quant aux règles des transformations zoologiques, alors que les lois qui régissent la nature nous sont encore inconnues, pour la plupart ?

L'anthropologie s'est montrée trop exclusive, elle a rejeté avec dédain l'aide des sciences dans lesquelles elle eût trouvé un utile concours, l'étude du langage entre autres, qui demeure et restera toujours le meilleur guide à suivre pour le classement de l'espèce humaine.

La linguistique, en analysant les divers parlars, pénètre profondément dans l'esprit des peuples qu'elle étudie, dans les tendances traditionnelles qui persistent au travers de la plupart des cataclysmes, imposés aux hommes par les hommes eux-mêmes ou par la nature.

Le langage de chaque peuple convient à ce peuple, parce qu'il traduit sa manière de penser, de sentir, parce que l'idiome s'est moulé sur le caractère national, s'est modifié avec lui, s'est mis à chaque instant au courant des changements survenus dans l'esprit public, au service du peuple.

Toutes les langues, et les nôtres aussi bien que celles

des peuples barbares, subissent de constantes transformations ; parce que les générations qui se succèdent diffèrent par leurs besoins, par leurs rapports extérieurs, par la conception qu'elles se font de la vie. Personne ne songerait chez nous, aujourd'hui, à ressusciter le français que parlaient le sire de Joinville ou Rabelais, et la belle langue du seizième et du dix-septième siècle n'est plus vraiment comprise de nos jours, dans toutes ses finesses, que par les lettrés.

De même que le parler ne peut remonter le cours des siècles, de même il ne se transporte que superficiellement d'une race dans une autre ; transplanté, il ne porte pas avec lui tous ses fruits, bien loin de là. Pour celui qui n'est pas né dans un pays, la langue de ce pays ne sera jamais qu'un idiome étranger.

L'Allemand, par exemple, qui s'est naturalisé Français parle notre langue, mais pense avec sa mentalité teutonne, et, malgré lui, il élève ses enfants dans les sentiments qu'il possède lui-même. Il faut bien des générations pour effacer la culture originelle, au point de permettre à l'esprit de s'assimiler toutes les nuances morales et intellectuelles d'une race, pour que la mentalité devienne à tous points de vue l'égale de celle de l'ancien habitant d'une nouvelle patrie.

C'est que cette assimilation dépend d'une infinité de causes ataviques, les unes physiologiques, les autres morales ou intellectuelles. Tous les êtres n'ont pas la même activité cérébrale, la même constitution physique ; chaque race possède des qualités et des défauts, dont la persistance est plus ou moins vivace. Ce fait, reconnu par les naturalistes chez les animaux, est mis en pratique par les éleveurs et, longtemps après les croisements, on reconnaît encore les qualités du sang originel, alors que les caractères extérieurs se sont presque tous effacés. Il en est de même pour les hommes ; mais à ces bar-

rières naturelles viennent encore se joindre d'autres obstacles à l'assimilation : les traditions familiales, le plus souvent contraires à celles du nouveau milieu, enfin les convictions religieuses, fréquemment hostiles à celles que professe le peuple chez lequel s'est fixé le nouveau venu.

Ces divers caractères, plus tenaces que le parler et l'accent, se perpétuent parfois pendant bien des générations et font que la descendance de l'immigré demeure longtemps encore étrangère au peuple dont, aux yeux de tous, elle possède la nationalité.

C'est en s'appuyant sur les incontestables qualités de la linguistique que les historiens et les géographes l'ont prise comme guide pour le classement des groupes humains. Certainement ce guide est imparfait, parce qu'il néglige l'existence des peuples si nombreux qui ont perdu leur langage propre ; mais il fournit les plus utiles renseignements sur les divergences et les parentés de l'esprit chez les peuples entre eux.

Les vieux Prussiens étaient des Slaves et non des Germains ; leur langue s'est éteinte il y a peu de siècles et ils ont adopté l'allemand. C'est que, soumis aux Teutons, mélangés avec eux, ils ont peu à peu abandonné les usages de leurs ancêtres pour se fondre, en apparence, dans la race germanique. Mais la fusion n'a pas été intime ; ils ont gardé les tendances slaves d'il y a cinq ou six cents ans, sans les améliorer par contact avec leurs véritables congénères, sans suivre le progrès de leurs frères de Russie, de Pologne ou de Bohême, conservant la rudesse du temps où ils ont renoncé à leur nationalité. Ce sont eux, qui, peu à peu, ont pris la haute main sur la Germanie tout entière, développé chez leurs maîtres de vieux instincts barbares, dans un milieu déjà très favorable à la brutalité. Est-il certain que l'Allemagne se fût attiré par ses crimes le mépris de l'humanité, si



elle n'avait été conduite par des métèques vers cet idéal de sauvagerie? Il est à croire que non, si l'on tient compte des efforts littéraires et philosophiques d'un grand nombre d'Allemands. Une amélioration de cette race grossière se serait produite peut-être sans l'ingérence de ces étrangers dans ses affaires, dans la culture de son esprit.

Ailleurs, en Orient, par la conquête musulmane, presque tous les peuples de l'Asie Antérieure ont perdu leur langage spécial pour adopter l'arabe ou le turc. Le kopte, dernier débris de la langue pharaonique, s'est éteint peu d'années après l'expédition de Bonaparte dans la vallée du Nil. Le phénicien, l'assyrien se sont perdus; et il ne reste plus que des épaves du chaldéen.

Plus anciennement encore le parler des Sogdiens, des Chorasmiens, des Baktriens s'est fondu dans les dialectes afghans et indiens. Le lydien, le phrygien, le cappadocien, le chypriote, le crétois, ont disparu devant le grec, et, plus tard, dans bien des districts, le grec lui-même a été chassé par le turc.

Il serait aisé de citer un très grand nombre de peuples qui, absorbés au point de vue politique, ont cessé d'être eux-mêmes pour se fondre avec les envahisseurs de leur pays, et ces mélanges ont, sans aucun doute, fortement altéré le caractère primitif des races absorbantes et absorbées, en ont modifié le langage pour le faire à l'image du nouveau peuple résultant de la fusion; mais la linguistique néglige tous ces antécédents, réunit les éléments les plus disparates au point de vue des origines. C'est un réel défaut quant au côté scientifique de la question, ce n'en est pas un dans la pratique, et chercher à le corriger, par des considérations historiques, serait accroître sans profit des difficultés déjà bien malaisées à vaincre.

Il ne faut donc pas exiger de la linguistique d'autre

service que celui de grouper les hommes suivant leur parler actuel, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, suivant leurs tendances générales ; mais il n'est pas possible de lui demander la solution parfaite du problème des nationalités, parce que, d'une part, elle réunit parfois des groupes que les circonstances ou l'habitat rendent hostiles les uns envers les autres, et, d'autre part, parce que fréquemment aussi elle dissocie des groupements d'intérêts communs.

Prenons comme exemple les États-Unis de l'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne, toutes deux de langue anglaise, l'Espagne et ses anciennes colonies de l'Amérique méridionale et centrale, l'Allemagne et la Suisse allemande, tous pays dont la réunion serait un non-sens au point de vue économique et moral.

*
* *

Mais un problème très grave se pose : à quel degré de parenté doit-on s'arrêter pour établir la nationalité ? Chez les Slaves entre autres, les Grands et Petits-Russiens, Polonais, Slovènes, Moraves, Tchèques, Ruthènes, Croates, Serbes, Bulgares, Monténégrins, parlent tous des dialectes slaves différents cependant les uns des autres. Ces peuples doivent-ils être considérés comme formant dans leur ensemble une entité nationale, ou doit-on accorder l'unité politique à chacun des parlers ? Cette dernière solution serait sans contredit la plus équitable ; mais tant de raisons lui sont contraires que l'accepter n'est pas possible. D'autre part, il serait injuste de ranger tous ces hommes sous l'autorité des plus nombreux d'entre eux, les Russes, de même qu'il ne conviendrait pas de former une seule nation des Français, des Italiens, des Espagnols et des Portugais.

M. A. Meillet, dans une conférence faite en Sorbonne,

à l'Institut d'études slaves, expose très clairement la situation de la race slave :

« On ne peut définir l'unité slave que par la langue, dit-il.

« Il n'y a pas unité de race chez les Slaves : Serbes, Russes, Polonais, Tchèques, n'appartiennent pas à un même type ethnique. A l'intérieur d'une même nation, de la nation russe par exemple, il s'en faut de beaucoup qu'il y ait unité de race. Beaucoup de descendants de « Slaves » ont été germanisés et parlent allemand. Beaucoup d'étrangers ont été slavisés ; le nombre des Russes qui descendent de populations finnoises est très grand.

« Il n'y a pas unité religieuse : parmi les Slaves, beaucoup appartiennent à l'Église d'Orient, d'autres à l'Église d'Occident. La nation serbo-croate comprend à la fois des chrétiens orientaux, des catholiques romains et des musulmans.

« Il n'y a pas unité de culture : dès le Moyen Age, il n'y a plus rien de commun entre le développement de la civilisation en Russie et en Bohême, par exemple.

« Il n'y a pas unité d'histoire : depuis le neuvième siècle, et même avant, les diverses nations slaves ont des histoires indépendantes les unes des autres. Les Slaves du Sud, séparés de ceux du Nord et du Nord-Est par les Magyars et les Roumains, ont une histoire tout à fait séparée de celle des Russes et des Polonais.

« On qualifie de slaves toutes les populations dont la langue est une transformation d'un même idiome non conservé, mais qu'on est obligé de supposer, et que l'on est convenu de nommer slave commun.

« Les langues slaves comprennent trois groupes assez nettement caractérisés : le groupe russe avec ses dialectes distincts : grand-russe, blanc-russe et petit-russe, le groupe occidental, dont les principaux représen-

tants sont le tchèque et le polonais, et auquel appartaient les dialectes slaves, aujourd'hui disparus, qui se parlaient jusqu'à la rive droite de l'Elbe (il en subsiste des débris dans le sorabe de Lusace), le groupe méridional : slovène, serbo-croate et bulgare. »

On serait tenté, d'après cet exposé, de préconiser la formation d'autant de petits États slaves qu'il existe de dialectes et de cultures spéciales ; mais ces principautés ne seraient pas viables.

D'ailleurs les Slaves de l'Europe Centrale eux-mêmes ont trouvé la solution de cet intéressant problème, en réclamant la formation de deux États, l'un au nord composé de la Bohême, la Moravie et les pays slovènes, l'autre au sud, une grande Serbie, comprenant toutes les populations yougo-slaves des Balkans et de l'Empire austro-hongrois. Ces deux divisions, qui répondent aux aspirations de la race elle-même, donneront-elles toute satisfaction aux grandes puissances européennes, si le Congrès de la paix les constitue ? Ceci n'est pas du ressort d'une discussion scientifique.

Le groupe latin a donné l'exemple de la répartition équitable ; cependant l'Italie doit acquérir certains territoires qui appartiennent encore à l'Autriche, la France voit parler sa langue dans la Belgique et une partie de la Suisse, et la Roumanie appartient pour une moitié environ à la Hongrie. Les pays scandinaves sont mieux partagés, bien que le Danemark ne possède pas tout ce qui lui doit revenir, et que la Suède soit en partie peuplée de Finlandais.

Si l'on appliquait au pied de la lettre les déductions tirées de la linguistique, c'est en Russie et dans l'Autriche-Hongrie que la révolution serait la plus complète. De l'Empire des Habsbourg il ne resterait que la banlieue de Vienne et le Tyrol. Quant à la Russie, elle devrait renoncer à la Finlande, à la Lithuanie, aux

provinces baltiques, aux Caucasiens, aux Arméniens, Kirghises, Turkomans, Kalmouks, Tartares et à toutes les populations de la Sibérie. La France elle-même devrait abandonner les Flandres, la Bretagne, le pays basque, peut-être bien aussi les pays de langue d'oc pour ne conserver que ceux de langue d'oïl. Bref la linguistique, si l'on écoutait strictement ses conseils, ramènerait le monde de mille ans en arrière, ferait naître des causes d'interminables conflits.

D'ailleurs, même en supposant que le principe des nationalités linguistiques soit admis, il serait très fréquemment inapplicable dans la pratique. Où se trouve l'exacte frontière entre le Danemark et l'Allemagne, entre la Hollande et ses voisins de l'ouest et du sud, entre l'Italie et la France, l'Espagne et notre pays, entre la Pologne et la Russie, entre les Italiens et les Slaves de la Carniole et de la Dalmatie? Il faudrait qu'il existât des limites bien définies entre les diverses langues; or, ces limites ne se rencontrent que pour deux seuls pays, l'Angleterre et le Japon, parce que ces contrées sont entourées d'eau de tous côtés. Et ces deux États contiennent d'ailleurs eux-mêmes des peuples de langues différentes. En d'autres pays, les parlers voisins se pénètrent à tel point qu'il est impossible de dire où commence l'un, où finit l'autre.

Parfois aussi, très souvent même, les populations sont enchevêtrées les unes dans les autres, sur un territoire plus ou moins étendu, entre les foyers linguistiques, les deux nationalités vivant ensemble, dans les mêmes villes et les mêmes villages. Ce fait ne se présente en général que dans les pays de civilisation très développée ou dans ceux où les deux races appartiennent à une même religion; car, dans la plupart des cas, lorsque des gens de religions et de langues diverses sont en contact, les habitats se séparent et, tout en demeurant voisins,

constituent des centres nationaux différents. Ce dernier fait a lieu dans la Macédoine, entre Grecs, Serbes, Bulgares et Turcs, en Arménie et dans le Petit Caucase, où Arméniens, Kurdes, Lazes et Tartares vivent séparés par villages, mais côte à côte.

A ces complications, il convient d'ajouter encore les colonies de gens étrangers au pays où ils vivent, Saxons au cœur de la Transylvanie, pays roumain, Allemands au Caucase et sur beaucoup de points de la Russie, Russes sur les grands fleuves sibériens, groupes allemands, français, espagnols, italiens dans le Nouveau Monde, grecs en Égypte, arméniens dans tout l'Empire turc et la Perse. Ces colonies présentent parfois une importance considérable au point de vue économique, et cependant il n'en peut être tenu compte, quant au rattachement politique à la souche de chacune d'elles.

C'est dans ces groupes que se remarque surtout la persistance des traditions. Il suffira de citer les Boers, les Français du Canada; certainement ces gens ont emprunté mille choses de la vie à leurs voisins, certainement aussi leur constitution physique s'est adaptée au milieu dans lequel ils vivent; mais ils ont conservé leur parler, leur religion, leurs usages familiaux, la manière de penser de leurs ancêtres.

Ainsi, la nationalité basée sur la linguistique n'est encore qu'un vain mot, soit qu'on l'envisage dans le sens le plus étendu, soit qu'on s'en tienne aux limites les plus étroites. Les langues peuvent et doivent servir de guide pour rendre à chacune des nationalités sa vie personnelle, dans les mesures imposées par la sécurité générale; mais la constitution des États ne peut être, d'une manière absolue, basée sur le parler des peuples.

J'ai rencontré jadis, au Kurdistan de Sineh, en Perse, des villages arméniens perdus dans les montagnes et où se parlait une langue vieille de quatre ou cinq siècles. A Sineh même vivait une colonie juive dont le dialecte renferme encore une quantité de mots d'origine chaldéenne et assyrienne, datant de plus de deux millénaires et demi.

Toutes ces communautés fixées à l'état sporadique, étrangères, pour la plupart, aux mœurs et aux intérêts des populations parmi lesquelles elles vivent, souffrent de ce voisinage ou font souffrir de leur présence, et cependant aucune d'entre elles ne voudrait abandonner le lieu qu'elle habite. Quelques races, chez lesquelles l'individu, plaçant l'intérêt personnel au-dessus de l'amour du sol, s'expatrie volontiers, fondent des colonies plus ou moins durables ; mais ces races sont d'un pernicieux exemple pour les peuples qui les reçoivent, parce qu'elles portent en elles le plus grand dissolvant de l'énergie des nations, l'*Ubi bene*.

Certainement le sort des groupes isolés ne peut être pris en considération au point de vue de l'autonomie ; mais il peut être amélioré par des dispositions spéciales dans chacun des cas, mesures de nature à protéger les intérêts matériels et moraux des intéressés, sans nuire à ceux des peuples parmi lesquels ces gens sont enclavés.

Le sporadisme entraîne le plus souvent des complications en ce qui concerne la distribution géographique des nationalités, parce que chacune, obéissant à ce sentiment très humain de faire passer ses intérêts avant ceux de son voisin, se réclame de ses colonies, parfois peu nombreuses, pour revendiquer des territoires où elle vit en minorité ; et cette cause venant se joindre à des raisons d'ordre historique, il en résulte fréquemment, sinon des droits, du moins des tendances entravant la réalisation pratique des satisfactions légitimes.

Un Grec d'Asie me parlait un jour, fort sérieusement d'ailleurs, des droits pour les Grecs à la reconstitution des États d'Alexandre le Grand, de la restitution à l'Hellade des antiques colonies de la Sicile, de la Grande Grèce, de la Cyrénaïque et du Pont-Euxin, sans compter celles de l'Asie Mineure, du Bosphore et de la Thrace. Ces prétentions, poussées jusqu'au ridicule, montrent combien il est difficile de satisfaire pleinement tous les esprits.

Si l'on devait tenir compte de ces aspirations exagérées, il se créerait en Europe comme en Asie une foule de petits États, d'autres plus grands, dont les territoires chevaucheraient les uns sur les autres, au grand détriment de la paix publique.

Les colonies des villes importantes ne semblent donc pas devoir entrer en ligne de compte dans la création d'une nationalité, si elles ne sont accompagnées de colonies rurales pour le moins aussi nombreuses et, dans tous les cas, si l'élément envisagé est réellement prépondérant dans la région. D'ailleurs l'une des bases d'appréciation offrant le plus de valeur est la proportion par kilomètre carré des habitants des diverses nationalités peuplant un pays, et sa comparaison avec le coefficient d'ensemble.

La contrée où la vie est la plus dense est la Belgique, avec ses 240 habitants par kilomètre carré ; mais une telle surpopulation n'est possible que dans un État où l'industrie atteint son maximum d'intensité. En général, un pays contenant 100 habitants par kilomètre est déjà fort peuplé. Pour les régions destinées à un grand développement ce nombre est certainement excessif ; 50 ou même 25 habitants sont des proportions plus rationnelles ; elles supposent 20.000 ou 40.000 kilomètres carrés par million d'habitants comptés indépendamment des races. Accorder une proportion moins élevée serait condamner

le pays à l'attente pour bien des années. Les colonies extra-européennes montrent des exemples frappants de terrains aptes au développement, mais qui constituent seulement aujourd'hui des réserves pour l'avenir, réserves où viendra un jour se développer l'excès de la population européenne groupé par nationalités.

Il convient donc de n'accorder à la nation qui se reconstitue que les territoires dans lesquels elle se trouve en majorité, et de tenir compte plus particulièrement de la population rurale. En agir autrement serait commettre de criantes injustices, exposer l'avenir du nouvel État à des troubles et à des révoltes. Tous les peuples de quelque importance ont, au cours de leur vie, fait des conquêtes, tous ont possédé des territoires peuplés d'éléments étrangers à leur propre race. Tous revendiqueraient volontiers aujourd'hui les terres occupées jadis par leurs ancêtres. Donner satisfaction à de semblables ambitions serait contraire à la justice. N'avons-nous pas vu l'Allemagne réclamer la Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne, les Flandres, les Ardennes !

En parcourant les nombreuses publications des comités représentant les peuples opprimés, on trouve fréquemment, à côté de revendications très légitimes, des ambitions bien moins justifiées et, dans la plupart des cas, ces aspirations nationales ne tiennent aucun compte des conditions économiques ou stratégiques nécessaires à leurs voisins. Enthousiasmés par leur espérance de voir leur patrie reconstituée, ils oublient des questions extérieures de la plus haute gravité. Si de tels principes étaient admis, pourquoi la France ne réclamerait-elle pas la Belgique et les cantons suisses de langue française ?

Une question beaucoup plus grave encore se pose au sujet des colonies extra-européennes. Il ne manquera certainement pas de rêveurs humanitaristes pour déclarer qu'en toute justice il faut rendre la liberté aux peuples qui « gémissent » aujourd'hui sous le joug des Européens. Il est inutile d'insister sur une pareille folie, dont le seul résultat serait de menacer la sécurité des nations qui, depuis des milliers d'années, luttent pour le progrès du bien-être humain. Améliorer le sort des indigènes qui habitent nos colonies, leur octroyer toutes les libertés qui ne peuvent faire naître des dangers est un devoir ; mais tolérer qu'ils puissent un jour se dresser contre nous serait de la démence. Ne savons-nous pas ce que le fanatisme chez de pareilles gens peut enfanter d'horreurs ? La Turquie nous en a donné, hélas ! de tristes exemples, sans compter que certains peuples de l'Europe se sont montrés d'une ingratitude infâme envers leurs libérateurs. Qu'en serait-il des populations barbares si leur surveillance se relâchait ?

*
* *

Dans la plupart des cas, il ne peut être question de classer les hommes suivant leurs croyances religieuses, parce que, le plus souvent, les convictions personnelles sont indépendantes des intérêts matériels, et que la même confession se rencontre chez des groupes de tendances, de langue et d'origine diverses. Ce sont là questions d'ordre intérieur dans les divers États, tout gouvernement digne de ce nom ayant le devoir de garantir la liberté des consciences. On peut affirmer que, quelle que soit la doctrine philosophique d'un peuple ou d'un individu, la tolérance religieuse est d'autant plus grande en lui qu'il est plus civilisé, plus développé au point de vue moral. Dans certains pays encore très primitifs, la ques-

tion religieuse domine toutes les autres, efface même les nationalités, et joue le rôle prépondérant dans l'esprit des populations.

En Orient, par exemple, chez les musulmans, elle est primordiale. Pour le mahométan il n'existe pas de nationalités, mais bien deux catégories d'hommes, celle qui croit en Allah et vénère le prophète, et celle qui ne reconnaît ni Mahomet ni son dieu. Jamais un Oriental ne dira : « C'est un Turc ou un Persan, un Kurde ou un Arabe », s'il n'y est pas invité spécialement ; mais il dira : « C'est un musulman », ou : « Ce n'est pas un musulman. » Le premier est l'élu, le détenteur de la vraie foi, l'homme qui doit être le maître ; le second n'est qu'une tête dans le vil troupeau condamné par Allah à l'obéissance envers ses fidèles.

Cette conception de la religion est celle de tous les peuples sémitiques. Aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire, on voit le dieu national de chaque peuple considéré comme un instrument de domination. Chez les Assyriens, le dieu suprême, Assour, s'imposait par des brutalités inouïes, et chez les Hébreux le dieu unique, laweh, n'était pas une divinité universelle, mais bien le drapeau national des juifs. Ce sont ces traditions qui se sont continuées chez les Arabes sémites. Allah est un dieu vengeur, un dieu dominateur, méprisant pour ceux qui ne s'inclinent pas devant lui. Le culte de ce dieu s'est répandu sur tous les peuples d'esprit simple, parce que cette religion tolère bien des vices, parce qu'elle donne satisfaction à la plupart des passions humaines, en n'imposant que fort peu de charges. Elle est la cause de la disparition d'une foule de nationalités, et a souvent fait des gens inférieurs, d'hommes qui eussent pu espérer de plus hautes destinées. Cet esprit d'exclusivisme est l'un des traits principaux des religions sémitiques.

Parmi les musulmans les sectes sont nombreuses ;

mais les plus importantes sont celles des sunnites et des chiïtes, sans compter beaucoup d'écoles dogmatiques de moindre éclat. Les gens appartenant à l'une de ces sectes haïssent les fervents des autres sectes; mais ils n'ont pas entre eux le mépris qu'ils réservent à tout ce qui n'est pas vrai croyant. Quant aux infidèles, tous ne sont pas honnis au même degré. Le juif est le plus détesté, parce que non seulement il ne croit pas en Mahomet, mais aussi parce qu'il ne reconnaît pas Issa (Jésus-Christ), dieu pour les chrétiens, prophète pour les musulmans. Quant aux païens (bouddhistes, brahmanistes, mazdéens), ils sont au dernier rang de l'échelle sociale.

Cette intolérance asiatique, jointe au désir effréné de domination, a rendu les sémites de l'Assyrie et de l'Arabie, plus tard les Turcs, redoutables pour la civilisation. Aujourd'hui que le danger est passé, il se faut bien garder de le laisser renaître, en donnant à ces fanatiques une part quelconque dans la conduite des affaires mondiales.

L'Extrême-Orient nous montre des doctrines (bouddhistes, brahmanistes, etc.), dans lesquelles on rencontre des principes philosophiques qui font défaut dans d'autres croyances. Ces religions ne sont pas opposées au progrès.

Nous ne ferons pas ici le procès des erreurs et des fautes commises par les divers chrétiens à des époques où le monde était encore peu développé. Nous reconnaitrons seulement que le christianisme a, lui aussi, enfanté de nombreuses sectes, et que l'attitude de ces sectes vis-à-vis les unes des autres ne laisse rien à désirer aux musulmans, quant à leurs sentiments d'intolérance. Que chacun pense suivre la bonne voie, il n'y a là rien à redire; mais qu'il existe une réelle hostilité chez les chrétiens entre eux, ceci est déplorable. Quoi qu'il en

soit, même parmi les chrétiens, la situation est telle qu'il serait, le plus souvent, fort dangereux pour la paix générale de tenir compte d'une manière rigoureuse des sentiments religieux ou philosophiques. La plus grande liberté des consciences s'impose.

Il y a cependant lieu de distinguer entre les religions morales et celles qui ne le sont pas, et d'empêcher de nuire celles qui, par leurs principes mêmes, seraient une cause de danger pour la sécurité publique.

Chez les peuples animés par des sentiments élevés, accoutumés au respect des croyances d'autrui, l'esprit national extériorise toutes les divergences de sentiments religieux. Un exemple frappant en est donné par les Yougo-Slaves.

D'une manière générale la majorité des Serbes est orthodoxe ; les Croates et les Slovènes sont catholiques. On trouve en outre des protestants en Hongrie, et de nombreux musulmans en Bosnie et dans l'est du pays. Cette diversité de confessions n'empêche pas les Yougo-Slaves de réclamer l'unité politique de leur nation, s'appuyant sur ce que les divers cultes se trouvent être tellement mélangés, qu'on ne saurait leur assigner de domaine territorial respectif. Il en est de même chez les Arméniens catholiques, orthodoxes, grégoriens, ou protestants appartenant à de nombreuses sectes ; bien que ces gens soient très religieux, ils n'admettent aucune confusion entre les croyances intimes et le culte de la patrie, et ils sont tous groupés dans la même espérance.

*
* *

Il ne faudrait pas croire, cependant, que toute nationalité soit susceptible d'être érigée en État, et que tout État doive renfermer une seule et même nationalité ; il s'en faut de beaucoup que le problème soit aussi simple.

Un État ne peut vivre et prospérer que si le territoire qu'il occupe renferme en lui-même les conditions indispensables à la prospérité de son peuple ; or, ces conditions sont multiples, et quand les plus importantes ne sont pas remplies, l'État et le peuple se trouvent dans une situation défavorable, inférieure, par rapport aux peuples voisins.

Les nécessités d'un État se décomposent en besoins des matières premières naturelles, ressources agricoles, moyens de transport et en frontières douanières et stratégiques, permettant la protection efficace de la richesse et de la sécurité du pays ; car un État doit, autant que possible, pouvoir vivre sur lui-même, sans le concours de l'étranger. Il lui faut, en outre, être à même de faire respecter son indépendance.

Parmi les richesses minérales, il en est de plus ou moins utiles : le combustible, le fer, le cuivre, le plomb sont de première nécessité ; en manquer est se trouver obligatoirement dans la dépendance de l'étranger.

La Grèce, l'Italie, l'Égypte, la Bulgarie, la Serbie, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Hollande et bien des États de l'Amérique du Sud manquent de combustible.

Les Pays-Bas, le Danemark, la Grèce, l'Égypte, ne possèdent pas de minerais de fer.

En Hollande, en Danemark, en Grèce, en Égypte, le cuivre fait défaut.

Alors que l'Angleterre, la France, l'Espagne, les Empires centraux, la Russie, etc., possèdent toutes les ressources minérales, que de petits États comme la Roumanie renferment des gisements considérables d'huiles minérales.

Le pétrole, qui aujourd'hui joue un rôle de première importance, tant dans les industries de la paix que dans les besoins de la guerre, n'existe en ce monde que dans fort peu de pays. On le rencontre en Galicie, en Roumanie,

au Caucase (Novo-Rossisk, Bakou), en Perse (Arabistan), à Java, en Birmanie, au Japon, aux États-Unis de l'Amérique du Nord, au Mexique. Mais, pour la plupart, les États, grands et petits, en sont privés. C'est donc par importations qu'ils doivent se le procurer, et le grand cataclysme commencé en 1914 a montré combien, pour tous les États de l'Europe, la nécessité s'en faisait sentir.

Puis viennent les matières minérales de seconde importance : l'or, l'argent, le nickel, l'aluminium, les métaux rares, la chaux, le plâtre, dont à la rigueur on peut se passer. Enfin le sel, qui est en quantité indéfinie à la disposition de tous les riverains de la mer, et dont les mines sont nombreuses et abondantes dans presque tous les pays.

Les exigences agricoles sont tout aussi importantes que celles dont il vient d'être question. Il faut qu'une nation possède sur son territoire les céréales en quantité suffisante pour nourrir son peuple. Or, les États européens sont pour la plupart très loin de satisfaire à cette loi, par suite de leur surpopulation. Alors que la Russie, la Roumanie, la Hongrie, l'Égypte, l'Algérie, les Indes anglaises et l'Amérique du Nord exportent d'énormes quantités de blé, la Grèce, l'Italie, la France, l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ne produisent pas les quantités nécessaires pour leur consommation, et il en est de même pour les plantes textiles.

L'élevage suffit dans certains pays (France, Hollande, pays scandinaves, Allemagne, Russie, etc.), alors que dans d'autres (Italie, Belgique, Grande-Bretagne) il ne fournit pas aux besoins.

La Suisse se trouve dans des conditions toutes spéciales, on la peut considérer comme un État artificiel. Trois langues s'y parlent, l'allemand, le français et l'italien ; mais sa division en cantons atténue les effets de ce mélange. Ses relations commerciales avec ses voisins sont très considérables ; car, privée de la mer, elle doit

recourir au transit par l'étranger pour les nombreuses marchandises qui lui manquent.

Quant aux frontières, bien rarement elles sont naturelles. La France, sous ce rapport, est assez bien partagée vers l'Italie, la Suisse et l'Espagne, où de grands massifs montagneux la limitent; mais, partout ailleurs, ses frontières sont artificielles.

L'Espagne, l'Italie sont les seuls pays de l'Europe dont les frontières soient vraiment efficaces, et encore l'Italie voit-elle la Suisse pénétrer dans le Tessin jusqu'aux portes de Milan; mais tous les autres pays de l'Europe n'ont que des frontières fictives. En cela réside une grave cause de faiblesse, qui ne peut être combattue que par une augmentation considérable des armées dans chaque pays, et, l'un des États s'armant, tous les autres doivent l'imiter pour ne pas se trouver en état d'infériorité. C'est ainsi que Français, Russes et Belges ont été contraints de tenir des effectifs armés considérables, parce que leurs frontières étaient ouvertes du côté de l'Allemagne.

Quelle que soit l'importance de l'État, la détermination des frontières est une question très grave de conséquences, tant au point de vue de la puissance militaire qu'à celui de la prospérité commerciale et industrielle des peuples; et les aspirations nationales résument dans la plupart des cas ces intérêts primordiaux. Trieste et Fiume, aux mains de la Double Monarchie sont devenues des places de première importance, des menaces très sérieuses pour l'Italie. Anvers, bien qu'appartenant à un pays de second rang, a pris un développement inouï, et les appétits de l'Allemagne la visent pour en faire un centre de domination maritime et commerciale, une menace pour l'Angleterre, la France, la Hollande, le monde entier. Il importe que ces points ne tombent pas entre les mains des ennemis de la liberté des nations, qu'ils

reviennent à ceux des États qui, par leur situation mondiale, sont à même de fournir à l'humanité la garantie qu'ils n'abuseront pas de leur possession.

Les Yougo-Slaves réclament ce qu'ils considèrent comme leur territoire national : Serbie et Monténégro, Bosnie-Herzégovine, Croatie et Slavonie, contrée de la Drave, de la Hongrie méridionale et l'ancienne Voïvodina serbe (Batchka et Banat), la Carinthie méridionale, la Styrie ; mais ils ajoutent à cet empire déjà très vaste l'Istrie, Trieste (Trst), Fiume (Rieka) et toute la Dalmatie, sans tenir compte des sacrifices que fait en ce moment l'Italie, des milliers d'hommes qu'elle laisse sur les champs de bataille pour créer, elle-même, son unité nationale et se constituer des frontières rationnelles. Les Yougo-Slaves ont été opprimés, martyrisés pendant des siècles, ils ont vaillamment défendu leur patrie. Ils méritent que leur nation soit affranchie ; mais ce ne sont pas là des raisons suffisantes pour faire passer toutes leurs revendications avant les impérieux besoins des peuples qui versent leur sang pour l'indépendance des Slaves, quelque méritants que soient les congénères des Serbes. La raison d'État doit passer avant tout pour certains de ces points qui, par leur importance et leur nature traditionnelle, reviennent à l'Italie. Les attribuer à la Grande Serbie serait créer entre le nouvel État et la péninsule Italique un malaise qui, tôt ou tard, se terminerait par un conflit. D'ailleurs l'Istrie et le nord de la Dalmatie sont fortement italianisés, et l'élément slave n'y joue qu'un rôle secondaire au point de vue économique ⁽¹⁾. L'Italie montrerait un inconcevable manque

(1) Les dernières publications des comités yougo-slaves témoignent d'un grand désir de satisfaire aux desiderata de l'Italie, abandonnent Trieste et l'Istrie, mais conservent leurs prétentions sur Fiume, la côte et les îles de la Dalmatie (Cf. l'exposé que donne de la question R.-W. SETON-WATSON, dans *German, Slav and Magyar*. London, 1916).

de prévoyance, si elle ne réclamait pas comme frontière septentrionale, vers la Carniole et la Carinthie, les Alpes Juliennes, c'est-à-dire la ligne de partage des eaux entre le bassin du Danube et celui de la mer Adriatique, et si, vers le Trentin, elle n'empiétait pas sérieusement sur les pays allemands du Tyrol autrichien, afin de se constituer, là aussi, une frontière stratégique.

Satisfaire, jusque dans les moindres détails, aux revendications nationales serait marcher contre le but même qu'on se proposera dans le rétablissement des nationalités; ce serait créer des antagonismes très dangereux, préparer un nouvel incendie de tout le vieux monde. La paix ne peut être assurée que par la prépondérance des grands peuples, de ceux qui ont mobilisé leurs armées pour la défense des libertés opprimées. Il faut que ces nations voient leur avenir assuré, afin qu'elles soient à même d'imposer à l'Europe la justice et la conciliation, le respect de ces divers groupements humains, qui sortiront des sacrifices immenses qu'elles font aujourd'hui sur les champs de bataille.

D'ailleurs, l'histoire contemporaine ne doit-elle pas montrer aux grandes puissances quels sont leurs devoirs et leurs droits ?

La Grèce, reconstituée jadis en souvenir des bienfaits du siècle de Périclès, n'a-t-elle pas, par son attitude, autorisé les auteurs de sa liberté à juger de sa conduite avec sévérité ? N'a-t-elle pas montré que si elle eût été grande et forte, elle aurait constitué un danger sérieux pour ses protecteurs. La Bulgarie, née du sang de la Russie, à peine au sortir du berceau, n'a-t-elle pas tourné ses armes contre sa propre mère, contre les alliés du fils de son bienfaiteur ? Parmi les jeunes peuples il en est bon nombre qui, sans ligne de conduite traditionnelle, sans programme de politique extérieure, n'offrent pas les garanties nécessaires pour que l'Europe puisse

les mettre en situation de jouer un rôle, sans leur imposer sa surveillance ; mais ces exigences de la politique mondiale ne sont pas obligatoirement contraires à la liberté des peuples, bien loin de là.

*
* *

La défaite des empires du Centre amènera des changements considérables dans la carte du monde. Et les Alliés seraient bien peu prévoyants s'ils ne s'attachaient pas à réduire l'Allemagne en tel état qu'elle ne puisse préparer de nouveaux crimes pour l'avenir. La disparition de la Turquie et de l'Empire austro-hongrois ne fait aucun doute, elle s'impose ; quant à l'Allemagne du Nord, il est aisé, du jour où les troupes alliées l'auront envahie, de régler sa situation, en mettant d'infranchissables barrières à la reconstitution de l'unité allemande et de son militarisme, en restaurant, par exemple, les petits États du dix-huitième siècle, ce qui ne serait pas contraire aux principes nationalistes qui semblent aujourd'hui devoir prendre tant d'importance. Il ne faut jamais perdre de vue que pendant quarante ans et plus, l'Allemand a froidement préparé son forfait, et que, s'il n'a pas accompli ce crime tel qu'il l'avait prévu, c'est qu'il a été vaincu sur la Marne, arrêté dans sa marche foudroyante. L'Allemagne est une criminelle, dont la force principale réside dans la confédération ; c'est en coupable qu'il conviendra de traiter cet ensemble politique, parce qu'il a manqué à toutes les lois de l'humanité. La dignité des Alliés leur défendant d'imiter les Allemands dans leur barbarie, c'est une punition humaine, mais terrible, qu'il faudra leur infliger.

Si l'Allemagne a été barbare, l'Autriche, la Bulgarie et la Turquie ne sont pas moins coupables ; elles doivent être punies aussi rigoureusement que leur infâme alliée.

D'ailleurs, en ce qui regarde la Turquie ce n'est pas une faute isolée seulement qui mérite le châtimeut, ce sont des siècles de barbarie, de cruautés, de félonies, qu'il importe de châtier.

La prise de Constantinople par Mahomet II n'est pas, comme beaucoup le pensent, le début de la puissance des Osmanlis : depuis longtemps déjà les barbares dévastaient l'Asie, quand ils sont venus donner le coup de grâce à l'Empire byzantin. Le nom des sultans Seldjoukides suffit à rappeler les horreurs dont les provinces asiatiques des Bazileïs ont été le théâtre, longtemps avant l'époque du dernier des Césars.

Vainqueurs de l'ancien monde, conquérants de l'Afrique, les Turcs voulaient encore asservir l'Europe aux lois de leur prophète. Trébizonde, dernier refuge des Grecs, tomba ; puis ce furent les Bulgares, les Serbes, les Roumains, les Hongrois, les Polonais qui subirent les atteintes de cette horde insatiable. L'armée turque mit le siège devant Vienne elle-même, la capitale des héritiers des Césars de l'Occident.

L'Empire des Osmanlis était alors immense. Il comprenait tout le nord de l'Afrique, l'Égypte, toute l'Asie Antérieure et s'étendait au Caucase et dans le sud de la Russie. L'Europe civilisée a mis quatre siècles et demi pour affaiblir peu à peu ce vaste empire créé par les suppôts de Satan et, aujourd'hui, 462 ans après la ruine de l'Empire grec d'Orient, l'occasion se présente d'en finir avec ces intrus qui n'ont cessé, par leur diplomatie perfide, de troubler le monde.

Une ère de justice va donc s'ouvrir à la suite de l'affreuse tourmente qui plonge l'Europe et l'Asie Antérieure dans le deuil ; des États coupables seront effacés de la carte et l'on verra renaître des peuples qui, depuis des siècles, gémissent sous la plus brutale des contraintes. Les noms des nationalités qui doivent sortir de cette

tempête sont sur toutes les lèvres. Ne pas accorder à ces peuples les douceurs de la liberté, leur refuser les joies suprêmes qu'ils attendent des Alliés vainqueurs, serait criminel.



Cet accord avec lequel tous les peuples assujettis réclament leur indépendance, ce vœu général des opprimés, montrent combien sont illusoires toutes les théories internationalistes, combien chaque peuple éprouve un impérieux besoin de conserver purs ses traditions, ses usages, sa manière de penser. Chez l'individu, dans la famille, le plus précieux des biens n'est-il pas la liberté dans la vie intime ? et, pour les collectivités, le cadre s'élargissant, n'est-ce pas la conservation de l'esprit national qui domine tous les désirs, toutes les préoccupations ? C'est sur le respect des aspirations nationales que doit reposer la base de la société future, parce que tous les peuples, tous les êtres qui pensent le demandent, comme étant le plus grand des bienfaits.

Parmi les causes de la conservation de l'esprit national chez les peuples assujettis, l'une des principales est, sans contredit, leur exclusivisme et l'horreur qu'ils ont des intrusions étrangères. Vivant en contact perpétuel avec des gens d'esprit et d'intérêts différents des leurs, ils se sont gardés d'introduire dans leur milieu des éléments différents de ceux de leur race, considérant, dans leur bon sens, que le bien le plus précieux que possède une nation est sa culture personnelle. Culture composée de traditions et de tendances, variant avec le temps, suivant les nécessités, mais demeurant toujours fille d'elle-même. C'est ce sentiment national, maintenu par la force même des choses, qui a permis à la Bohême,

à la Grèce, à l'Arménie et à beaucoup d'autres pays encore de persister, au travers des siècles et de mille difficultés, comme patrimoine de nations qui ne voulaient pas périr, qui conservaient toujours la foi dans leurs destinées.

Les qualités qui font la grandeur d'un peuple sont créées par les aïeux ; l'âme des vivants n'est que le prolongement de celle des morts. C'est là une vérité que les hommes appelés au gouvernement des nations ne devraient jamais oublier.

Chaque peuple doit, avec un soin jaloux, veiller à la conservation de sa nationalité. Il suffit de consulter les annales de l'humanité pour voir combien le mélange des races a toujours causé de tort aux États qui se sont laissés envahir par les métèques. Combien de puissances sont tombées pour avoir toléré les étrangers dans leurs domaines ? Rome, si vaillante, si sage durant les longues années de sa République, a commencé son déclin du jour où, ayant soumis toute la terre, elle accueillit les étrangers dans ses murs.

Chaque nationalité possède ses qualités et ses défauts, chacune est appropriée au sol qu'elle habite, et les déracinés qui vont chercher leur vie en dehors du patrimoine de leurs pères ne sont, la plupart du temps, que la lie, l'écume du peuple qu'ils abandonnent. Parfois, des raisons politiques ou religieuses obligent les gens à s'expatrier ; mais c'est l'exception, et, la plupart du temps, ceux qui, mus par l'intérêt matériel seul, se laissent guider par *Ubi bene, ibi patria*, sont des hommes dont les sentiments sont inférieurs.

L'étranger, venant se fixer dans une nouvelle patrie, juge de toutes choses suivant un esprit et une conscience qui ne sont pas les mêmes que ceux des hommes qui l'entourent ; par ses actes, par ses discours, il répand des principes la plupart du temps contraires à ceux de

la race qu'il fréquente, et ces influences deviennent pernicieuses quand elles sont nombreuses. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'examiner sincèrement la conduite politique de bien des pays depuis quarante-cinq ans que la plupart des États ont ouvert leurs portes au flot des immigrés d'outre-Rhin. Non contents de la franche hospitalité qu'ils recevaient dans leur pays d'adoption, ces gens n'ont cessé de combattre ses institutions traditionnelles, de saper ses convictions ; et ils ont pris, dans la vie publique et privée, une importance que jamais on n'eût dû tolérer.

Et la plupart de ces hommes, qui n'étaient Français, Anglais ou Italiens que sur le papier, servaient l'Allemagne, préparaient, en jetant le trouble et la division chez l'ennemi futur, l'invasion germanique. Combien coupables sont les politiciens qui, dans un intérêt à courtes vues, pour satisfaire leurs convictions ou leurs désirs personnels, ont attiré ces traîtres, les ont soutenus, élevés souvent même au-dessus de leurs compatriotes, les ont fait entrer dans les administrations, dans l'armée, dans les affaires, dans la politique de leur pays. C'est là un crime de lèse-nation qu'on ne saura jamais assez flétrir.

Si l'arrivée en France d'innombrables Allemands nous a causé d'effrayants dommages, l'immigration des autres étrangers n'a, le plus souvent, pas été salulaire. Outre que ces gens sont, dans la plupart des cas, le rebut de leur pays, ils apportent tous, même les plus honorables, les idées de leur patrie, idées qui ne sont pas les nôtres, qui, pouvant être bonnes ailleurs, ne le sont pas chez nous, parce qu'elles se trouvent être en désaccord avec la culture française, monument élevé par les efforts de notre race au cours des siècles.

L'exemple de ce qui s'est passé en France depuis quarante ans doit servir de guide non seulement à nos

compatriotes ⁽¹⁾, mais à tous les autres États ; car partout le mal est le même. Ne faut-il pas bien des générations pour que disparaissent dans une famille les dernières traces des mœurs étrangères ? Tout le monde a rencontré des Allemands d'origine, fils ou petits-fils d'Allemands naturalisés, et chacun a pu se rendre compte de la persistance de la culture teutonnes chez ces individus.

Que dire de cette loi allemande ⁽²⁾ qui annule les naturalisations, n'est-elle pas assez indicatrice de la fourberie de ces gens que nous accueillons ? Ne devrait-elle pas nous engager à refuser pour toujours toutes leurs demandes de naturalisation ?

Les hommes qui avaient intérêt à fermer les yeux sur les naturalisations leur donnaient pour prétexte que, la population française ne s'accroissant pas, il était nécessaire de la renforcer par des éléments étrangers. C'est là une honteuse supercherie destinée à cacher des intérêts inavouables. C'est un crime même ; car, en suivant de semblables principes, la France disparaîtrait bientôt en tant que France morale et intellectuelle, elle deviendrait une sorte de pays international sans tradition autre que l'intérêt matériel, sans idéal.

On sait combien la composition internationale de la population dans les États-Unis d'Amérique du Nord a dernièrement entravé les décisions de cette grande République. On a vu se dresser dans l'État une opposition formidable contre la ligne de conduite que dictaient au Gouvernement américain l'honneur, la justice et l'intérêt même de la nation. C'est que, dans ce peuple amé-

(1) Pendant que je corrige les épreuves de ces pages, le Gouvernement français présente aux Chambres un projet de loi destiné à combattre les mauvais effets de la naturalisation telle qu'on la pratiquait dans notre pays avant la guerre.

(2) Loi dite Delbrück, article 25, alinéa 2, de la loi du 22 juillet 1913 sur l'acquisition et la perte de la nationalité allemande.

ricain composé d'immigrés de tous les pays du monde, chaque nationalité s'est conservée, gardant ses traditions, faisant trop souvent passer l'intérêt de son pays d'origine avant celui de sa patrie d'adoption.

L'Amérique du Nord ne possède pas encore de génie propre, sa culture est le produit de toutes les mentalités étrangères et, chez elle, chaque individu figure, sinon avec sa langue, du moins avec son esprit, ses tendances et ses traditions originelles. Dans ce riche et puissant État aucun idéal de grande envergure n'existe en dehors des affaires. On trouve bien, chez les gens d'esprit élevé, un réel sentiment de ce qui manque aux besoins intellectuels du public, et des flots d'or sont journellement répandus afin de faire naître le goût ; mais aucune flamme ne jaillit encore de cette nation si nombreuse, si active, si généreuse et si égoïste, si courageuse et si timide, tandis que des groupements de citoyens d'origine étrangère s'efforcent d'entraîner l'État vers l'idéal de leur ancienne patrie. Tel est le résultat des théories internationalistes. Il faudra des siècles et des siècles pour que l'unité parfaite se fasse dans cette nation, et cette unité ne commencera de naître que longtemps après le jour où les États-Unis, pourvus d'une population suffisante, auront renoncé à la naturalisation des étrangers.

Il y a moins de deux siècles, les territoires de l'Amérique du Nord étaient anglais et français. On y pensait alors comme on pensait en Europe, comme en pense encore au Canada. Quel chemin parcouru depuis ce temps ! Combien différente est aujourd'hui la mentalité américaine de celle de l'Angleterre, bien que les deux peuples soient de même langue ! Que de modifications produites dans les esprits par le contact des immigrés !

On ne peut savoir ce que produira dans l'avenir ce mélange de tant d'éléments disparates, alors que, par l'expérience de tous les temps, nous connaissons les

résultats du nationalisme, du développement d'un peuple sur lui-même ; et, quoi qu'il en puisse advenir des États basés sur le mélange des races, nous ne pouvons être assurés qu'ils atteindront un jour le degré d'élévation intellectuelle et morale des peuples respectueux de leurs traditions, épris du souvenir des œuvres de leurs aïeux. Il faut avant tout que, dans les pays neufs, les siècles enfantent l'histoire, la tradition, le sentiment de la nationalité, fassent naître ces battements de cœur qui poussent le citoyen à placer l'amour de la patrie au-dessus des intérêts personnels.

Loin de mon esprit cependant la pensée que la France rompe avec ses traditions séculaires d'hospitalité ; tout au contraire, qu'elle continue son accueil envers les étrangers, avec les réserves dictées par l'expérience ; mais qu'elle ne permette pas à des gens qui ne pensent pas comme ses enfants de s'immiscer dans ses affaires, qu'elle veille sur sa propre nationalité avec le même soin jaloux qu'ont mis les peuples asservis à conserver le patrimoine moral et intellectuel de leurs ancêtres.

La reconstitution des nationalités opprimées ralentira, bien certainement, ce courant néfaste de la naturalisation, aussi bien en France que dans les autres pays. Elle rendra le plus grand des services à tous les peuples, en permettant à chacun de progresser par la mise en valeur de son génie propre, en concentrant dans leur milieu les efforts des mentalités diverses, en frappant de mort cet internationalisme dont tous les États, depuis un siècle, subissent les effets délétères. Mais, pour avoir le droit de conserver notre culture à l'abri des influences étrangères, nous avons le devoir de rendre à chacun son toit familial.

De tous les peuples européens, le Français est très certainement l'un des plus unifiés au point de vue national ; la vaillance de nos troupes, le calme des populations pendant la guerre, l'« Union sacrée » l'ont bien montré. Et cependant la France est composée d'une multitude de peuples différents, unis par les intérêts généraux communs, par l'amour d'une patrie à la prospérité de laquelle tous les Français ont consacré leurs efforts, donné leur vie.

En France, on parle breton, bas-normand, flamand, auvergnat, italien, catalan et une foule de patois. Jadis, alors que notre pays était divisé en provinces, chaque parler possédait son territoire, son parlement, et son peuple jouissait d'une sorte d'autonomie, était à même de défendre ses intérêts. Aujourd'hui, depuis que le territoire a été divisé d'une manière arbitraire, surtout en vue d'effacer les frontières des anciennes provinces, les intérêts seuls sont demeurés groupés et se traduisent encore par les dénominations d'antan, Bretagne, Normandie, Flandres, etc. Or, les intérêts et les sentiments intimes des diverses provinces sont souvent contraires, et une mesure prise pour favoriser Marseille, par exemple, est préjudiciable à Lille ou à Bordeaux. Le plus souvent les tendances et les besoins se groupent par dialectes, comme autrefois ils se réunissaient par provinces. La centralisation du pouvoir et de la législation, les mesures générales économiques, douanières et fiscales causent, somme toute, bien souvent des torts sérieux aux populations, et ce mépris absolu de l'État pour les nationalités qui constituent la France est une grave injustice. Espérons que non seulement les appels des peuples opprimés seront entendus par ceux auxquels le destin a confié le sort des nations ; mais aussi que cet essor des nationalités fera réfléchir quant à la composition même des anciens États, dont les diverses provinces,

unies par leur patriotisme, sont le plus souvent éloignées les unes des autres par les intérêts, le caractère et la vie privée.

Laissons aux Teutons ces théories barbares de l'assimilation des peuples ; on sait quels résultats ont été obtenus par cette cruelle méthode en Pologne, en Lorraine, en Alsace. Respectons les idées, les croyances et le parler de chacun : que les dialectes demeurent la langue de la famille, du terroir, et que le français corresponde à l'idée de cette grande et glorieuse patrie faite du sang de tous ses enfants. Les Basques, les Gascons, les Picards, les Bretons ne seront pas moins bons Français parce qu'on respectera leurs vieux souvenirs, le parler qu'ils chérissent depuis leur enfance.

D'ailleurs, il semble que, d'une manière générale, l'avenir des nations soit plutôt dans la fédération que dans la centralisation. Le régime d'oppression, outre qu'il blesse la justice, a fait ses tristes preuves, la centralisation à outrance, le progrès matériel, tel qu'il était compris il y a deux ans encore, et une foule de conceptions sociales ont péri dans une désastreuse faillite. Les gens sensés comprennent aujourd'hui que la nécessité s'impose de réédifier la chose publique sur de nouvelles bases, de renoncer à ces essais déplorables dont le monde civilisé est la victime depuis plus d'un siècle. C'est par la fédération et le régionalisme, filles émancipées de la féodalité, que la stabilité peut être rendue aux grands États, que les nouvelles nations peuvent être à même de protéger leur berceau. C'est par la fédération qu'on obtiendra l'émulation féconde non seulement entre les divers États autonomes, mais entre les diverses parties des mêmes groupements politiques. Parler, coutumes, industries locales, costumes, tout disparaît aujourd'hui devant cette uniformité banale voulue par l'impérialisme de la concentration, et les conséquences de cet abandon

des traditions ne sont pas seulement superficielles, elles atteignent jusqu'au fond de l'âme, aucun sentiment de terroir ne rattachant plus l'individu à ces lieux où il a vécu son enfance, où se trouvent ses proches, ses amis. Il part sans désir de retour, comme s'il était privé de patrie, et va dans les villes mener l'existence précaire du déraciné : c'est un étranger qui, le plus souvent, sème autour de lui des ferments délétères.

*
* *

Au sortir du terrible cataclysme qui ravage le vieux monde en ce moment, il importera de combattre l'ancien principe gouvernemental de la domination pour faire naître une ère nouvelle, celle des nationalités. Mais les conditions de stabilité de la vieille Europe sont ancrées à tel point dans le système que condamnent aujourd'hui la morale et l'intérêt publics, qu'il sera malaisé d'accorder dès maintenant aux diverses familles ethniques les satisfactions auxquelles elles ont droit. Chaque État, qu'il soit très grand ou plus modeste, a, par un travail séculaire, organisé sa vie en se basant sur l'ancien régime politique des États, et rompre avec ces traditions, sans transition, serait vouer à la ruine la plupart des grandes puissances. L'émancipation des peuples doit donc être, dans la plupart des cas, une opération de longue haleine ; car on ne passerait pas, sans grands dangers, de la centralisation à outrance à la liberté absolue, même à la fédération et au régionalisme.

Plusieurs peuples indépendants ont des droits qu'il y aura lieu tout d'abord de satisfaire, en leur rendant leurs territoires nationaux ravés par d'ambitieux voisins. Mais, en dehors de ces justes restitutions, l'Europe se doit à elle-même de venir en aide aux nations opprimées, de

rendre l'indépendance à des groupes humains déposés des libertés auxquelles tout homme a droit.

En Europe, c'est uniquement sur l'élément slave que doit porter l'attention des puissances. Polonais, Tchèques, Moraves, Slovènes, Croates, Bosniens et Serbes conjurent les grands États d'avoir pitié de leurs malheurs, font valoir leurs titres à profiter, eux aussi, de la lumière du jour. En Asie, les Arméniens, les Syriens martyrisés réclament leurs droits à la vie, demandent à l'humanité miséricorde.

Ces diverses nations possèdent toutes des titres éclatants à la bienveillance, quoique l'histoire soit bien différente pour chacune d'elles. Les Arméniens, sur les origines desquels j'aurai l'occasion de revenir plus longuement, appartiennent à l'une des nationalités les plus anciennes du monde, alors que les Slaves, de venue récente dans nos pays européens, n'étaient encore que des barbares sans annales aux premiers siècles de notre ère. Mais ce n'est pas à l'antiquité des titres de noblesse qu'il convient de s'en rapporter pour rendre la justice, c'est au droit réel, actuel; et ce qui doit être fait pour les Arméniens doit aussi l'être pour les Slaves de l'Europe. D'ailleurs, ces nations ont elles-mêmes pris soin de grouper leurs aspirations et de présenter leurs revendications sous une forme permettant à l'Entente de les satisfaire, après les avoir discutées, corrigées suivant les exigences de la politique mondiale.

Trois groupes se sont formés parmi les Slaves, celui des Polonais, celui des Yougo-Slaves et celui des Tchèques de la Bohême et de la Moravie.

En ce qui regarde les Polonais, la Russie a pris des engagements que l'indigne comédie jouée par les Austro-Allemands ne saurait modifier. Ce sont donc les Yougo-Slaves et les Tchèques seulement qui attendent des puissances leur destin.

Les Yougo-Slaves font partie d'un flot d'invasions beaucoup moins ancien que celui des Arméniens. Ils appartiennent à cette grande marée qui, vers le troisième siècle de notre ère, est venue battre les frontières de la vieille civilisation gréco-romaine, qui, en détruisant l'Empire des Césars, tant en Occident qu'en Orient, a facilité aux Arabes d'abord, aux Turcs ensuite, la conquête de la moitié du monde civilisé. Ces nouveaux venus ont, à cette époque, joué un rôle néfaste; mais peu à peu les Slaves se sont fixés dans les Balkans, se sont civilisés et, après avoir été des destructeurs, sont devenus les défenseurs de ce qui restait alors du vieux monde, contre les entreprises des barbares de l'Orient.

Les Yougo-Slaves, comme tous les peuples primitifs qui envahirent l'Europe à cette époque, étaient divisés en tribus, et ces tribus, peu à peu, se constituèrent en royaumes. L'État slovène se fonda le premier, au septième siècle, et s'écroula au neuvième, sous les coups des Allemands et des Hongrois. C'est au neuvième siècle qu'apparurent la Serbie et la Croatie; la seconde de ces principautés guerroya contre la République de Venise avec quelque succès, mais, comme l'État slovène, fut écrasée par les Hongrois (1102), puis, suivant le même sort que ses congénères, elle entra dans l'Empire des Habsbourg (1526) lors de l'invasion des Turcs. Quant à l'État serbe, après avoir triomphé des Byzantins et des Bulgares, il succomba sous les coups des sultans de Constantinople (1371, 1389).

Je n'insisterai pas sur l'histoire des divers éléments yougo-slaves, tour à tour martyrisés par les Turcs, opprimés par les Hongrois. Chacun a connu les efforts de 1848, 1870, 1878 tentés par les Slaves du sud de l'Autriche pour s'affranchir du joug des Habsbourg, et la cruauté avec laquelle ils en furent châtiés. En les divisant au point de vue administratif, leurs maîtres espé-

raient leur faire perdre leur sentiment de l'unité nationale. Cette politique était dictée par de vieilles traditions. Les empereurs d'Allemagne, se considérant comme les héritiers des Césars, tenaient pour ennemis tous les peuples nouvellement arrivés en Europe, les traitaient en barbares, cherchaient à les affaiblir, à les subjuguier par tous les moyens. D'ailleurs, les prétentions impérialistes de Vienne s'étendaient aussi bien à l'Italie qu'à la Macédoine devenue slave ; Rome et Constantinople étaient l'objet de ses convoitises.

Cependant, tous les Yougo-Slaves, qu'ils soient Serbes, Croates, Slovènes ou autres, parlent des dialectes de la même langue, sont mus par les mêmes intérêts et animés des mêmes sentiments patriotiques. Les seules différences qu'on puisse relever chez eux sont dans les convictions religieuses ; mais, chez ce peuple, catholiques, orthodoxes ou musulmans n'ont qu'un seul idéal, l'émancipation de la communauté tout entière, sous la forme d'une grande Serbie. Le respect des intérêts et des tendances provinciales ferait, dans le nouvel État, l'objet de dispositions politiques intérieures.

Supprimé par la Censure.

Supprimé par la Censure.

Il est impossible de préjuger des décisions que prendra le Congrès de la paix, quant au développement de la Serbie ; certainement ce pays recevra d'énormes compensations en reconnaissance de son admirable bravoure, en réparation des affreux malheurs dont il est la victime ; mais, d'une part, le respect des nationalités n'entraîne pas forcément la constitution d'un État unique yougoslave, et, d'autre part, les grandes puissances belligérantes, qui ont pris les armes au sujet de la question serbe, ne seront certainement pas toutes disposées à sacrifier leurs intérêts, après avoir versé le sang de leurs soldats sur les champs de bataille. Il est donc prudent de s'abstenir de tout pronostic au sujet de l'avenir politique de la Yougo-Slavie, tout en faisant des vœux ardents pour

que son amour de la liberté trouve toutes les satisfactions auxquelles l'héroïsme des armées serbes lui donne droit.

Quant à la Bohême, pays des aspirations élevées, vieille amie de la France, richissime par ses ressources minières, par la fertilité de ses terres, par l'énergie et le grand essor intellectuel de son peuple, elle serait à tous points de vue l'un des districts les plus développés de l'Europe si, depuis des siècles, elle n'était tenue dans le servage par la Double Monarchie. Elle est aujourd'hui l'une des principales parmi les sources de puissance industrielle dans le domaine des Habsbourg; libérée, elle sera demain l'émule de la Belgique, des départements du nord de la France, des plus florissants comtés de l'Angleterre.

Au point de vue national, les Tchèques demandent que la Moravie et la Slovaquie leur soient unies, pour former un État confédéré de 10 à 12 millions d'habitants occupant le milieu de l'Europe Centrale, et proposent d'élever ainsi une barrière entre les Allemands du Nord et ceux du Sud. Il n'est pas une seule des puissances de l'Entente qui puisse soulever des objections contre la création d'un semblable État, alors que son existence servira si avantageusement les intérêts de la paix mondiale.

Les frontières naturelles de la Bohême sont marquées par les chaînes de montagnes qui limitent son quadrilatère. Ne pas respecter ces lois naturelles serait causer au peuple tchèque un préjudice énorme, tant au point de vue économique qu'à celui de sa sécurité. Il est donc de toute nécessité d'adjoindre aux districts purement slaves les bandes de territoire où se sont installés des colons de langue germanique et qui, géographiquement, font partie du royaume de saint Venceslas; car, s'il doit être commis un dommage envers l'une des deux nationalités, slave ou

teutonne, c'est bien certainement au détriment des Allemands qu'elle doit avoir lieu. *Væ victis*.

Prague, on le sait, fut conquise par les Slaves sur les Germains au cinquième siècle de notre ère, et la Bohême, qui devint chrétienne au neuvième siècle, constituait depuis longtemps un royaume indépendant qui, après environ mille ans d'existence, tomba, en 1545, sous le joug de l'Autriche. Les Tchèques n'ont donc perdu leur autonomie que depuis moins de quatre cents ans et, chez eux, l'esprit national est, durant cette longue période de souffrances, demeuré intact. Les Allemands du Sud se sont perpétuellement efforcés de germaniser ces populations, ont usé de tous les moyens, même les plus inavouables, pour réduire ce peuple héroïque, mais ce fut toujours en vain ; l'Autriche n'a fait qu'aviver la haine de ses victimes. Quand, il y a plus de trente ans de cela, je parcourais la Bohême en géologue, il m'arrivait souvent de m'adresser aux gens de la campagne ; toujours je le faisais en français, bien que je fusse certain de ne pas être compris, et je ne me risquais à parler allemand qu'après avoir ainsi déclaré ma nationalité. M'exprimer tout d'abord dans la langue des maîtres détestés eût été m'assurer un tout autre accueil que celui auquel me donnait droit ma qualité de Français, de la part de nos amis les Slaves de Bohême.

La question slave touche aux intérêts vitaux de l'Europe tout entière ; les décisions qui seront prises par le Congrès de la paix au sujet des Tchèques et des Yougo-Slaves seront d'une portée très considérable, et la politique traditionnelle des grandes nations interviendra dans les discussions. Il est donc préférable de demeurer très réservé, quant à ce grave problème, et de montrer seulement quelles sont les espérances des peuples slaves et leurs titres à l'émancipation. Il n'en est pas de même en ce qui regarde les Arméniens dont je vais avoir à

parler. Ce peuple habitant l'Asie, sa reconstitution politique n'entraîne pas de conséquences aussi graves que l'autonomie des États slaves; bien plus, elle étendrait vers l'Orient la civilisation, et serait d'un grand secours pour le progrès général, sans porter préjudice à qui que ce soit.





DEUXIÈME PARTIE

LES ARMÉNIENS

De tous les peuples appelés à la reconstitution de leur nationalité politique, l'un des plus intéressants et des plus justifiés à jouir d'une renaissance nationale est, sans contredit, le peuple arménien qui, malgré les plus affreuses persécutions, en dépit des efforts de maîtres barbares, a su, pendant des siècles et des siècles, conserver ses traditions, sa langue et le culte de ses aïeux. Cette persistance de la vitalité arménienne est l'un des faits les plus remarquables de l'histoire orientale, un fait presque unique en son genre; car, de tous les peuples asservis aux Arabes et aux Turcs, il en est bien peu qui aient su garder les trois éléments principaux de la nationalité, mœurs, langage et religion.

Les Ghèbres, derniers débris mazdéens de la Perse antique, forment encore des communautés maintenues seulement par le culte; car la vieille langue peu à peu est disparue pour faire place à des dialectes du persan moderne mélangés de formes archaïques.

Les Chaldéens, pour la plupart chrétiens, ont, pour beaucoup, abandonné leur langue, alors qu'un grand nombre a changé de religion et s'est fondu dans la masse des Arabes.

Les chrétiens de Saint-Jean (Mandéens), peu nombreux, vivant dans la Basse-Chaldée, sont encore liés par des croyances religieuses, mais leur ancien parler est mort.

Les Coptes, en Égypte, demeurés chrétiens, ont vu s'éteindre leur langue depuis un siècle à peine, et la Syrie a connu les mêmes oublis d'un grand nombre de ses traditions : Coptes et Syriens n'entendent plus que la langue de leurs maîtres.

Peu à peu la religion musulmane est parvenue non seulement à unifier le langage, mais aussi à réduire les croyances; et ce ne sont plus que des lambeaux des chrétiens de l'Orient que nous rencontrons aujourd'hui dans l'Empire turc.

Presque seuls les Arméniens ont eu la force morale de tenir tête à l'orage; seuls ils ont gardé tout le patrimoine intellectuel et moral de leurs ancêtres.

L'histoire de cette race remonte jusqu'à des temps fort reculés. Venus, on ne sait d'où, aux mêmes époques que les hommes qui ont peuplé l'Europe, les Arméniens ont jadis habité les steppes de la Russie et les plaines du bas Danube, pendant longtemps la Thrace, où ils ont vécu côte à côte avec les Hellènes leurs congénères. Nous les voyons ensuite traverser l'Hellespont vers le siècle de la guerre de Troie, puis se fixer en Phrygie, avec les Phrygiens dont ils n'étaient alors qu'une grande tribu. A cette époque l'Empire des Hétéens venait de s'éteindre. C'est de la Phrygie que, contrairement à la loi générale des migrations, les Arméniens ont marché vers l'Orient, par la haute vallée de l'Euphrate, et sont allés occuper les régions de Van, d'Ourmiah, d'Erzeroum et de l'Ararat. Le royaume d'Ourartou venait de disparaître; ils se sont installés sur ses ruines.

C'est alors qu'apparaît la grande figure de Haïk, personnage fabuleux dans les traditions, mais assurément réel, que Moïse de Khorène nous montre dans sa forme

héroïque, luttant contre Bel, c'est-à-dire contre les rois de l'Assyrie. La grande Arménie de nos jours était alors occupée par des peuples apparentés aux Caucasiens actuels, aux Lases, aux Mingréliens et aux Géorgiens, dont les rois d'Assour pensaient pouvoir se rendre maîtres après la chute du puissant État des bords du lac de Van. Mais Ninive elle-même devait tomber peu après ; et, c'est à la faveur de cette révolution que les Arméniens ont eu le loisir d'affermir leur pouvoir dans les régions qu'ils venaient de conquérir sous la conduite de Haïk. Le premier royaume des Arméniens, « Haÿ », était fondé six ou sept cents ans avant notre ère, et le nom de Haïk demeura dans les esprits jusqu'à nos jours, synthétisant l'élément arménien qui venait de se séparer de la nation phrygienne.

Quelques siècles après le désastre de Ninive, ce fut le tour des Mèdes d'être dépossédés du pouvoir. Le sceptre passa aux mains des Perses, dont le flot contraignit les anciens maîtres de l'Iran à se retirer dans les montagnes. C'est alors que ces tribus entrèrent en contact avec les Arméniens, que, repoussés de l'Est, ils transmirent cette pression aux peuples de l'Ararat.

Les Mèdes étaient des Iraniens, comme les Perses, mais formaient la première vague d'invasion de ce groupe ethnique dans l'Asie Antérieure. Ils occupaient tout le nord de la Perse et l'Atropatène, la vallée de l'Araxe. C'est dans la chaîne bordière, au sud de l'Ararat et vers le cours supérieur du Tigre et de l'Euphrate, qu'ils se retirèrent et s'établirent sous le nom de Kurdes qu'ils portent encore de nos jours, les Carduques des classiques grecs et latins.

Ainsi les Arméniens se trouvaient être encadrés, au nord, par les Géorgiens et par les Mingréliens (Ibériens), au nord-ouest par les Lazes (Saspies, Moschiens), à l'est par les Caspiens et les Cadusiens, sur le bas Araxe et au

sud par les Carduques. Depuis ces temps, perpétuellement en guerre avec leurs divers voisins, ils ont peu à peu refoulé les Ibériens vers le nord ; mais ne semblent pas avoir éprouvé de grandes difficultés de la part des Caspiens. Jusqu'à ce jour, ils ont soutenu de terribles luttes contre les Lazes et, plus spécialement encore, contre les Kurdes.

Ce n'est qu'au temps des Achéménides, que les Arméniens commencent à jouer un rôle politique important. Sous Darius I^{er}, l'Arménie formait une satrapie qui s'étendait depuis l'Araxe jusqu'au Pont-Euxin, et possédait sur la côte Trébizonde (Trapezus), Kérasunde (Cerasus) et Ordou (Cotyora ?). Mais bientôt le littoral cessa de lui appartenir, et l'Arménie s'arrêta de ce côté aux Alpes Pontiques. Quant à l'Ibérie, à la Colchide et à la Lazique, elles demeurèrent toujours en dehors de l'Empire des Achéménides, de telle sorte que, durant le pouvoir de cette dynastie perse, les Arméniens furent peuple frontière et, à ce titre, eurent à résister aux royaumes du Nord.

Aucun auteur arménien ne nous fournit de renseignements quant aux événements qui se sont passés dans cette région pendant les temps achéménides ; mais les inscriptions lapidaires des Perses comblent cette lacune, et l'ensemble de l'histoire permet de comprendre quelle était alors la situation de l'Arménie. L'âpreté de la lutte que les Arméniens soutinrent alors pour la conservation de leur indépendance, les succès remportés par leurs armes contre les multitudes du Roi des rois, montrent que déjà ce peuple était fortement organisé et très puissant. Plusieurs expéditions furent nécessaires pour le réduire à la vassalité.

Hérodote (VII, 73), décrivant l'armée de Xerxès lors du passage de l'Hellespont (486 av. J.-C.), s'exprime en ces termes au sujet des Arméniens :

Les Arméniens étaient armés comme les Phrygiens,

dont ils sont une colonie. Les uns et les autres étaient commandés par Artochme, qui avait épousé une fille de Darius.

Et un peu plus haut (VII, 73), l'historien grec dit :

Les Phrygiens s'appelèrent Briges, suivant les Macédoniens, tant que ces peuples restèrent en Europe et demeurèrent avec eux ; mais, étant passés en Asie, ils changèrent de nom en changeant de pays, et prirent celui de Phrygiens.

Ces quelques lignes, on le voit, sont infiniment précieuses en ce qui concerne les origines des Arméniens. Quant à la Phrygie dont parle Hérodote, son peuple, frère des Arméniens, se fondit peu à peu dans l'élément grec prépondérant en Asie Mineure, et disparut de la face du monde en tant que nation.

Jusqu'au cinquième siècle de notre ère, l'Arménie ne possédait pas de caractères propres pour écrire sa langue. Dans la Transcaucasie et les pays de l'Ararat, on faisait usage du syriaque comme langue religieuse, du pehlvi et du grec dans les documents de la vie courante. Il s'ensuit que les souvenirs historiques, transmis oralement, avaient bien vite dégénéré en fables et en légendes. Ce sont ces traditions que reproduisent les historiens postérieurs, Moïse de Khorène le premier, quand il parle du héros de la race, Haïk, qui, « ne voulant point courber le front sous le joug de Bel, le tyran babylonien, se retranche dans les montagnes de l'Arménie, est poursuivi par Bel arrivant à la tête d'une puissante armée ; lutte avec ses hommes contre lui et ses nombreuses troupes, le tue au fort de la bataille, d'une flèche bien lancée ; disperse son armée et fonde la patrie arménienne indépendante ».

Et cette romanesque épopée d'Ara le Beau, qui meurt victime de sa fidélité envers sa patrie et sa femme Nevarte, et refuse la main et le trône de Sémiramis, n'y

devons-nous pas voir un écho des vieilles traditions aryennes du nationalisme et du respect pour la foi jurée ?

Chez tous les peuples, les souvenirs relatifs aux origines se sont traduits en légendes et, bien souvent, dans ces récits confus, on retrouve des allusions à des faits réels. Les traditions arméniennes se montrent, en général, plus claires que celles auxquelles nous sommes accoutumés, et mettent à même de retracer, dans les grandes lignes du moins, les mouvements et les efforts de ce peuple. On y retrouve des assertions qui concordent avec les dires des auteurs classiques, avec les traces laissées par les Arméniens dans les pays que leurs migrations les ont fait traverser. Les noms de lac ascanien, port ascanien et îles ascaniennes, dans les pays du Bosphore, sont autant de témoins des migrations d'Askénazou, Aschkénas de la Bible, c'est-à-dire des Phrygiens comprenant les Arméniens dans leur nation.

Lors de la chute de l'Empire des Achéménides et de la conquête macédonienne, l'Arménie, semi-autonome, qui déjà possédait ses rois et ses traditions de liberté, suivit le sort de toutes les satrapies de la Perse ; mais bientôt elle s'émancipa du joug des Séleucides de Syrie, et reprit son indépendance.

Quoi qu'il en soit, après une dynastie contemporaine des premiers Séleucides, les chronologistes indigènes placent une période de domination grecque ; c'est à cette époque qu'Antiochus le Grand fut défait par les Romains. L'Arménie, alors, s'émancipa de nouveau, et se partagea en deux royaumes, celui de la Grande Arménie, situé à l'orient de l'Euphrate, et celui de la Petite Arménie, qui s'étendait à l'occident du même fleuve. Artaxias régnait sur le premier de ces États, Zariadras sur le second.

Cette période est l'une des plus glorieuses de l'Arménie. Ces deux princes, ligüés contre les Grecs et contre leurs turbulents voisins du nord et de l'orient, étendi-

rent les limites de leurs domaines, jouèrent un grand rôle dans la politique générale de l'Asie à ces époques, et fondèrent des dynasties qui se continuèrent pendant plusieurs siècles. Puis, à l'époque parthe, nous voyons se former un royaume arsacide spécial, uni par les liens de famille à celui du Roi des rois, mais toujours indépendant. L'Arménie, placée entre les possessions romaines et celles des souverains de la Perse, alliée tour à tour à l'un ou à l'autre de ses puissants voisins, connut pendant plusieurs centaines d'années les désastres de la guerre. Vaillamment elle tint tête aux orages, ses armées remportèrent souvent de brillants succès et, peu à peu, guidés par leurs traditions, poussés par leur esprit aryen, les Arméniens inclinèrent vers la culture romaine et le christianisme.

En 301, Tiridate embrasse la religion du Christ, ce que faisait douze ans plus tard Constantin I^{er}. Dès lors l'Arménie se trouvait liée à l'Empire romain, formait le poste avancé de la chrétienté en Orient. La Perse sassanide, revenue à la vieille religion iranienne, le mazdéisme, devait dès lors confondre dans ses haines les Arméniens et les Romains. L'Arménie devient à nouveau le champ de bataille où se rencontrent les immortels et les légions, vingt fois elle est dévastée, prise et reprise. Enfin la dynastie arsacide, mal soutenue par Byzance, succombe, et l'Arménie est partagée entre le Roi des rois et l'Empereur.

Sous le roi arsacide Vramchapouh un grand mouvement intellectuel et moral se produisit chez les Arméniens qui, de plus en plus, se rattachaient à l'Europe. Le catholicos Sahak et le D^r Mesrob dirigèrent le nouvel essor.

Vers la fin du cinquième siècle, Yezdedjerd II, roi de Perse, « tente de forcer l'Arménie à se convertir au mazdéisme pour l'assimiler entièrement. Les Arméniens se

soulèvent en masse, ayant à leur tête Vartan Mamikonian, le catholicos Hovsep et tout le clergé. Yezdedjerd lance sur l'Arménie une armée formidable pour écraser sa résistance. Vartan et ses 70.000 compagnons d'armes affrontent l'énorme armée perse à Avaraïr ; mais ce prince tombe dans la bataille, ses troupes sont dispersées, et l'Arménie se trouve livrée à la férocité de la soldatesque ennemie. Le peuple tout entier, retranché dans les forteresses et dans les passes des montagnes, poursuit la résistance par une incessante lutte de guérillas. Les femmes, les enfants, les vieillards se retirent dans les forêts, dans les cavernes et sur les montagnes, préférant mener une vie sauvage que de renier leur religion nationale, et l'âme arménienne demeure vivante au milieu des ruines et des cadavres. Vahan Mamikonian continue vaillamment l'œuvre de son oncle. De guerre lasse, la Perse finit par se décider à laisser les Arméniens conserver leurs institutions religieuses et nationales, elle nomme Vahan gouverneur d'Arménie » (1).

Il serait long et fastidieux de reprendre toutes les tentatives faites par les Perses pour amener les Arméniens à changer de religion. Ce n'est d'ailleurs pas par fanatisme qu'agissaient les Sassanides : il existait en Perse de très nombreuses communautés chrétiennes, des évêchés à Ktésiphon, à Ahwaz, dans toute la Chaldée, et les fidèles du Christ n'étaient pas molestés ; mais en Arménie c'était tout autre chose. Ce pays se trouvait, par sa religion, rattaché à l'ennemi romain, et les rois sassanides rencontraient là un obstacle à leurs ambitions d'étendre leur domination jusqu'au Caucase et au Pont-Euxin ; aussi, tant que dura l'Empire iranien, l'Arménie fut-elle le théâtre de luttes sanglantes entre les Perses et les légions.

(1) A. TCHOBANIAN, *op. l.*, p. 8.

L'Arménie occupait, en effet, une situation stratégique très importante par rapport au grand champ de bataille de l'Euphrate et du Tigre. Grâce à sa position, toute marche des Perses vers la Syrie pouvait être arrêtée par une attaque sur son flanc droit, et les communications avec Ktésiphon pouvaient être coupées par quelques légions descendant de Nisibe ou d'Opis.

Le renversement de l'Empire sassanide par les Arabes, au septième siècle, fut bien loin d'apporter aux Arméniens un soulagement à leurs souffrances. Leur pays fut envahi, dévasté, mis à feu et à sang ; mais la population, fidèle à ses traditions, suivant l'exemple de Vahan Mamikonian, organisa la résistance de telle manière que, lassés par leurs inutiles efforts, les Arabes se retirèrent, laissant les Bagratides reconstituer le royaume et bâtir la capitale d'Ani, que les Arméniens dans leur élan patriotique n'hésitent pas à comparer à Byzance. Par son étendue, par ses monuments, certainement Ani n'était qu'une bien petite sœur de la capitale des Bazileïs ; mais elle l'égalait par la foi, par sa culture intellectuelle, ainsi que par le patriotisme et par la valeur militaire de ses habitants.

Le règne des Bagratides fut pour ce malheureux pays une ère nouvelle de prospérité ; mais les désastres de l'Arménie allaient recommencer. Les Turcs seldjoukides se montrent au onzième siècle, renversent le royaume bagratide, détruisent tout et noient le pays dans le sang. Alors reprend pour les infortunés Arméniens la vie dans les montagnes et les cavernes : ils s'enfuient vers le Petit Caucase (Karthli) et le Qara-Baghî (l'ancien Artsakh, province de Sunik), d'autres émigrèrent vers Byzance et jusqu'en Pologne.

Un très grand nombre d'Arméniens conduits par le prince Roupen se dirigent vers la Cilicie, retournent dans ces pays que leurs ancêtres ont quittés depuis bientôt

deux mille ans, mais où se trouvaient d'importantes colonies de leur race. Ils s'emparent des montagnes, s'y fortifient et peu à peu étendent leur territoire jusqu'à la mer. C'était alors le temps des croisades. Spontanément les Arméniens de Cilicie se mettent à la disposition des armées de la Croix et rendent d'importants services aux troupes chrétiennes. En récompense de cette assistance, le pape Célestin III et l'empereur Henri VI, fils de Frédéric Barberousse, érigèrent en royaume la modeste principauté de Roupen; et, en 1383, le pape Grégoire XIII, dans sa bulle *Ecclesia romana*, s'exprimait en ces termes :

« Parmi les autres mérites de la nation arménienne envers l'Église et la République chrétienne, il en est un qui est éminent et digne de particulière mémoire; c'est que, lorsque jadis les princes et les armées chrétiennes allaient au recouvrement de la Terre sainte, nulle nation et nul peuple plus promptement et avec plus de zèle que les Arméniens ne leur prêta son aide, en hommes, en chevaux, en subsistances, en conseils; avec toutes leurs forces et avec la plus grande bravoure et fidélité, ils aidèrent les chrétiens en ces saintes guerres. »

C'était, hélas ! la dernière fois que les Arméniens avaient l'occasion de témoigner, d'une manière active, leur dévouement à la cause de la civilisation contre la barbarie. Durant les croisades le royaume de l'Arménie Mineure était un îlot de l'Europe chrétienne perdu au milieu de l'océan musulman. Au début du quatorzième siècle, la lignée des princes roupéniens étant tombée en quenouille, les Arméniens invitèrent les princes de la famille française de Lusignan à occuper leur trône. C'était se rattacher plus étroitement encore à la civilisation occidentale, et les musulmans, considérant comme un défi l'installation du nouveau roi latin, redoublèrent d'efforts contre ce minuscule État. Enfin, dans les der-

nières années du quatorzième siècle, les Mamelucks parvinrent à détruire ce dernier témoin de la puissance des Croisés que l'Europe ne soutenait plus. Ainsi ces gens furent sacrifiés, il y a bientôt six siècles, et abandonnés en victimes de leur dévouement.

C'en était fini de la Grande Arménie depuis le onzième siècle, elle fut partagée entre les Turcs et les Persans. Ce n'est qu'au début du dix-neuvième siècle que la Russie commençait l'annexion de l'Arménie, ses luttes contre la Perse et contre la Turquie lui avaient déjà donné toute la partie de ce pays située au nord de l'Araxe quand la guerre de 1914 éclata.

*
* *

Celui qui n'a pas visité l'Orient, ou qui l'a parcouru sans entendre les langues qui s'y parlent, ne peut se faire une idée exacte des sentiments que professe le musulman à l'égard du chrétien. Il faut avoir vécu avec ces gens, les avoir, à leur insu, entendu causer entre eux, pour comprendre combien l'enseignement des mollahs peut corrompre l'esprit et le cœur des gens les plus doux et les transformer en fanatiques intransigeants.

A Constantinople, à Téhéran, dans toutes les grandes villes, l'Européen n'est en contact suivi qu'avec des hommes habitués à nos manières ou, tout au moins, accoutumés à dissimuler leurs pensées intimes. Les indigènes semblent penser comme nous, paraissent s'assimiler avec une incroyable facilité nos usages et, devant nous, les suivent avec un naturel qui les fait croire d'une absolue sincérité; mais, à peine rentrés chez eux, ils dépouillent l'Européen factice qu'ils étaient, et redeviennent le barbare sans scrupules ni pitié.

Chez les Turcs la tolérance apparente est beaucoup plus grande que chez les Persans, en ce qui concerne les

rapports entre musulman et Européen. Le Turc ne mange pas de porc, ne boit ni vin ni alcool, mais, plus habile dissimulateur que son voisin de l'Orient, se prête mieux que lui à nos manières.

En Perse, chez les chiïtes, c'est tout autre chose. Le Persan se préoccupe avant tout du pur et de l'impur. Il tient ces préceptes des mazdéens qui, eux-mêmes, avaient été largement influencés par les coutumes du brahmanisme hindou, et le bon chiïte est obligé à mille précautions dans ses rapports avec le chrétien.

Non seulement le Persan ne doit pas manger de porc, de lièvre, de poisson sans écailles, de viande qui n'a pas été saignée en prononçant les paroles rituelles; mais il ne doit pas donner la main à un Européen, ne doit pas porter de gants de peau, devient impur s'il touche un chien, ne peut ni manger ou boire dans un vase ayant servi à un chrétien. Il doit s'abstenir naturellement de vin et d'alcool ⁽¹⁾; mais, de même que le Turc, l'Arabe et tous les musulmans, il lui est loisible, sans déplaire à Mahomet et à Allah, de se livrer aux vices les plus honteux, les plus malpropres.

Pour le musulman, il existe deux sortes de chrétiens, que d'ailleurs il déteste aussi profondément l'une que l'autre : le chrétien étranger auquel il accorde un respect apparent, par crainte, et le chrétien ressortissant turc ou persan vis-à-vis duquel il n'est tenu à aucune réserve.

Chez les Persans, ce chrétien, sujet du Schah, est profondément méprisé; mais, généralement aujourd'hui, laissé à l'écart et rarement molesté. On le fuit plus même qu'un lépreux musulman; mais on ne lui fait pas souvent du mal. Cela tient d'une part à ce que le fond du caractère persan est doux et que le fanatisme ne l'a pas trop cor-

(1) En Perse, les gens de rang élevé méprisent ces préceptes et ne les observent qu'en public, mais cachent soigneusement leur conduite par crainte des mollahs, tout-puissants sur l'esprit de la bourgeoisie et du peuple.

rompu, d'autre part à ce que, depuis le dernier siècle, les puissances européennes ont pris une grande autorité sur la cour persane. Cependant il existe des énergumènes, surtout parmi les séids et les mollahs, qui, s'ils n'étaient retenus par la crainte salutaire des consulats, se laisseraient aller volontiers à des actes blâmables.

Chez les Turcs la condition du chrétien est, et surtout était il y a un siècle au plus, beaucoup plus pénible que partout ailleurs. Le chrétien, somme toute, était l'esclave du musulman; il devait respect, égards et obéissance au premier va-nu-pieds venu, parmi les adorateurs d'Allah. Dans aucun pays l'abus de la force n'a été poussé aussi loin qu'en Turquie. Le vrai croyant se considère comme un être d'essence supérieure, c'est un guerrier. A peine daigne-t-il s'occuper de questions administratives; quant à travailler de ses mains, c'est indigne de lui. Ce sont donc les chrétiens qui doivent faire vivre ce paresseux; et c'est pour cette raison seulement qu'ils ont laissé la vie aux infidèles. Mais les chrétiens doivent être habillés de telle sorte qu'on les puisse reconnaître à première vue, qu'on ne les confonde pas avec la caste supérieure chérie du prophète.

Jadis le chrétien était la chose du musulman, il n'avait droit à aucune sécurité ni dans sa vie et celle des siens, ni dans son honneur et celui de sa famille, ni dans sa fortune. Plaisait-il à un Turc de faire essayer ses chaussures, il appelait un chrétien, qui devait tirer un mouchoir de sa poche et, quelle que fût sa situation, se livrer à cette besogne servile. Même au début du dix-neuvième siècle, à Constantinople, un musulman pouvait, sans risquer même un blâme, arrêter un chrétien dans la rue et lui trancher la tête, pour vérifier le taillant de son sabre. Les chrétiennes et les juives sortaient toujours voilées afin d'échapper aux fantaisies du premier venu des musulmans; mais cette précaution n'était pas tou-

jours suffisante, aussi, le plus souvent, gardaient-elles la maison.

Les églises devaient être petites, sans clocher. Il n'était pas permis de sonner les cloches et, quand il prenait fantaisie à un musulman de mettre à l'abri son cheval dans le sanctuaire ou d'y déposer des ordures, c'était aux chrétiens de la nettoyer. Souvent il appelait le prêtre afin qu'il lui tint l'étrier. Il est inutile d'ajouter que si une troupe musulmane s'arrêtait dans un village, les habitants devaient fournir tout, absolument tout ce qui était exigé.

A partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, vers l'époque de la guerre de Crimée, le sort des chrétiens en Turquie s'améliora sensiblement, sous la pression des puissances qui venaient de secourir le Sultan ; cependant leur situation demeurait encore bien précaire, car le clergé musulman n'avait pas changé de ton, et recommandait la barbarie envers le non-croyant. Il faut encore ajouter, à ce fanatisme entretenu par les prêtres, des superstitions souvent dangereuses pour le chrétien.

Si le Persan soumis au Schah, et placé sous le contrôle des gouverneurs, se montre aujourd'hui tolérant en face des chrétiens, il ne faut pas, cependant, attribuer sa bonté d'âme à des sentiments de pitié ; car, le plus souvent, la crainte des représentants européens le fait agir. La preuve en est que, dans ces derniers temps, quand les troupes osmanlies ont occupé la partie occidentale de l'Azerbaïdjan, les sujets musulmans du Schah, de toutes les races, ont pris part au massacre des Chaldéens et des Arméniens, dans les districts d'Ourmiah et de Salmas, se montrant plus cruels, plus fanatiques que les nomades kurdes eux-mêmes, et, pensant que leurs crimes demeureraient impunis, ils se laissèrent aller à des actes d'infâme barbarie.

On sait quelles horreurs ont été commises par les

Arabes en Perse, en Syrie, dans les provinces byzantines, par les Persans et par les Turcs, on connaît les excès auxquels ces peuples sont capables de se livrer, et cependant il est, parmi les Européens, des gens instruits qui réservent leur admiration pour ces barbares. On se demande s'ils peuvent être de bonne foi.

*
* *

Dès le onzième siècle, lors de la dévastation du royaume d'Ani par les Seldjoukides, beaucoup d'Arméniens quittèrent leur pays, pour aller s'établir à Constantinople, en Pologne, en Hongrie, à Venise, dans toutes les villes chrétiennes de la Méditerranée et, partout, ils jouèrent un rôle très utile pour les pays qui les avaient accueillis. D'autres allèrent aux Indes, jusqu'en Chine, et là, portèrent les premiers éléments de la civilisation européenne. Pendant plusieurs siècles, ils furent presque seuls à entretenir le commerce de nos pays avec les contrées les plus éloignées de l'Asie ; mais, peu à peu, ces transactions passèrent aux mains des Parsis et des Chinois eux-mêmes. La chute du royaume des Lusignan donna un nouvel essor à cette émigration.

Les qualités des Arméniens, en tant qu'administrateurs, leur avaient fait une place importante dans l'Empire byzantin et, quand Mahomet II s'empara de Constantinople, force lui fut de laisser une grande part aux Arméniens dans les affaires du nouvel État. Il suffira, pour préciser le rôle que ces chrétiens ont joué dans le gouvernement de leurs maîtres, de citer, dans les temps modernes, Nubar pacha, Tigrane pacha, Yakoub pacha Artin, en Égypte, Odian, collaborateur de Midhat pacha, en Turquie, Malkom Khan et Ephrém Khan, en Perse.

Ces hommes ont souvent été les conseillers de l'État ; ce n'est pas dire que tous aient servi pour le mieux les

intérêts de ces pays. Certains en ont précipité la ruine par des conceptions en dehors des facultés du peuple ; mais ils ont fait preuve de grande activité et de beaucoup d'intelligence, animés qu'ils étaient par le désir de tirer l'Orient de son ignorance. Si les résultats de ces tentatives n'ont pas été heureux, si les pays musulmans se sont effondrés, c'est qu'ils n'étaient pas préparés à des réformes, c'est que leur fatalisme, les traditions de paresse de leur population, son insouciance du lendemain, les condamnaient à la déchéance.

En Turquie, comme en Perse, les idées libérales, tombant chez des peuples inaptes à les recevoir, ne pouvaient que hâter la ruine. Il fallait laisser à ces peuples le temps de se préparer aux réformes, si toutefois leur esprit en est capable, et non chercher à les imposer sans transition. D'ailleurs le résultat atteint en Chine n'a pas été meilleur que celui obtenu dans l'Asie Occidentale, quelques hommes seulement, dans tous ces pays, étant à même de peser les avantages d'un régime moins autoritaire que celui des siècles passés ; mais, dans la masse, la pensée de l'émancipation semble n'avoir produit jusqu'ici, aussi bien en Extrême-Orient que chez les musulmans, qu'une recrudescence du sentiment xénophobe.

L'avance de la Russie dans le nord de l'Arménie, tant en Turquie qu'en Perse, l'égalité de tous devant la loi, a permis aux Arméniens russes de se développer avec une rapidité extrême. Ils ont triplé leur nombre dans les pays soumis au Tsar, se sont fait de grandes situations, ont rendu d'immenses services dans l'administration comme dans l'armée. On a fait grand état de ce que quelques-uns d'entre eux, suivant du reste les révolutionnaires russes et imitant leurs procédés, se soient laissés aller, lors de la crise du Caucase, à des excès fâcheux, à des actes de terrorisme. L'immense majorité de la population a toujours conservé l'attitude la plus raisonnable

et la plus sage. D'ailleurs la jeunesse arménienne, tout entière, fait aujourd'hui plus que de racheter ces moments de folie d'une infime minorité, par son héroïsme devant l'ennemi turco-allemand, par son dévouement à la cause de la civilisation, à celle de l'Entente.

Toutefois, si, par leurs grandes qualités, les Arméniens méritent l'estime, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont parfois des défauts qu'on ne peut passer sous silence, si l'on veut les décrire sincèrement et non faire leur panégyrique. M. P. Quillard, dans son livre *Pour l'Arménie, Mémoire et dossier*, s'exprime ainsi : « De ce que la plupart des sarrafs (changeurs) sont Arméniens, ils (les Européens) concluent vite que tous les Arméniens sont des sarrafs ; quant à l'honnêteté des intermédiaires de bazar, qu'ils soient Grecs, Arméniens, juifs ou Levantins catholiques, elle est en effet douteuse ; mais c'est une singulière méthode que de juger tout un peuple sur quelques individus, qui ont des défauts inhérents à leur profession et non point des défauts particuliers à leur race. » Je partage l'avis de M. P. Quillard. Lord Byron a dit fort justement : « Les vices des Arméniens sont ceux de la contrainte. » Rien n'est plus juste que cette appréciation du grand poète ; car, n'ayant à leur disposition, pour lutter contre la brutalité de leurs maîtres, d'autre arme que la finesse, les chrétiens d'Orient, sans exception, sont passés maîtres comme hommes d'affaires, et les peuples qui les jalourent, Turcs, Arabes, Géorgiens, Tartares, Mingréliens, etc., devraient plutôt se reprocher leur paresse d'esprit, que montrer de l'hostilité envers des hommes qui, par leur énergie, font prospérer les pays où le sort les conduit.

De même que tous les Arméniens ne sont pas des sarrafs, de même tous ne sont pas des terroristes, beaucoup s'en faut.

La forme violente d'un patriotisme mal compris, chez

une poignée de gens exaltés, désavouée par la grande majorité de la nation, n'a d'ailleurs eu qu'un temps très court ; et, depuis bien des années, il n'est plus question de terrorisme dans les cercles arméniens les plus avancés. Mais les faits, grossis par les autorités turques, par la diplomatie et les journaux de l'Allemagne, pouvaient être d'usage pour le service des visées teutoniques. On les exploita d'une manière éhontée, barbare en Turquie, et, à Berlin, on en profita pour faire l'apologie des crimes qui se commettaient en Orient.

Vers la fin de l'automne 1915 toute la presse germanique reproduisait ces lignes odieuses : « Il serait grand temps que les Allemands se rendissent compte au moins d'où provient le bruit fait au sujet des atrocités arméniennes, qu'ils comprissent enfin que ce n'est pas notre affaire de nous apitoyer sur le sort des *révolutionnaires* et *insurgés* arméniens, qui présentent un grand danger pour notre fidèle alliée turque et qui sont l'instrument de nos mortels ennemis, l'Angleterre et la Russie. Si les Turcs ne se défendaient pas énergiquement contre le *danger arménien*, ils rendraient à leurs alliés un aussi mauvais service qu'à eux-mêmes. Voilà pourquoi, nous autres Allemands, nous devons considérer cette question arménienne non seulement comme intéressant la Turquie, mais encore comme concernant tous ses alliés et la soutenir contre les attaques venues du dehors ⁽¹⁾. »

On tressaille d'horreur et de mépris en lisant ces lignes, où les gémissements, les supplications des infortunés menés à la mort sont travestis, transformés en cris de révolte, en actes de rébellion ! Mais le mensonge germanique ne revêt-il pas toujours les formes les plus odieuses ?

*
* *

(1) REVENTLOW, *Deutsche Tageszeitung*, 19 décembre 1915.

L'ancien patrimoine des Arméniens se trouvait être, en 1914, partagé entre trois États, la Turquie qui en possédait la plus grande part, la Russie et la Perse.

En Russie, les Arméniens habitent plus spécialement la plaine d'Erivan, la vallée de l'Araxe, les montagnes de l'Ala-gheuz, volcan éteint, frère de l'Ararat, celles du Petit Caucase, le Qara-Baghi dans les environs du Gheuktchaï (le Goktcha des Russes), les vallées du Débédatchaï, de la rivière Khram et celles des autres affluents méridionaux de la Kourah, sans dépasser ce fleuve vers le nord. Dans la plaine, ils sont mélangés aux Tartares; alors que, dans la montagne, ils voisinent avec les Kurdes et les Lazes. Partout les villages de ces divers éléments ethniques sont distincts, et leurs territoires sont enchevêtrés les uns dans les autres; mais, bien qu'ennemis séculaires, ces gens vivent en paix, tous sont désarmés et la police du Tsar veille. C'est un avantage inappréciable pour les Arméniens qui peuvent en toute sécurité se livrer à leurs cultures et à leurs affaires.

Le centre religieux et intellectuel des Arméniens Grégoriens est, on le sait, à Etschmiadzin (Vagharschapat), bourgade voisine d'Erivan, située dans cette belle plaine, riche et fertile, qui s'étend au pied de l'Ararat du côté du nord. Là se dressent les clochers de la basilique arménienne, environnée des habitations du clergé, entourée de hautes murailles semblables à celles de nos églises fortifiées du Moyen Age. C'est dans cette enceinte que les Arméniens ont réuni tous les souvenirs du passé de leur nation, tous les vestiges échappés aux injures du temps, aux fureurs des musulmans: ornements sacrés sauvés du pillage d'Ani, manuscrits précieux, documents historiques et religieux. Et ces trésors, les prêtres, hospitaliers, les montrent avec une extrême bonne grâce.

Autour de la cité sainte est la bourgade, composée,

comme tous les centres de l'Orient, de petites maisons à terrasses en terre battue. D'immenses réservoirs d'eau, creusés aux frais de l'église métropolitaine, tiennent, pour les temps de sécheresse, des réserves de fraîcheur, et la plaine habilement irriguée, cultivée par une population laborieuse, donne d'abondantes récoltes de blé, de coton et de ce fameux vin dont on dit que Noé abusa jadis.

Plus à l'ouest, de l'autre côté de l'Ala-gheuz, à 40 verstes environ au sud d'Alexandropol, sont les restes d'Ani, la capitale des Bagratides, ruines imposantes par leur situation sur un éperon formé par l'Arpatchaï et l'un de ses affluents, bordé de hautes falaises, impressionnantes par leurs murailles, leurs tours, par la silhouette des belles églises ruinées, construites en lave multicolore aussi légère que la ponce, par les vestiges du palais des rois.

Depuis plusieurs siècles Ani est une solitude. Un vieux prêtre vit avec sa famille dans ce chaos de décombres. Il dessert la seule d'entre les églises qui soit encore livrée au culte et, pour le rare visiteur, ouvre à deux battants les portes du sanctuaire aux voûtes ornées de fresques naïves rappelant celles peintes sous les Comnènes au monastère de Trébizonde.

Ani n'était pas une grande cité, bien loin de là ; Tiflis, Gori, Mtskhéti, ces villes des rois de la Géorgie, avaient probablement autant d'importance ; mais les Bagratides s'étaient plu à l'embellir par leurs constructions et il régnait dans Ani des sentiments élevés, inconnus des races karthwéliennes. Les mœurs étaient pures et l'on ne voyait pas, dans la société arménienne ni à sa cour, de hideux scandales comme ceux dont la reine Roussoudan a donné l'exemple.

Le chroniqueur Aristakès de Lastiverte, contemporain de la splendeur et de la chute de la capitale des Bagra-

tides, nous a laissé le tableau de ce qu'était ce petit royaume avant la venue des Seldjoukides. Ces pages sont charmantes par leur poésie, leur naïveté, leur goût oriental.

« Ce pays, dit-il, s'offrait aux passants sous l'aspect d'un radieux et heureux jardin, plantureux, verdoyant, paré de feuillage, chargé de fruits ; sur les sièges seigneuriaux on voyait assis les princes à la mine joyeuse ; revêtus de couleurs éclatantes, ils portaient la ressemblance des parterres printaniers ; et l'on n'entendait que paroles et chants d'allégresse, et les sons des flûtes, des cymbales et des autres instruments remplissaient l'âme du réconfort d'une grande joie ; on voyait les vieillards assis dans les places publiques, couronnés de leurs vénérables cheveux blancs, et les mères serrant avec tendresse leurs enfants dans leurs bras, telles les colombes couvrant leurs petits. Comment peindre les désirs amoureux et la tendre flamme des nouveaux mariés s'abandonnant à leur bonheur ! Mais élevons notre discours et portons-le jusqu'au siège pontifical et jusqu'au faste du trône royal : pareil à un nuage chargé des grâces de l'Esprit, le pontife laissait pleuvoir la rosée de vie fécondant le jardin de l'Église dont les murs avaient pour gardiens vigilants les ministres sacrés par lui. Quant au Roi, lorsque le matin il sortait de la ville, il était comme le nouveau marié qui sort de la chambre nuptiale et, de même que l'astre du jour s'élevant au-dessus des créatures attire à lui tous les regards, de même il rayonnait sous ses vêtements resplendissants et sous sa couronne chargée de perles, et forçait tout le monde à le contempler avec émerveillement ; et sa blanche jument, harnachée d'or miroitant sous les rayons du soleil, éblouissait tous les yeux ; et les nombreuses troupes qui marchaient devant lui en masses compactes ressemblaient aux vagues de la mer s'entassant les unes sur les autres. »

On sent dans ces lignes une grande influence byzantine ; les images sont forcées, exagérées ; mais elles respirent la naïveté des montagnards, la simplicité de la vie chez ces peuples renfermés en eux-mêmes.

Les seules relations que les Arméniens eussent alors avec l'Europe étaient par Constantinople, et tout leur apparaissait au travers du voile byzantin. D'ailleurs, dans toute l'Arménie, en Géorgie, en Mingrélie, comme en Russie, les traditions byzantines se sont conservées dans l'art et se montrent au Caucase avec une extraordinaire persistance ; chaque village possède son église, beaucoup leur cathédrale, dont la masse imposante domine la modeste demeure des fidèles et, dans les bois, souvent on rencontre des chapelles abandonnées, construites jadis par la ferveur d'un seigneur ou d'un groupe de pieuses gens. Puis, ce sont des monastères désertés par leurs moines, dont les murailles demi-ruinées servent de refuge aux paysans, fragiles abris contre les coups de main des brigands, des Kurdes pillards qui, il y a moins de cent ans, infestaient encore toute la région transcaucasienne.

Beaucoup de ces monuments sont inspirés du type usité dans l'Empire grec peu de temps avant sa chute, d'autres correspondent à des conceptions plus archaïques. Construit-on, de nos jours, une église nouvelle, ses plans, ses détails sont copiés sur des modèles anciens. Ainsi se perpétue ce style, toujours de plus en plus orné, suivant le goût de tous les Orientaux, mais conservant pures les lignes traditionnelles ; car, pour l'Arménien des campagnes, plus encore que pour celui des villes, les traditions en toutes choses sont sacrées, elles représentent les sentiments nationaux.

En Arménie, l'art byzantin a évolué, emprunté aux styles des Sassanides, des Arabes et des Persans, ajouté son goût personnel ; en sorte que, d'une part, il serait

exagéré de dire qu'il existe un art arménien, et que, d'autre part, il serait injuste de ne pas reconnaître un sentiment local, l'existence d'une école arménienne. En Égypte, en Arménie, en Russie, en Italie, en Syrie, en Espagne et dans notre propre pays, l'art byzantin s'est transformé suivant des goûts esthétiques divers, formant ainsi les branches de ce grand arbre dont le tronc se dressait sur les rives du Bosphore.

Au village, le prêtre enseigne la langue aux enfants. Dans ces écoles où grouillent garçons et fillettes vêtus de couleurs éclatantes, ornés de lourds bijoux d'argent, on épelle toujours dans les caractères composés par saint Mesrob, aux premiers siècles de notre ère. Le russe, on ne l'apprend qu'à titre de langue étrangère, de même que le turc ou le persan.

Ce n'est certes plus l'arménien des anciens temps qui se parle de nos jours. Comme tous les langages, l'arménien a évolué; dans les campagnes il s'est appauvri en s'enrichissant d'expressions étrangères, turques, persanes, russes ou arabes, en laissant tomber bien des formes grammaticales. Ce n'est donc plus l'idiome de Moïse de Khorène, c'est une langue modifiée par le cours des temps.

L'arménien littéraire, au contraire, celui que les écrivains de Constantinople, de Venise et de Tiflis ont perfectionné, poli, principalement sous l'influence de la langue française, est un instrument souple, riche, presque exempt de mots étrangers, offrant à la poésie comme à la prose des ressources infinies que certains écrivains, tels que Tchobanian et Aharonian entre autres, ont su mettre en valeur avec un incomparable talent.

La littérature nouvelle des Arméniens, très développée, qui atteint un niveau fort élevé, montre combien ce peuple est soucieux des choses de l'esprit. Parmi les auteurs contemporains, il suffira de citer les poètes



Alishan, Béchiktachelian, Tourian, Kamar-Katiba, Toumanian, Issahakian, Yarjanian, Varoujan ; les dramaturges Soundoukiantz, Chirvanzadé ; les romanciers, nouvellistes et conteurs Abovian, Raffi, Dzérentz, Zohrab, Zartarian ; l'humoriste Baronian, et tant d'autres dont les œuvres, malheureusement inabordables pour les Occidentaux, ont été analysées, souvent même traduites en partie (1).

L'arménien du Moyen Age, de même que les dialectes qui se parlent aujourd'hui dans les différentes provinces, contient une bonne proportion de termes empruntés aux Arabes, aux Persans, aux Turcs, voire même aux Grecs ; mais ces mélanges n'empêchent pas ces formes de l'arménien d'être fort expressives et savoureuses. Il existe de très gracieuses poésies remontant, sans nul doute, jusqu'au treizième siècle.

Les plus anciens écrits arméniens parvenus jusqu'à nous datent des premiers temps du christianisme dans l'Asie Antérieure du cinquième siècle, et nous ne connaissons rien du parler qui précédait cette forme de l'arménien. Bien certainement ce dialecte était apparenté au phrygien ; mais le phrygien a disparu, de telle sorte que nous devons nous en rapporter aux écrits chrétiens quant à l'analyse de la langue arménienne. Il résulte de cet examen que l'arménien, proche parent du grec, appartient aux formes linguistiques européennes et non pas au groupe des langues indo-iraniennes. Cette observation concorde avec les données historiques que nous possédons sur le peuple et avec ses traditions.

*
* *

(1) Cf. A. TCHOBANIAN, *Poèmes arméniens anciens et modernes; Le Peuple arménien, son passé, sa culture, son avenir*. — Frédéric MAGLER, *Petite bibliothèque arménienne*. — Minas TCHÉRAZ, *Poètes arméniens*. — *Revue franco-étrangère, Hommage à l'Arménie*.

Depuis cent ans environ qu'un maître puissant, descendu du nord, est venu rendre aux opprimés la sécurité qui leur faisait défaut, une renaissance s'est épanouie dans le Petit Caucase; la richesse est venue récompenser les paysans de leurs labeurs. On voit aujourd'hui, dans les campagnes, de beaux jardins, de riches cultures, des demeures plus en rapport avec l'amour-propre des favoris de la fortune. Parmi les Arméniens on rencontre de grandes richesses, et ces gens, économes dans leur vie privée, se montrent d'une générosité sans bornes, d'une réelle prodigalité quand il est question de leurs églises, surtout d'Etschmiadzin, parce que cette basilique symbolise leurs souvenirs, leurs regrets et leurs espérances.

Toutefois, les Arméniens, travailleurs infatigables, étaient des gens trop actifs pour se contenter de cultiver la terre de leurs aïeux sous la bienfaisante égide du Tsar. Beaucoup sont sortis de leurs villages pour aller dans les villes se lancer dans le commerce, dans les affaires et, en quelques années, un demi-siècle tout au plus, Tiflis, Bakou et Batoum sont devenus leur domaine. Par leur esprit pratique, leur ténacité, leur courage au travail, les Arméniens ont eu le talent de créer et d'organiser les principales opérations commerciales, financières et industrielles de la Transcaucasie; et, grâce à l'activité de ce peuple, ce pays s'est transformé très rapidement, est devenu l'une des provinces les plus riches de l'Empire du Tsar. Les vieilles races karthwéliennes, qui l'habitent depuis des milliers d'années, étaient incapables de faire prospérer cette admirable région, et les Russes possèdent de si grandes étendues de terrains vierges qu'ils n'étaient pas à même d'accorder au Caucase tous les soins que mérite ce paradis terrestre.

En Perse, où les Arméniens sont beaucoup moins nombreux qu'en Russie et en Turquie, le Gouvernement du Schah les traite aujourd'hui avec une grande douceur. Cela tient à ce que cet État, tombé dans la ruine, ne possédant plus ni armée ni finances, est entre les mains de la Russie et de l'Angleterre, et qu'il cherche à ne pas déplaire à ses maîtres.

Les Arméniens jouissent donc en Perse de la plus grande liberté dans leurs affaires, comme dans l'exercice de leur culte ; mais, à quelques exceptions près, ils sont tenus en dehors des grandes fonctions de l'État. C'est que les Persans, Indo-Européens, ne sont pas, comme les Turcs, incapables d'administrer eux-mêmes leurs intérêts. Gens habiles, ils ont su donner jadis à leur pays un remarquable essor, et la Perse n'a cessé de jouer, parmi les nations orientales, un rôle considéré, jusqu'au jour où le pouvoir est tombé entre les mains de la dynastie turkomane des Khadjars. Cette fin de la lutte entre Iran et Touran a marqué la déchéance d'Iran.

Tout le nord de la Perse, jusqu'à Hamadan, est peuplé de Turcs demeurés là depuis les invasions du onzième siècle ; mais, au contact des Iraniens, ces Turcs ont perdu quelque peu de leur caractère guerrier et de leur égoïsme brutal. Ils sont devenus plus accommodants, et les Arméniens qui vivent parmi eux n'ont le plus souvent point à souffrir de leur voisinage.

En Azerbaïdjan, on voit côte à côte des villages turcs, ghèbres (mazdéens), arméniens et chaldéens sans qu'il en résulte de difficultés. C'est dans cette région qu'on rencontre le plus grand nombre d'Arméniens persans, tous cultivateurs émérites, alors que, comme commerçants, ils forment d'importantes colonies dans presque toutes les villes iraniennes. On les rencontre à Maragha, Téhéran, Tabriz, Hamadan, dans le faubourg de Djoulfa, près d'Ispahan, où ils ont été jadis dépor-

tés de la ville du même nom sur l'Araxe. Partout ils se livrent à la petite industrie et au négoce, souvent au grand commerce d'exportation.

Dans les villages de l'Azerbaïdjan, les Arméniens sont des gens paisibles, très laborieux, fréquentant peu leurs voisins musulmans ou mazdéens. Pour beaucoup, ils appartiennent à la religion catholique, grâce aux missions françaises installées à Ourmiah depuis de nombreuses années; mais des missionnaires protestants appartenant à plusieurs sectes, dotés de moyens puissants, luttent d'influence contre les Lazaristes et, dans le district de Salmas, de même qu'à Ispahan, les consciences sont quelque peu troublées. Cependant les questions religieuses n'ont pas nui à l'unité de la race arménienne : catholiques, grégoriens et protestants sont Arméniens avant tout. C'est là un exemple sur lequel bien des peuples de l'Europe devraient avoir la sagesse de méditer.

Dans le district d'Ourmiah, les Arméniens se trouvent en contact avec les Kurdes qui habitent les pays montagneux situés entre la Perse et la Turquie, et ces nomades pillards et barbares, qui n'obéissent que de nom au Schah, descendent parfois de leurs montagnes pour venir faire du butin chez les chrétiens; cependant, contrairement à ce qui se passe en Turquie, le Gouvernement persan fait de son mieux pour protéger ses sujets chrétiens. Il est juste de dire qu'à Tabriz sont des consuls de France, d'Angleterre et de Russie, qui surveillent de près les affaires du Kurdistan, et appuient les plaintes des Chaldéens de Salmas et des Arméniens d'Ourmiah. Cependant il existe dans le Kurdistan méridional et au pays des Bakthyaris des villages chrétiens, dont le maintien n'est dû qu'à la bienveillance spontanée du Gouvernement de Téhéran.

En dehors de ce foyer principal de l'Azerbaïdjan, j'ai

fréquemment rencontré des villages arméniens isolés, dans presque toutes les provinces du nord-ouest de la Perse. Parfois même, ces gens, déportés depuis des siècles, parlaient un dialecte vieux de quatre ou cinq cents ans et, malgré leur isolement, bien que privés de prêtres, ils n'en avaient pas moins conservé leur religion chrétienne. Mais quel christianisme ! Le signe de la croix, quelques prières récitées sans en comprendre le sens, la monogamie et une sorte de baptême donné par les barbes blanches du village, c'est là tout ce qu'ils avaient conservé. Ils vivaient en paix avec les Kurdes leurs voisins ; mais à la condition de subir toutes les fantaisies de ces excellents musulmans et, peu à peu, s'étaient accoutumés à donner une partie de leur récolte, des agneaux de leurs troupeaux, à payer une sorte de dîme.

Ailleurs, dans le Qara-Daghi, au sud de l'Araxe, je me suis trouvé, en 1911, au milieu d'un district dans lequel un groupe de sept ou huit villages arméniens était en guerre contre les musulmans de leur voisinage. Je ne sais à la suite de quelle contestation, de très ancienne date, d'ailleurs, ces chrétiens s'étaient levés en armes contre les Turcs de leurs montagnes ; mais l'on se tirait depuis plusieurs semaines. Ma route m'obligeait à traverser les villages des Turcs, puis à pénétrer chez leurs ennemis. Les Turcs, qui comptaient plusieurs morts, me supplièrent d'en écrire au gouverneur général de Tabriz et, de leur côté, les Arméniens, aussi maltraités, m'adressèrent la même demande. Je n'en ai rien fait d'ailleurs, parce que, d'une part, le nouveau régime persan était absolument incapable d'intervenir dans cette querelle, et que, d'autre part, les Arméniens étaient en force pour tenir tête à leurs adversaires.

Depuis que les Turcs, arrivant d'Asie par la Perse, ont renversé le dernier des royaumes arméniens de l'Ararat,

le peuple de Haïk, si vaillant pendant des siècles, si fermement attaché à son indépendance, s'est vu réduit à subir le joug des conquérants. Tour à tour les Persans, les Seldjoukides, les Osmanlis l'ont conquis, se le sont pris et repris, pour se le partager enfin : mais, au cours de ces huit siècles de servitude, ni l'un ni l'autre de ses maîtres ne l'a protégé. Il était chrétien, perdu entre des peuples musulmans de sectes différentes, et chacun des deux le considérait comme un troupeau dont on voulait bien tondre la laine, mais qu'on ne garantissait pas contre les incursions du loup kurde son voisin ; et ce fut un pillage incessant, de cruels massacres, d'abominables rapt de la part des tribus kurdes qui, descendant de leurs pâturages, venaient, sous un prétexte ou sous un autre, s'emparer des biens des chrétiens, tuer les hommes, enlever les femmes et les enfants.

En parcourant les districts arméno-kurdes, on rencontre, dans chaque vallée, des ruines, quelques-unes fort anciennes, d'autres plus récentes, quelquefois même encore fumantes. Ce sont les restes de villages détruits au cours de ces guerres perpétuelles entre musulmans et chrétiens ; car les Arméniens se sont toujours bravement défendus, ils ont lutté pour la conservation de leur famille, de leurs biens et de leurs cultures et, au fur et à mesure que les armes se sont perfectionnées, les villages ennemis se sont éloignés les uns des autres, laissant sur le sol les traces de leurs étapes successives. Là est un ruisseau qui tient lieu de frontière entre deux clans, de droite et de gauche sont deux monticules de décombres, des murs écroulés, là furent des villages ennemis, du temps où l'on combattait à l'arc. Plus loin sont d'autres ruines, puis d'autres encore ; elles datent des fusils à pierre, des fusils à piston, enfin des armes rayées ; et dans bien des vallées les vaincus, toujours les chrétiens, ont dû finalement s'enfuir.

Makou, au pied de l'Ararat, dont le site rappelle celui de Rocamadour, était jadis une bourgade arménienne, possédait son couvent de Saint-Thaddée : des inscriptions gravées dans les rochers en font foi ; aujourd'hui elle est kurde.

C'est une bourgade bien curieuse que Makou. Bâtie sur le bord d'un torrent, dans une profonde vallée fermée de hautes falaises, cette agglomération est en grande partie construite sous un immense abri naturel où jamais il ne pleut. Autour sont de beaux jardins en terrasses, laborieusement conquis par la main d'infatigables travailleurs. Certes ce ne sont pas les Kurdes qui ont ainsi tiré si beau parti des maigres ressources du sol, ce sont leurs prédécesseurs, les Arméniens, qu'ils ont dépossédés en raison de la loi du plus fort, loi qui, malheureusement, n'est pas en honneur chez les Kurdes seulement.

C'est en Turquie que l'existence des Arméniens a toujours été la plus précaire. Cependant ces chrétiens étaient dès longtemps faits à cette lutte perpétuelle pour l'existence, vie qui toujours avait été la leur et celle de tous les peuples de l'Orient depuis les époques les plus reculées. Il suffit, pour se pénétrer de cette pensée, de jeter les yeux sur l'histoire byzantine, alors que les Bazileïs et les rois des rois se disputaient l'ancien royaume de Tigrane, de parcourir les annales de la Géorgie de Wakhoucht. Ce n'étaient au Moyen Age, dans toute cette région, que pillages et massacres, sièges de villes et de monastères, réduction de villages entiers en esclavage. Ces gens s'étaient cependant accoutumés au danger, et un certain équilibre avait pris place dans l'insécurité générale.

Mais les Arméniens ne vivaient pas seulement dans l'Arménie, ils s'étaient répandus de par le monde, s'établissant par groupes souvent importants, toujours soutenus par le sentiment de leur nationalité. C'est de

l'époque byzantine que datent les principales colonies arméniennes des côtes de l'Anatolie. Au cours des guerres des Romains contre les Perses, les pays de l'Ararat furent le théâtre de luttes si sanglantes, qui se prolongèrent pendant tant de siècles, que bien des habitants émigrèrent, allèrent chercher la quiétude au cœur même de l'Empire, dans les villes maritimes, dont la possession n'était pas alors discutée par les belligérants. Trébizonde, Kérasunde, Samsoun, Sinope et une foule de bourgades de moindre importance reçurent des colonies, et la capitale des derniers Basileïs renfermait encore, avant les derniers massacres, près de vingt mille Arméniens, tant dans la ville même que dans sa banlieue.

De tous les sites de la Mer Noire, Trébizonde est certainement l'un des plus charmants qu'il soit. Bâtie en amphithéâtre sur les contreforts des Alpes Pontiques, le Torou-daghi des Turcs, la cité s'étend jusqu'à la mer, comprenant, dans son massif de toits rouges, la colline entourée de murailles et de tours sur laquelle s'élevait la capitale des Comnènes. Ses rues, son bazar sont, comme dans toutes les villes de l'Orient, des ruelles étroites, fraîches, sur lesquelles s'ouvrent une infinité de petites boutiques. Que de fois j'ai parcouru ce bazar, en quête de médailles antiques, d'aspres de ces princes qui, les derniers, ont porté la pourpre des Césars! Je m'arrêtais dans chaque boutique d'orfèvres, des Arméniens, et je causais avec eux, en prenant de minuscules tasses de café, assis dans leur atelier, sur leur établi. Ces gens étaient heureux, parce que les consuls protecteurs veillaient à leur sécurité, et que leur négoce se montrait florissant. Au port, dans les douanes, dans les administrations publiques, dans toutes les affaires, partout on rencontrait des Arméniens avenants, aimables, toujours prêts à rendre service. Hélas! que sont-ils

devenus? Quatorze mille ⁽¹⁾ ont été, dit-on, massacrés dans ces derniers mois, et les femmes sont parties pour les camps de la Mésopotamie ou bien, obligées de se faire musulmanes, ont été contraintes d'accorder leur sourire aux bourreaux de leur père, de leur mari, de leurs frères. Mais la guerre avait chassé de Trébizonde les consuls des puissances protectrices, seul soutien de ces malheureux.

Escale de tous les paquebots naviguant dans la Mer Noire, proche voisine de Batoum, en relations continuelles avec Odessa, Novo-Rossisk et tous les grands ports de la Méditerranée, tête de ligne des caravanes se rendant à Erzeroum, Khoï, Tabriz et Téhéran, Trébizonde semblait être une ville civilisée. On rencontrait, dans ses rues, des Turcs, des Grecs, des Arméniens, des Persans, quelques Lazes descendus de leurs montagnes. Les Européens y étaient nombreux, et l'on était bien loin des bandes farouches du Kurdistan. Ce sont donc les Turcs, et les Turcs seuls, qui ont fait couler des flots de sang dans ces ruelles jadis si paisibles; et si Trébizonde a été victime de cette soif de meurtre, qu'a-t-il dû se passer dans les villes de l'intérieur, dans ces villages perdus dans les montagnes, à des lieues et des lieues de tout centre chrétien. *Væ soli!*

Depuis les ordres exécrables donnés par le Sultan aujourd'hui détrôné, l'esprit public chez les Turcs s'est monté d'odieuse façon contre les Arméniens, partout on entendait des cris de haine; et les musulmans entre eux parlaient du massacre de ces chrétiens comme d'une exécution juste, sainte, nécessaire à la tranquillité de la Turquie et à la gloire du Prophète. Le terrible mot

(1) A Trébizonde et dans sa banlieue on comptait avant la guerre (1914) 18.343 Arméniens répartis entre la ville et quarante-cinq villages. Les troupes russes n'ont plus trouvé que 92 Arméniens dans la ville et 367 dans les villages

d'ordre avait réveillé dans ces esprits grossiers le besoin de répandre le sang.

J'ai moi-même assisté, dans une rue de Stamboul, à une scène bien caractéristique de cette abominable sauvagerie. Deux gamins se battaient ; et un vieux Turc, à vénérable barbe blanche, les regardait en souriant, tout en égrenant de ses doigts son chapelet. Il encourageait l'un des deux petits adversaires de la voix et du geste ; et le voyant faiblir lui cria : « *Vour ! Vour ! Erméni dir !* » (Frappe ! frappe ! C'est un Arménien !) Qu'attendre de pareilles gens ?

En but aux exactions des pachas et de tous leurs fonctionnaires dans les provinces, les Arméniens ont afflué à Constantinople ; là, sous la sauvegarde des ambassades, ils espéraient trouver la sécurité qui faisait défaut dans leur ancien patrimoine, et cherchaient individuellement une place au soleil, alors que le destin semblait la refuser pour toujours à leur nation. Se faisant des relations, se procurant des appuis, ils entrèrent peu à peu, en grand nombre, dans l'Administration ottomane. C'est ainsi que dans tout l'Empire turc, ces gens étaient parvenus à se rendre indispensables à leurs maîtres ; mais les Turcs s'effrayèrent de l'importance que prenaient ces chrétiens dans l'État ; ils en éprouvaient une sorte de jalousie mêlée d'humiliation et de crainte. Un mécontentement naquit, n'attendant pour se transformer en colère qu'un signe parti d'en haut.

Grâce à l'influence de l'Allemagne, le traité de Berlin, détruisant les effets de celui de San Stephano, faisait de la question arménienne une affaire internationale, et les Arméniens, confiants dans la signature des puissances, attendaient les réformes qui leur étaient promises. Aucune ne se faisait et, par contre, l'Arménie devenait le théâtre d'atrocités sans nom (1894-1896). On fit dans les rues des grandes villes des manifestations pacifiques,

l'Europe n'intervint pas et les massacres continuèrent. C'est alors que les comités révolutionnaires se développèrent, réclamant l'exécution des réformes promises par l'article 61 du traité de Berlin. Ces comités poussèrent le peuple arménien à résister par les armes aux attaques des Kurdes et des Turcs, ils espéraient ainsi amener l'Europe à se montrer plus énergique vis-à-vis du Sultan. C'est à cette époque qu'eut lieu l'affaire de la Banque ottomane. Poussée par le désespoir, une poignée de jeunes révolutionnaires organisa l'audacieuse manifestation de la Banque, espérant, par ce geste, remettre à l'ordre du jour la question arménienne. Cette violence était une grande faute ; car elle fournissait aux Turcs un prétexte à de nouveaux massacres, un semblant d'excuse pour les atrocités qui, journellement, se commettaient dans les provinces ; mais cette faute a pour excuse le désespoir.

Le Sultan n'avait pu venger cette offense directe ; les ambassades étaient intervenues. C'en était trop pour l'orgueil de ce barbare. Dès lors la race arménienne était condamnée et, en moins de deux jours, par ordre d'Abdul-Hamid, plus de dix mille Arméniens trouvaient la mort dans les rues de Constantinople.

Ce fut un massacre sans nom, une terrifiante boucherie et, quand j'ai traversé la ville, quelques jours après ces abominations, on voyait encore sur les portes des martyrs les signes tracés à la craie, qui les devaient désigner aux colères de la soldatesque et de la populace musulmane. Assaillis dans la rue, dans leurs maisons, ils avaient pour la plupart été mis à mort à coups de matraque, d'autres, ceux qui défendaient leur vie, par les armes.

Aujourd'hui, sentant que les chrétiens, Grecs, Arméniens, Syriens, Chaldéens, n'oublieront jamais les atrocités dont ils ont été les victimes, les Jeunes-Turcs,

malgré leur masque de libéralisme, en dépit de leur prétendue civilisation, n'hésitent pas devant cette ignoble besogne d'extermination, et, malgré les précautions prises par la censure ottomane, les échos de nouvelles infamies nous parviennent chaque jour. Ce sont des atrocités dignes des plus affreux temps de l'histoire, des exécutions en masse, des supplices dont le récit seul fait trembler d'horreur; et, fait plus honteux encore, parce qu'il ne trouve pas d'excuse dans la colère, on vend comme esclaves, sur les marchés des grandes villes turques, des femmes et des filles, en plein vingtième siècle (1)!

Les Capitulations sont abolies en Turquie, les ambassadeurs des puissances protectrices ont été chassés, il ne reste plus à Constantinople que les représentants des États neutres (Amérique, Espagne, Hollande, Suisse, etc., nonce apostolique) et ceux, tout-puissants, de Guillaume II et de Charles I^{er}, de ces princes qui, de leur côté, versent le sang dans la Belgique, la Serbie, la Pologne et dans nos départements envahis. Les horreurs du Moyen Age, décrites par Aristakès de Lastiverte, ne sont pas plus impressionnantes que celles dont les Turcs et les Empires centraux se rendent coupables aujourd'hui.

« Nos villes furent dévastées, dit le chroniqueur arménien du onzième siècle, nos maisons brûlées, nos palais incendiés, nos salles royales réduites en cendres. Les hommes furent égorgés dans les rues et les femmes furent enlevées des maisons; les nourrissons furent broyés sur les pavés et le beau visage des adolescents fut flétri, les vierges furent violées sur les places et les jeunes garçons tués sous les yeux des vieillards; les

(1) Les jeunes femmes et les jeunes filles se sont vendues à raison d'un medjidieh (environ 4 francs), quelquefois même de deux pour ce prix.

vénérables cheveux blancs des vieux furent tout ensanglantés, et leurs cadavres roulèrent par terre. »

*
* *

De même que les Grecs et les Phéniciens dans l'antiquité déployaient dans la Méditerranée et l'occident de l'Europe une grande activité commerciale, de même les Arméniens, dès les temps les plus anciens, servirent d'intermédiaires entre les pays méditerranéens et les régions lointaines de l'Orient. Ils portaient en Assyrie et en Chaldée les produits de leurs mines de cuivre du Petit Caucase, sous forme d'anneaux pesant la mine assyrienne⁽¹⁾. Leurs caravanes, partant de l'Atropatène, gagnaient la Bactriane, puis les Indes. La Bible, Hérodote, Xénophon mentionnent leurs vieilles relations avec les villes de Phénicie et avec Babylone, qu'ils atteignaient par caravanes, soit en suivant le Tigre, soit en côtoyant l'Euphrate, mettant ainsi les pays méridionaux de l'Asie Antérieure en rapports avec les colonies grecques du Pont-Euxin.

La capitale arménienne de Dovine constituait au sixième siècle de notre ère, selon Procope, un des principaux centres commerciaux de l'Asie Antérieure. Les marchandises des Indes, de la Bactriane, de la Perse, de l'Ibérie caucasienne s'y croisaient avec celles de Rome et de la Grèce et, vers la fin du dixième siècle, Ani, Ardzn, Baghech, Nakhitchévan remplacèrent Dovine ; mais la ruine du pays par les Seldjoukides, son partage entre les Persans et les Turcs, vinrent arrêter cet essor et, dans l'Arménie Majeure, les habitants, réduits en servitude, n'eurent plus d'autres ressources que la culture

(1) J. DE MORGAN, *Mission scientifique au Caucase, 1889. Recherches archéologiques.*

du sol. Dès lors le commerce passa dans la Petite Arménie, celle des Roupéniens. Aux treizième et quatorzième siècles, Payas, le grand port de la Cilicie, devint, d'après Marco Polo, « le magasin de toutes les marchandises précieuses et de toutes les richesses de l'Orient ». Bien certainement les Arméniens s'étaient entendus avec les maîtres musulmans de l'Asie Antérieure pour que leur pays fût la tête de ligne des caravanes qui venaient du Levant. Ainsi, dans un port chrétien, les vaisseaux vénitiens, génois, siciliens et marseillais, ceux de Byzance, pouvaient venir chercher les marchandises de la Chine, des Indes, de la Perse et de tous les pays arabes. Ils apportaient, en échange, les produits de l'Europe qui, par les mêmes voies, gagnaient la Chine et parvenaient jusqu'en Mandchourie. Mais ces transports par terre se faisaient par une série d'intermédiaires, parmi lesquels les musulmans jouaient le plus grand rôle ; car leurs caravanes pouvaient d'une part gagner le nord de l'Inde, d'autre part pénétrer au cœur de la Sibérie, sans rencontrer de peuples ne reconnaissant pas le Prophète.

« C'est surtout avec la République Vénitienne que les Arméniens ont entretenu des rapports commerciaux, qui, commencés dès le onzième siècle, se sont prolongés jusqu'au dix-septième. Les rois de l'Arménie Mineure accordaient toutes sortes de facilités aux commerçants de Venise. Les doges et le Sénat vénitien faisaient à leur tour le plus cordial accueil aux commerçants arméniens. En 1253, le comte Marco Ziani offrit aux Arméniens établis à Venise une de ses maisons qui s'appelle jusqu'à présent « la Maison Arménienne ». Après la perte de l'indépendance, les Arméniens ont continué leur activité commerciale et lui ont même donné une extension encore plus grande ; les carrières militaires et administratives leur étant désormais fermées, par suite de leur condition de peuple assujetti, la carrière commerciale restait une

de celles où ils pouvaient satisfaire leur besoin d'action. Ils prirent alors pour centres les deux grandes villes de Djoulfa et de Gandzak, et ils avaient leurs représentants dans tous les pays asiatiques et européens, aux Indes, en Perse, en Chine, en Russie, en Autriche, en France, en Espagne, en Italie. Dès le onzième siècle, une nombreuse colonie arménienne s'était établie en Pologne, et cette colonie qui rendit des services considérables au commerce de ce pays a joui, jusqu'au dix-septième siècle, d'un régime administratif quasi autonome, garanti par des décrets royaux. Les despotes musulmans, tout en faisant peser sur l'ensemble du peuple arménien une lourde oppression politique et sociale, accordaient des libertés aux seuls commerçants, qu'ils considéraient comme un élément indispensable à la prospérité de leur empire. Chah Abbas I^{er} eut même recours à un procédé aussi original que barbare pour prouver son estime à l'égard des aptitudes commerciales des Arméniens : désireux de voir le commerce se développer dans son empire, il détruisit en 1605 la ville de Djoulfa, força les Arméniens de cette ville à émigrer en Perse et les établit près d'Ispahan, où ils fondèrent une ville nouvelle qu'ils appelèrent la Nouvelle Djoulfa. En effet, cette ville devint bientôt le principal centre commercial de l'Asie (de la Perse). Les habitants de la Nouvelle Djoulfa donnèrent au commerce persan une puissante impulsion ; ils installèrent des bureaux dans les grandes villes des Indes, à Delhi, à Bombay, à Madras, à Calcutta, à Batavia, à Singapoor. Les ports espagnols et portugais de l'Inde, fermés aux bateaux des nations étrangères, s'ouvraient à ceux des commerçants arméniens. De Singapoor, leurs comptoirs s'étendirent aux îles de l'archipel indien, à Java, à Sumatra, à Bornéo, aux Philippines, au Siam, en Birmanie et au Thibet, et jusqu'aux ports de la Chine, à Canton et à Nankin ; leur rôle commercial continuait d'être celui

d'intermédiaires entre l'Europe et l'Orient. Le cardinal de Richelieu, appréciant cette activité, favorisa l'établissement d'une colonie arménienne à Marseille. Marie-Thérèse d'Autriche accorda, par décret spécial, de nombreux privilèges aux commerçants arméniens qui formèrent une grande colonie à Trieste, où la rue qu'ils habitaient s'appelle encore rue des Arméniens. Ces commerçants errant de pays en pays n'oubliaient pas leur patrie et leur race; ils fondaient des églises, des écoles dans les diverses parties de l'Arménie et dans les colonies arméniennes des pays étrangers; ils faisaient imprimer en Europe des livres arméniens et les envoyaient à leurs compatriotes d'Arménie; ils léguaient des sommes considérables à des couvents et à des écoles de leur pays (1). »

De nos jours les opérations commerciales des Arméniens en Extrême Orient se sont beaucoup réduites, parce que celles des Parsis se sont développées et que les Chinois, négociants d'une grande habileté, ont appris à traiter eux-mêmes de leurs affaires. De grandes compagnies de navigation se sont fondées en Europe, soutenues par des capitaux immenses, et la lutte commerciale n'était plus possible. Cependant les traces de l'ancienne activité arménienne en Orient ne sont pas encore disparues.

En Turquie comme en Perse, les Arméniens jouaient encore en ces dernières années un rôle très important au point de vue économique. Les sarrafs, bien que nombreux, ne formaient qu'une très faible minorité dans la nation. Mais la proportion des commerçants et surtout des petits boutiquiers et des gens de métier était très grande. Les portefaix de Constantinople, qui étaient presque tous Arméniens, avaient une réputation très justifiée de force extraordinaire et de grande honnêteté professionnelle.

(1) A. TCHOBANIAN, *Chants populaires arméniens*. 1903. Introduction, p. xxxv sq.

On les voyait circuler dans les rues de Péra et de Stamboul, marchant à pas lents, portant sur leurs épaules des fardeaux énormes. La plupart des boulangers étaient Arméniens et, pendant les massacres de 1896, la ville manqua de pain durant trois jours, parce que les boulangers arméniens avaient été tués ou se tenaient cachés. Les tailleurs, les menuisiers, les cordonniers, les forgerons, les maçons, les carriers, les briquetiers se recrutaient en grande partie chez les Arméniens et, dans le bazar de Constantinople, tous les orfèvres, les marchands de curiosités étaient également Arméniens. Quelques-uns de ces gens avaient de très importantes maisons de tapis.

Jusqu'à l'époque des massacres de 1896, non seulement tous les portefaix de Constantinople étaient Arméniens, mais aussi les gardiens des grands magasins, les domestiques, les cuisiniers, et ces gens étaient connus pour leur grande probité. Beaucoup ont été tués, les autres renvoyés en Arménie. Les Turcs les ont remplacés par des Kurdes comme portefaix; mais il est fort douteux qu'ils eussent pu faire de ces bandits des gardiens, des domestiques et des cuisiniers. Quant aux autres Arméniens originaires de l'Arménie même, tous ont été dernièrement déportés en Mésopotamie.

La communauté arménienne entretenait à Constantinople bon nombre d'écoles où l'on enseignait le français, et de ces écoles est sortie une élite intellectuelle qui fait grand honneur à la nation : médecins, avocats, architectes, sculpteurs, peintres en très grand nombre, et ces littérateurs de talent, ces poètes qui jouent un rôle de première importance dans l'évolution intellectuelle du peuple, dont les belles pages, en élevant les âmes, fortifient les courages contre l'adversité.

Il en était de même à Smyrne, malgré la concurrence des Grecs, et dans toutes les grandes villes de la Turquie. Au Caucase, la plupart des banques et des grandes

entreprises sont entre les mains des Arméniens. Ce sont eux qui afferment les pêcheries d'esturgeons de Salian, qui fabriquent le caviar ; ils ont de très gros intérêts dans l'industrie du pétrole à Bakou. En Perse, ils jouent un rôle moins important, parce que le Persan est un commerçant très entreprenant ; mais, dans toutes les villes, leur petite industrie est florissante.

Dans les villes, au Caucase, comme en Perse, comme en Turquie, l'élément arménien fournit un appoint très important aux carrières libérales ; on rencontre un très grand nombre d'avocats, de médecins, d'architectes, de professeurs de nation arménienne, et bien souvent ces hommes sont venus faire leur instruction dans nos universités de l'Occident, en France ou en Angleterre.

Les Arméniens des campagnes sont surtout agriculteurs et éleveurs. A Van, à Angora, à Ardjèche, à Brousse, à Segherd, ils sont vigneron et il en est de même dans la Transcaucasie. En Perse, ils sont seuls à fabriquer le vin, en Azerbaïdjan, à Hamadan, à Schirâz ils produisent d'excellents crus. A Van et à Angora, ils sont éleveurs d'abeilles. Partout ils sont laboureurs et bergers.

Dans le vilayet de Sivas, les Arméniens pratiquent même l'agriculture selon la technique moderne ; à Hafik et à Kotchéri, ils font usage des machines les plus perfectionnées. En Égypte, Boghos pacha Nubar dirige d'immenses exploitations rurales.

Ce sont les Arméniens qui ont inauguré et sauvé, à Brousse, l'industrie séricicole : dès 1849, Bilézikdjij, de Constantinople, y établissait des magnaneries, et, les années suivantes, son exemple était imité par Ovaghim agha et Papasian ; les premiers dans ces pays, ils surent employer les méthodes pasteurienues et combattre la maladie du ver à soie.

Les Arméniens sont armuriers, couteliers et orfèvres,

surtout à Erzindjan, Baïbourt, Van, Diarbékir, Sivas, Angora, Trébizonde, Tiflis, presque partout tisserands, forgerons, chaudronniers. Ils sont tanneurs et teinturiers à Erzindjan, et à Arslan-bey-Keuy, près d'Ismidt, ce sont eux qui dirigent la fabrique de drap militaire et de fez ⁽¹⁾.

Par ce qui précède, on peut se rendre compte des aptitudes si diverses dont jouissent les Arméniens. A ces qualités ils joignent l'économie, vertu très rare en Orient, et une persistance à toute épreuve. L'Arménien est très aventureux en affaires et, s'il ne réussit pas, ne perd point courage ; il recommence sur un pied plus modeste, quitte à se faire employé après avoir été patron.

*
* *

J'ai parlé de l'histoire des Arméniens, j'ai dit quelques mots de leurs souffrances depuis les temps où ils ont perdu leurs domaines. Il est utile de montrer quel martyre ils subissent aujourd'hui, sous le joug des Turcs, de citer quelques anecdotes de cette extermination méthodique, dont ce peuple est aujourd'hui la victime.

Les massacres ⁽²⁾ ordonnés par le sultan Abd-ul-Hamid (1894-1896) sont dans la mémoire de tous, et le souvenir des hécatombes d'Adana (1909) est plus récent encore ; voici donc que, pour la troisième fois au cours d'une génération, les Arméniens sont encore victimes d'effroyables brutalités.

Depuis le 20 mai 1915, par décision du Comité jeune-turc, Enver pacha, le ministre de la Guerre, a ordonné la déportation, dans les déserts arabiques, au sud de la ligne de Bagdad, de toute la population arménienne des vilayets de l'Anatolie et de la Cilicie.

(1) Pierre QUILLARD, *L'Arménie, mémoires et dossiers*.

(2) D'après : *Quelques Documents sur le sort des Arméniens en 1915* (Genève).

Or, en Chaldée, où tous les canaux antiques sont comblés depuis des siècles, où les nomades arabes règnent en maîtres jaloux, insoumis pour la plupart à leur maître de Constantinople, la colonisation n'est pas possible. Ce pays n'offre aucune ressource, et ses rares habitants, aussi barbares que les Kurdes, ne toléreraient pas l'installation d'étrangers dans ces immensités arides, qu'ils considèrent comme leur domaine.

Les vilayets de Trébizonde, Erzeroum, Sivas, Bitlis, Harpout, Diarbékir et Adana ont été, sur l'ordre du « Gouvernement libéral ottoman », vidés de toute la population arménienne à quelques exceptions près. Dans le vilayet d'Ismidt la même œuvre satanique a été aussi exécutée. On a épargné jusqu'ici, dit-on, partiellement, les Arméniens de Constantinople, de Smyrne et d'Adana, ainsi que ceux de quelques districts situés en dehors des provinces arméniennes proprement dites. De plus, 100.000 Arméniens environ de la région d'Erzeroum se sont réfugiés au Caucase et en Perse durant l'hiver de 1914-1915, et 200.000 de la province de Van ont suivi les mêmes routes en juillet 1915.

Comme on doit bien le penser, la déportation des Arméniens a été suivie du pillage de tous leurs biens; mais il y a pire encore, des centaines de mille Arméniens ont été massacrés depuis la déclaration de la Guerre sainte, des centaines de mille ont été convertis par force à l'islamisme, et le reste, un malheureux troupeau de femmes, d'enfants et de vieillards, a été chassé dans le désert pour y mourir après avoir souffert toutes les privations, les plus cruels traitements et toutes les hontes. La déportation n'a pas été autre chose qu'un massacre déguisé.

Abd-ul-Hamid, le despote sanguinaire, voyant que ses sujets arméniens, enhardis par l'exemple de la Bulgarie et des autres peuples « rayas » émancipés, commençaient

à protester contre le régime inique qui leur était imposé, s'organisaient, afin de se défendre contre les Kurdes, s'adressaient à l'Europe pour demander des réformes, ordonna des massacres destinés à terroriser ces populations, à diminuer leur nombre, afin de rendre impossible toute renaissance politique de l'Arménie; et les Jeunes-Turcs, malgré leur masque de libéralisme, pensant comme le sultan détrôné, poursuivirent la campagne de destruction des Arméniens, employant des moyens nouveaux, mais plus terribles encore que ceux dont faisait usage le Gouvernement d'Abd-ul-Hamid; c'est que la culture allemande est intervenue pour apporter son esprit méthodique dans le crime. Tandis que les Arméniens en âge d'être appelés sous les drapeaux étaient soumis à une apparente mobilisation, le Gouvernement déportait le reste de la population. Quant aux mobilisés, loin de les armer, on les employait comme ouvriers, sous la surveillance de la troupe, qui faisait naître des prétextes pour les mettre à mort.

De semblables traitements devaient exciter des plaintes de la part des intellectuels arméniens, et ces plaintes ne manqueraient pas de se répandre en Europe et dans le monde entier. Un danger pouvait en résulter. On arrêta, dans la nuit du 28 au 29 avril, toute l'élite de la nation arménienne à Constantinople, députés, hommes politiques, journalistes, médecins, artistes, professeurs, et avant l'aube, ils étaient déjà en route pour Angora, Konia ou Diarbékir.

Le même sort fut réservé à tous les intellectuels des villes de l'intérieur. Sans acte d'accusation, sans aucun jugement, sans même mettre en avant aucun prétexte, sinon qu'ils étaient Arméniens, ils furent emprisonnés, tués ou déportés. Auparavant ou simultanément, on procéda au désarmement de toute la population arménienne et, par contre, on arma les musulmans. On organisa des

bandes de Turcs et de Kurdes et l'on fit sortir de prison les malfaiteurs. Ces bandes, déchaînées dès le mois de mars 1915 dans les vilayets d'Erzeroum et de Van, pillèrent plus de 500 villages arméniens et mirent à mort 26.000 de leurs habitants; mais ce n'étaient là encore que des essais.

Ce fut le 20 mai que commencèrent les mesures générales de massacre et de déportation. Une proclamation publique ordonna, dans toutes les villes et dans tous les villages, à toute la population arménienne de se tenir prête à partir dans un délai de quelques heures, pour être déportée dans des districts éloignés, sous l'escorte de zaptiéhés (gendarmes). Maisons, terrains, propriétés de toute nature devenaient possession du Gouvernement et étaient remis à des musulmans; c'était un moyen pour le Comité « Union et Progrès » de se créer une foule de partisans. Les Arméniens aisés furent autorisés à se procurer, moyennant des prix très élevés, des voitures ou des bêtes de somme, que d'ailleurs on leur enleva pour la plupart au sortir de la ville. Les plus riches, comme les plus pauvres, ne purent dès lors conserver que ce qu'ils pouvaient porter sur eux. Il était défendu à la population musulmane de vendre des vivres ou d'acheter quoi que ce fût aux Arméniens.

La première mesure prise fut, partout, de séparer les maris de leurs femmes, les membres d'une famille les uns des autres, même les enfants de leurs parents. Déjà, avant le départ, les femmes et les jeunes filles les plus jolies, surtout celles des familles aisées, avaient été emmenées dans des maisons particulières ou des maisons publiques turques⁽¹⁾, et beaucoup d'enfants étaient pris par les musulmans.

(1) Il est aujourd'hui avéré que les officiers allemands n'ont pas été les derniers à faire leur choix parmi les captives arméniennes, grecques, syriennes ou juives.

A travers les vallées désertes de l'Anatolie, durant les fortes chaleurs de l'été, ces masses humaines affamées, épuisées de fatigue, étaient poussées à coups de fouet ou de bâton par les zaptiéhs, et malheur à celui qui tombait d'épuisement, il était percé à coups de baïonnette ou de sabre.

A certains endroits, comme à Kermagh-Bhogaz, sur le cours supérieur de l'Euphrate, avaient lieu les exécutions collectives. Sur la route, ces caravanes étaient souvent attaquées par des Kurdes et des bandits turcs, et presque tous les hommes survivants, ainsi que beaucoup de femmes, étaient tués. Moins d'un quart de certaines colonnes parvint à destination. Les femmes et les enfants étaient saisis au passage par les paysans turcs et kurdes, qui les emmenaient dans leurs villages pour en faire leurs esclaves, et, près des villes, il y avait de véritables marchés où l'on vendait à vil prix les jeunes filles et les enfants. Les autorités promettaient des primes aux familles turques qui s'engageaient à faire de ces malheureux des musulmans; on encouragea l'abjuration, sous menace de mort pour ceux qui ne voulaient pas renoncer à la foi de leurs ancêtres.

Il ne faut pas oublier que toutes ces infamies frappent des familles dont les membres, hommes, femmes et jeunes filles, ont souvent eu le privilège de venir en Europe, parlent les langues de l'Occident et sont, par leur culture intellectuelle et par leurs sentiments, sur le même pied que les Européens.

Depuis le début de la Constitution, les meneurs politiques des Arméniens ont constamment adhéré au parti Union et Progrès; ils étaient les amis personnels des libéraux ottomans et, au moment de la réaction (1909), ont sauvé la vie à plusieurs d'entre eux, en les cachant au péril de leurs propres jours. Ce fait rend plus infâme encore la conduite des Jeunes-Turcs.

Aucune raison stratégique ou militaire ne peut être invoquée comme excuse de ces horreurs, ou leur servir de prétexte. Le massacre et le pillage ne trouvent même pas de causes dans la volonté des Turcs d'obliger les populations chrétiennes à se faire musulmanes ; la suppression radicale du peuple arménien était le véritable mobile. Les massacres de Juifs en Palestine (1915) et l'expulsion des Grecs des environs de Smyrne sont aussi les conséquences de ce programme turc : *La Turquie aux Turcs seuls* ; car les Arabes eux-mêmes ne trouvent pas grâce auprès de ces farouches xénophobes.

Certainement les Grecs de Turquie ont beaucoup moins souffert que les Arméniens ; mais ils sont aussi les victimes de la barbarie des Turcs et le Gouvernement d'Athènes s'est contenté de quelques réclamations d'ailleurs platoniques. Si les persécutions contre les Hellènes ont été relativement moins cruelles, c'est parce que la Sublime Porte devait quelque peu ménager l'opinion des sujets du roi Constantin. Quant aux Sionistes de Palestine, aux Arméniens et aux Syriens, les relations extérieures de la Turquie n'imposaient aucun frein. Le mot d'ordre est aujourd'hui dans toute la Turquie : « Plus de chrétiens, plus de juifs. »

Aux renseignements qui précèdent, tirés de sources allemandes, je joindrai le récit de deux infirmières, Allemandes, elles aussi, qui sont restées à Erzeroum d'octobre 1914 au mois d'avril 1915, au service de la *Deutsche Militärmission*, et dont les notes, publiées par le Comité de l'œuvre de secours aux Arméniens (1915) à Genève, sont datées de Constantinople, du 29 juillet 1915. On ne peut donc accuser de partialité ce document, comme s'il provenait de l'un des pays protecteurs de l'Arménie.

« Au mois de mars 1915, nous apprîmes par un docteur arménien, mort ensuite du typhus, que le Gouver-

nement préparait un grand massacre. Il nous pria de nous informer près du général Passelt si cela était vrai. On nous dit, plus tard, que ce brave officier le craignait aussi et qu'il demanda à être relevé de son poste... Nous tombâmes malades du typhus, et à la suite de nombreux changements de personnel, nous fûmes obligés de quitter Erzeroum. Par l'intermédiaire du consul allemand d'Erzeroum qui avait la confiance des Arméniens, nous fûmes engagés par la Croix-Rouge d'Erzingan et nous y travaillâmes sept semaines.

« Au commencement de juin, le chef de la mission de la Croix-Rouge d'Erzingan, docteur d'état-major X..., nous dit que les Arméniens s'étaient révoltés à Van (les Arméniens de Van s'étaient fortifiés dans leur quartier de la ville pour se défendre contre les massacreurs turcs et kurdes), qu'on avait pris des mesures qui seraient généralisées, et que toute la population arménienne d'Erzingan et environs serait transportée en Mésopotamie, où elle ne serait plus en majorité; mais qu'il n'y aurait pas de massacres, qu'on prendrait des mesures pour nourrir les déportés et garantir leur sécurité par une escorte militaire. On aurait trouvé à Erzingan des voitures chargées d'armes et de bombes, et il y aurait beaucoup d'arrestations. On défendit au personnel de la Croix-Rouge tout rapport avec les expulsés et on leur interdit les promenades à pied ou à cheval à quelque distance.

« Alors on donna quelques jours à la population d'Erzingan pour vendre ses biens, ce qui fut fait naturellement à des prix dérisoires. Dans la première semaine de juin, premier convoi; on permit aux gens riches de louer des voitures. Ils devaient aller à Kharpout. Les trois jours suivants nouvelles expulsions; beaucoup d'enfants furent recueillis par des familles musulmanes; plus tard on décida que ceux-là aussi devaient partir.

« Les familles des Arméniens qui servaient dans notre

hôpital durent partir, même une femme malade ; une protestation du D^r Neukirch qui la soignait ne servit de rien, seulement à retarder de deux jours son départ. Un soldat employé chez nous comme cordonnier dit à la sœur X... : « Maintenant j'ai quarante-six ans et on me prend « pendant comme soldat, quoique j'aie payé chaque « année ma taxe d'exemption. Je n'ai jamais rien fait « contre le Gouvernement et on m'enlève toute ma famille, « ma mère qui a soixante-dix ans, ma femme et cinq « enfants et je ne sais où ils vont. » Il pleure surtout sur sa petite fille d'un an et demi.

« Le lendemain il revint : « Je sais, ils sont tous morts. » Et ce n'était que trop vrai. Notre cuisinière turque nous raconta en pleurant que les Kurdes avaient attaqué à Kémagh-Boghaz (défilé de l'Euphrate à douze heures d'Erzingan) le misérable convoi, l'avaient complètement pillé et en avaient tué un grand nombre ; cela devait être le 14 juin. Deux jeunes institutrices arméniennes, élevées au collège de Kharpout, et qui avaient été épargnées, racontèrent que le convoi avait été pris sous un feu croisé par les Kurdes et, derrière, par les demi-réguliers turcs. Elles se jetèrent à terre et firent les mortes et purent ensuite regagner Erzingan par des chemins détournés, en donnant de l'argent à des Kurdes qu'elles rencontrèrent. L'une était accompagnée par son fiancé habillé en femme. Il avait été protégé par un compagnon de classe turc. Arrivé à Erzingan, un gendarme veut s'emparer de la jeune fille, le fiancé proteste. On le tue, les deux jeunes filles furent prises dans des maisons turques où on les traita amicalement, mais en exigeant qu'elles devinssent musulmanes. Elles nous firent donner ces nouvelles par un jeune médecin, et nous faisaient demander de les emmener avec nous à Kharpout. Si elles avaient du poison, disaient-elles, elles s'empoisonneraient.

« Le jour suivant, vendredi 11 juin, on fit partir des troupes régulières (soldats de la 86^e brigade de cavalerie) pour châtier les Kurdes, disait-on.

« Ces soldats nous ont raconté comment ces malheureux sans armes avaient été tous massacrés. Il avait fallu quatre heures. Les femmes se jetaient à genoux, elles avaient précipité leurs enfants dans l'Euphrate. Un jeune soldat de bonne façon disait : « C'était horrible ; je ne pouvais pas tirer, je fis semblant. » Nous avons du reste entendu les Turcs exprimer leur blâme et leur pitié. Ils racontèrent qu'il y avait des chariots à bœufs tout prêts pour transporter les cadavres à la rivière et pour effacer les traces du massacre. (Le soir du 11 on voyait des soldats rentrer chargés de butin.)

« Le jour suivant on fit la chasse dans les champs de blé alors hauts, où beaucoup d'Arméniens s'étaient cachés.

« Depuis ce moment arrivaient constamment des caravanes d'expulsés, tous emmenés pour être tués ; cela résulte de témoignages unanimes que nous avons recueillis de beaucoup de côtés différents. Plus tard notre cocher grec nous dit qu'on attachait les mains des victimes et qu'on les précipitait du haut des rochers dans le fleuve. On a usé de ce moyen quand les masses ont été trop grandes pour les tuer autrement.

« Sœur X... et moi nous cherchâmes naturellement tout de suite ce que nous pouvions faire et nous nous décidâmes à accompagner à Kharpout un des convois. Nous ne savions pas encore que le massacre en route avait été ordonné par le Gouvernement, et nous croyions pouvoir ainsi empêcher les brutalités des gendarmes et les attaques des Kurdes dont nous connaissions la langue, et sur lesquels nous avions de l'influence.

« Nous télégraphiâmes alors au consul d'Erzeroum, lui racontant que nous avions été congédiées de l'hôpital et

lui demandant, dans l'intérêt de l'Allemagne, de venir à Erzingan. Il répondit : « Impossible de quitter mon poste, j'attends des Autrichiens qui doivent passer ici le 22 juin. »

« Le 17 au soir, nous allâmes, avec le pharmacien de la Croix-Rouge G..., faire une promenade. Il était aussi horrifié que nous des cruautés et s'exprima à ce sujet très clairement. Il reçut aussi son congé. Nous rencontrâmes un gendarme qui nous raconta qu'à dix minutes de là un grand convoi d'expulsés de Baïbourt était arrêté. Il nous raconta d'une manière saisissante comment, peu à peu, les hommes avaient été massacrés et jetés dans le fond de la gorge : « *Kessin, kessin, géliorlar !* » (Tuez, tuez, ils viennent !), comment à chaque village les femmes avaient été violées, comment lui-même avait voulu s'emparer d'une jeune fille ; mais on lui avait dit qu'elle n'était déjà plus une jeune fille, comment on avait brisé la tête des enfants qui criaient ou retardaient la marche. « *J'ai fait enterrer trois cadavres nus de jeunes filles, pour faire une bonne action* », telle fut sa conclusion.

« Le matin suivant, de très bonne heure, nous entendîmes passer le long de notre maison le cortège des expulsés sur la grand'route qui mène à Erzingan. Avec M. G... nous les suivîmes et les accompagnâmes jusqu'à la ville. C'était une grande troupe, deux ou trois hommes seulement, tout le reste des femmes et des enfants. Elles criaient : « *Sauvez-nous, nous nous ferons musulmanes ou Allemandes, ou tout ce que vous voudrez. Sauvez-nous seulement. On nous emmène à Kémagh-Boghaz où l'on nous coupera la tête* », et elles faisaient un geste significatif. D'autres se taisaient et marchaient patiemment avec quelques paquets sur le dos et leurs enfants à la main. D'autres nous suppliaient de sauver leurs enfants. Beaucoup de Turcs venaient chercher des enfants et des jeunes filles, avec ou sans le consentement des parents.

Il n'y avait point le temps pour réfléchir, car la troupe était sans cesse poussée en avant par des gendarmes à cheval qui brandissaient leurs fouets. A l'entrée de la ville, le chemin de Kémagh-Boghaz se détache de la grand'route. Il y avait là comme un marché d'esclaves ; nous prenons nous-mêmes six enfants entre trois et quatorze ans qui se cramponnent à nous et une petite fille. Celle-ci, nous la confions à notre cuisinière turque qui se trouvait là. Elle veut emmener l'enfant dans la cuisine de la maison particulière du D^r X... jusqu'au moment où nous pourrions venir la chercher, mais l'adjudant du docteur, Riza bey, frappe la femme et jette l'enfant à la rue. Avec des cris de douleur, la troupe des misérables continue sa route pendant que nous retournons à l'hôpital avec nos six enfants... Le plus petit, fils d'un homme riche de Baïbourt, caché dans le manteau de sa mère, le visage gonflé par les pleurs, se précipite en montrant un gendarme : « Voilà celui qui a tué mon père », dit-il... Nous remarquâmes que d'anciens malades que nous avons soignés et qui s'étaient toujours montrés très reconnaissants n'avaient plus l'air de nous connaître. Le propriétaire de notre hôtel commença à tenir des propos que tous écoutaient. « *La mort de ces femmes et de ces enfants a été ordonnée de Constantinople.* » Le hodja (prêtre turc) de notre hôpital arriva aussi et nous dit entre autres : « *Si Dieu n'a pas pitié, pourquoi voulez-vous avoir pitié ? Les Arméniens ont commis des cruautés à Van ; cela est arrivé parce que leur religion est ekzik (inférieure). Les musulmans n'auraient pas dû suivre leur exemple, mais exécuter le massacre d'une manière plus clément.* »

« Alors nous nous rendîmes chez le mutessarif... Cet homme avait l'air d'un démon... il nous dit qu'il ne voulait plus nous supporter, et qu'il ne nous permettait pas de nous rendre à Kharpout pour y chercher nos effets ;

mais qu'il nous enverrait à Sivas. Et le plus dur ! il ne nous permit pas d'emmener les enfants, mais il envoya immédiatement un gendarme pour les faire sortir de notre chambre.

« En retournant à l'hôtel nous les rencontrâmes en effet, mais on les fit passer à côté de nous si précipitamment, que nous ne pûmes leur rendre l'argent qu'ils nous avaient confié (475 piastres, environ 100 francs). Nous demandâmes plus tard au D^r Lindenberg de prendre soin que cet argent leur fût remis. Mais pour savoir où ils se trouvaient, il dut le demander à un officier turc. Et juste au moment de notre départ, lorsqu'on nous avait dit qu'ils étaient déjà tués, Riza bey vint nous demander cet argent sous prétexte qu'il voulait le remettre aux enfants !!

« Le jour suivant le mutessarif envoya un char à bagages sans ressorts sur lequel nous devons faire le voyage de sept jours pour Sivas. Nous déclarâmes que nous refusions cette voiture. On nous envoya une voiture de voyage en nous menaçant de nous faire arrêter si nous ne partions pas; c'était le lundi 21 juin... Les premiers jours nous vîmes cinq cadavres dont un de femme, celui-ci habillé, les autres nus, un d'eux n'avait plus de tête. En même temps que nous voyageaient deux officiers turcs, qui, en réalité, étaient des Arméniens, à ce que nous dit le gendarme qui nous accompagnait. Ils conservaient leur incognito à notre égard et se montrèrent très réservés. Ils cherchaient toujours à ne pas se séparer de nous; le quatrième jour nous ne les vîmes pas paraître. Quand nous nous informâmes d'eux, on nous fit comprendre que moins nous nous en préoccuperions, mieux cela vaudrait pour nous. En route nous fîmes halte près d'un village grec. Un homme à figure sauvage était sur le passage. Il commença à nous parler, et nous dit qu'il était là pour tuer les Arméniens qui passeraient,

qu'il en avait déjà tué deux cent cinquante... ; il raconta aux gendarmes qu'il avait reçu l'ordre téléphonique de tuer nos deux compagnons de voyage. Donc ces deux hommes et leurs cochers arméniens auront péri là. Nous ne pûmes nous empêcher de contredire cet assassin, mais, lorsqu'il s'éloigna, notre cocher grec nous avertit : « Ne dites pas un mot, sinon... », et il fit le geste de mettre en joue. On avait, en effet, répandu le bruit que nous étions des Arméniennes, donc vouées à la mort.

« Un jour nous rencontrâmes un convoi d'expulsés qui était sur la route de Kémagh-Boghaz : un petit nombre d'hommes âgés, beaucoup de femmes... une foule de jolis enfants... ; une petite fille souriait en voyant cet étrange spectacle, mais les autres visages gardaient le sérieux de la mort. Il n'y avait aucun bruit, tout était calme et ces infortunés défilaient en ordre... ils passaient, quelques-uns en nous saluant. Tous ces malheureux sont maintenant devant le trône de Dieu et y élèvent leurs plaintes...

« Le gendarme qui était avec nous nous raconta alors qu'il avait accompagné un convoi de 3.000 femmes et enfants, de Mama-chatun près Erzeroum à Kémagh-Boghaz : « *Hep guitdi, bitdi* », dit-il (Tous partis, finis). Nous lui dîmes : « Mais pourquoi les soumettre à cet affreux supplice, pourquoi ne pas les tuer dans leur village ? » Réponse : « Cela est bien comme cela, ils doivent être misérables, et d'ailleurs où pourrions-nous rester avec tous ces cadavres. Ils sentiront mauvais. »

« ...Au matin nos gens nous racontèrent qu'on avait fusillé dix Arméniens (nous avons entendu les coups de feu la nuit) et qu'on envoyait maintenant les civils turcs à la chasse (des Arméniens) ; nous les vîmes, en effet, partir à cheval avec des fusils. Au bord de la route, deux hommes armés arrêtés sous un arbre se partageaient les vêtements d'un mort. Nous vîmes à une place beaucoup

de sang caillé, les cadavres n'y étaient plus. C'étaient les deux cent cinquante travailleurs aux routes, dont notre gendarme nous avait parlé. Une fois nous rencontrâmes une grande quantité de ces travailleurs qui, jusque-là, avaient accompli leur travail en paix. On les avait partagés en trois bandes : musulmans, Grecs et Arméniens ; auprès de ces derniers étaient quelques officiers... on allait tous les abattre.

« Deux jours avant d'arriver à Sivas nous eûmes le même spectacle. Dans un autre endroit encore, tandis que dix gendarmes fusillaient, des ouvriers turcs achevaient les victimes avec des couteaux et des pierres... »

On croit vraiment rêver en lisant de semblables horreurs. Je viens de citer le témoignage de deux infirmières allemandes ; mais les rapports des consuls neutres ne sont pas moins terrifiants.

Le consul américain de Trébizonde écrit entre autres informations :

« D'abord on laissa les malades à l'hôpital, ainsi que les Arméniens catholiques. Puis ils furent aussi chassés.

« Un grand nombre de notables (parmi lesquels un Russe nommé Vartan), environ six cents hommes, furent chargés sur des bateaux-transport pour être emmenés à Samsoun. Au bout de quelques heures, les bateaux rentrèrent vides. Au large, d'autres bateaux avec des gendarmes les attendaient. Tous avaient été tués et jetés à la mer. Vartan, blessé à la tête, put nager jusqu'à la côte, se cacha dans l'hôpital grec, raconta tout et mourut.

« A Totz, près de Trébizonde, un Arménien notable, Boghos Marimian, fut attaché avec ses deux fils et ainsi les trois furent simultanément fusillés par les gendarmes. La femme et les filles d'Artès furent violées par des officiers turcs qui les passèrent ensuite aux gendarmes. On

tuait les enfants, en leur brisant le crâne contre les rochers. Les hommes ont été exécutés en masse, parmi eux le drogman arménien du consulat français. »

Je compléterai cet horrible tableau en donnant le récit de l'exode d'une Arménienne publié dans le rapport pour 1915 du Comité arménien de New-York.

« La population arménienne fut expulsée en trois fournées; j'étais de la troisième. Mon mari est mort il y a huit ans, nous laissant à moi, à ma fille âgée de huit ans et à ma mère d'assez grandes propriétés, de sorte que nous vivions toutes trois dans l'aisance. Depuis le commencement de la mobilisation, le commandant X... demeurait chez moi sans rien payer. Il ne me dit pas de partir, mais je compris que je devais partager le sort de mes compatriotes. Je pris trois chevaux chargés de provisions. Ma fille avait 5 ou 6 livres turques sur elle, j'emportais une vingtaine de livres avec quatre bagues en diamant. Tout ce que nous possédions était abandonné dans notre maison. Notre groupe se mit en route le 1^{er} juin, escorté par quinze gendarmes; il se composait de cinq cents personnes. Nous avions à peine fait deux heures de marche que nous fûmes entourés par des paysans turcs et des bandes de brigands armés de fusils, de poignards et de pistolets, qui nous dépouillèrent de tout ce que nous avions sur nous. Les gendarmes s'emparèrent de mes trois chevaux et les vendirent à des Turcs en empochant l'argent. Ils m'enlevèrent aussi mon argent et celui que ma fille avait caché sur elle, ainsi que tous nos vivres. Ceci fait, ils mirent les hommes à part, un par un, et, dans l'espace de six ou sept jours, tous les mâles jusqu'à l'âge de quinze ans furent mis à mort. A mes côtés furent tués deux prêtres, dont l'un avait quatre-vingt-dix ans. Les brigands enlevèrent toutes les femmes de jolie apparence et les emmenèrent avec eux sur leurs chevaux; un très grand nombre de femmes et de jeunes filles furent

ainsi transportées dans les montagnes, parmi elles, ma sœur, dont ils jetèrent sur la route la petite fille âgée d'un an. Un Turc s'empara de ma sœur et l'emmena on ne sait où. Ma mère marcha tant qu'elle put et, finalement, s'affaissa sur la route pour y mourir. Nous trouvâmes ainsi le long de la route un grand nombre de personnes des groupes précédents qui avaient succombé d'épuisement ; parmi les tués, il y avait un assez grand nombre de femmes à côté de leurs maris et de leurs fils. Nous vîmes aussi des vieillards et de tout petits enfants encore vivants, mais dans un état pitoyable, ne pouvant même pas pousser un cri. La nuit il ne nous était pas permis d'aller dormir dans les villages ; il fallait se coucher là, sans nul abri. Dans l'obscurité de la nuit des crimes indescriptibles étaient commis par les gendarmes et les brigands des villages. Beaucoup moururent de faim ou de coups d'apoplexie. Beaucoup furent abandonnés le long des routes, trop épuisés pour pouvoir continuer.

« Un matin, nous vîmes cinquante ou soixante chariots dans lesquels il y avait une trentaine de femmes turques dont les maris avaient été tués à la guerre et qui se rendaient à Constantinople. Une de ces femmes fit signe à un gendarme de tuer un Arménien qu'elle lui indiqua. Le gendarme lui demanda si elle ne voulait pas le tuer elle-même. « Pourquoi pas ? » répondit-elle, et, tirant un revolver de ses vêtements, elle fit feu et le tua. Toutes ces dames turques avaient avec elles cinq ou six petites filles arméniennes âgées de dix ou de moins de dix ans. Les Turcs ne voulaient jamais prendre les petits garçons ; ils les tuaient tous de quelque âge qu'ils fussent.

« Les horreurs les plus inimaginables nous étaient réservées sur les rives de l'Euphrate et dans la plaine d'Erzingan. Les corps mutilés des femmes, des jeunes filles et des petits enfants nous faisaient tous frémir. Les bri-

gands infligeaient toutes sortes de morts épouvantables aux femmes et aux jeunes filles qui se trouvaient avec nous et dont les cris atroces montaient vers le ciel. Ils jetèrent dans l'Euphrate tout ce qui restait d'enfants de moins de quatorze ans. Ceux qui essayaient de nager étaient tués à coups de fusil.

« Après sept jours de voyage nous arrivâmes à.... Il n'y restait plus un Arménien. Les femmes turques nous emmenèrent, ma fille et moi, au bain et nous y montrèrent un certain nombre d'autres femmes arméniennes qui s'étaient converties.

« Entre ce point et... les champs et les hauteurs étaient couverts de cadavres gonflés et noirs qui empestaient l'air. Nous rencontrâmes en route six femmes portant le costume turc et ayant des enfants dans les bras. Mais lorsque les gendarmes écartèrent leurs voiles, ils virent que c'étaient des hommes déguisés et ils les tuèrent sur-le-champ. Après trente-deux jours de voyage nous arrivâmes à..... »

M. Arnold-J. Toynbee, dans son petit volume (London, New-York, Toronto, 1915), *Armenian atrocities*, précédé d'une préface magistrale par Lord Bryce, le grand ami anglais de la nation arménienne, fournit mille détails d'une désolante précision sur les infamies commises par les Turcs. En voici un exemple (p. 50) :

« Les caravanes de femmes et d'enfants sont exposées devant la maison du Gouvernement dans chaque ville ou village où elles passent, afin que les musulmans puissent faire leur choix. »

Il ne reste plus aujourd'hui en Turquie que des Européens appartenant aux puissances neutres, Suisses, Hollandais, Espagnols et Scandinaves, très rares d'ailleurs, des Autrichiens et des Allemands et quelques Américains du Nord, missionnaires protestants disséminés de-ci de-là dans l'Empire ottoman, mais que les Turcs tiennent à

distance des lieux où se passent des événements qu'ils jugent devoir se produire sans témoins.

Parmi les Allemands qui résident en Turquie, il en est, des civils, qui, très au courant des choses et de l'opinion publique, s'offusquent, dans l'intérêt de l'Allemagne seulement, des brutalités auxquelles se livrent les autorités turco-allemandes. Ils voient, dans les affreux crimes qui se commettent journellement, un grand danger pour le prestige germanique, et s'en plaignent amèrement à l'Office des Affaires étrangères de Berlin. Les professeurs de l'école allemande d'Alep ont écrit officiellement une lettre que reproduisent les *Basler Nachrichten* ⁽¹⁾, lettre qui vraiment mérite d'être citée, ne serait-ce que dans ses passages principaux :

« Il nous paraît être de notre devoir, disent-ils, d'attirer l'attention de l'Office des Affaires étrangères sur le fait que notre œuvre scolaire manquera désormais de base morale et perdra toute autorité aux yeux des indigènes... En présence des scènes d'horreur qui se déroulent chaque jour sous nos yeux, à côté de notre école, notre travail d'instituteurs devient un défi à l'humanité. Comment pouvons-nous faire lire à nos élèves arméniens les contes des *Sept Nains* ; comment pouvons-nous leur apprendre à conjuguer et à décliner, quand, dans les cours voisines de notre école, la mort fauche leurs compatriotes mourant de faim, quand des jeunes filles, des femmes, des enfants, presque nus, les uns gisant sur le sol, les autres couchés entre des mourants ou des cercueils déjà préparés, exhalent leur dernier soupir. »

Et, pour donner plus de force à leurs appréciations, les maîtres d'école entrent dans de terrifiants détails : « Des deux mille à trois mille paysannes de la Haute

(1) Et dont j'ai donné des extraits dans *L'Éclair de Montpellier* du 28 août 1916.

Arménie, disent-ils, amenées ici en bonne santé, il reste quarante à cinquante squelettes. Les plus belles sont les victimes de la lubricité de leurs gardiens. Les laides succombent aux coups, à la faim, à la soif; car, étendues au bord de l'eau, elles n'ont pas la permission d'étancher leur soif. On défend aux Européens de distribuer du pain aux affamés. On emporte chaque jour d'Alep plus de cent cadavres... Quarante à cinquante fantômes squelettiques sont entassés dans la cour, vis-à-vis de notre école. Ce sont des folles; elles ne savent plus manger. Quand on leur tend du pain, elles le jettent de côté avec indifférence. Elles gémissent en attendant la mort... »

Il n'est pas, au monde, de langue qui soit assez riche, assez colorée, pour décrire de pareilles horreurs, pour exprimer les souffrances physiques et morales qu'endurent ces innocentes martyres, avant que le ciel leur envoie l'éternel sommeil. Épaves désespérées d'affreux massacres, témoins de la mort de tous les leurs, des êtres qui leur étaient chers, elles sont là, dans ces camps de concentration, soumises à toutes les hontes, vouées à l'épuisement sous l'œil « des hauts fonctionnaires turcs », des officiers allemands et du zaptiéh qui, appuyé sur son fusil, sourit d'aise devant les spasmes de l'agonie, le râle des mourants chrétiens.

Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les Arméniens qui subissent ces tortures inouïes, ce sont tous les non-musulmans de la Turquie. Grecs, Syriens, Israélites, sont devenus la proie des bourreaux tartares. Partout on déporte, on assassine, partout se forment des camps de honte et de famine.

Aucun commentaire n'ajouterait à l'horreur des pages qu'on vient de lire, et ces pages ne sont qu'une bien faible relation des atrocités connues aujourd'hui par des documents officiels.

Dans les six vilayets arméniens, en Cilicie, dans toutes les villes, où vivaient des colonies chrétiennes, partout les Turcs en ont agi avec la même cruauté systématique, partout le mot d'ordre parti de Stamboul a été suivi des plus horribles hécatombes.

*
* *

Dans le monde arménien lui-même, on est fort mal renseigné quant à la portée des désastres causés par cette affreuse persécution. Aucune estimation sérieuse n'a pu encore être faite du nombre des malheureux qui ont succombé, de ceux qui ont trouvé leur salut dans la fuite, ainsi que des infortunés qui, par force et pour se soustraire à la brutalité des musulmans, ont dû embrasser provisoirement l'islam.

En 1882, d'après les statistiques du patriarcat grégorien, le nombre des Arméniens vivant dans l'Empire ottoman était de 2.660.000 âmes, dont 1.630.000 dans les six vilayets de l'Arménie, et 1.030.000 dans les diverses villes de la Turquie (Constantinople, Smyrne, Trébizonde, Jérusalem, etc.). Mais une nouvelle statistique du patriarche, établie en 1912, c'est-à-dire après les massacres hamidiens de 1894-1896, n'indique plus que 1.018.000 Arméniens pour les six vilayets. Il y a donc eu, pendant ces trente années, perte de 612.000 âmes, par la mort, l'émigration et l'apostasie. Quant aux 1.030.000 Arméniens vivant à l'état sporadique, ils n'avaient perdu, pour les mêmes causes, que tout au plus une cinquantaine de mille des leurs. Il restait donc en Turquie, en 1914, à peu de chose près, 2 millions d'Arméniens.

Cependant, ces 600.000 à 700.000 âmes étaient loin d'être perdues pour la nation, car les colonies à l'étranger s'étaient fortement accrues de familles n'attendant

que le moment propice, c'est-à-dire l'application des réformes, pour rentrer dans leur patrie.

A ce nombre de 2 millions d'Arméniens ottomans, il convient d'ajouter les 1.750.000 Arméniens sujets du Tsar qui habitent la Transcaucasie, les 100.000 ou 150.000 qui vivent en Perse et plus de 300.000 répartis en colonies dans les divers pays du monde ; ce qui porte à 4 millions d'âmes l'ensemble de la nation arménienne à la veille des massacres ordonnés par le régime jeune-turc.

Or, sur ces 4 millions d'Arméniens, plus de la moitié (2.250.000) s'est trouvée en dehors des persécutions ; 300.000 se sont réfugiés sur le territoire russe et persan, plusieurs milliers ont pu gagner l'Égypte ou l'Europe, d'autres ont été sauvés (4.000) par les marins français, en sorte que la brutalité des musulmans n'a pu s'exercer que sur une population dont le nombre n'atteignait certainement pas 1.500.000.

Que reste-t-il, aujourd'hui, de ces 1.500.000 Arméniens ottomans ? D'aucuns ont porté le chiffre des morts à 1 million, d'autres à 2 ! Cette dernière appréciation est la plus fantaisiste, la première n'étant qu'exagérée ; car les massacres et les déportations ont principalement porté sur les populations des vilayets où les Arméniens étaient en majorité, c'est-à-dire ceux de la Grande Arménie. A Constantinople, à Smyrne, où vivent 180.000 individus de cette nation, les déportations n'ont été appliquées qu'à la minorité ; et il en a été de même dans bien des villes non arméniennes de la Turquie.

A Trébizonde, cependant, les Turcs, probablement poussés par la certitude qu'ils avaient de voir tomber cette ville au pouvoir de la Russie, ont montré un acharnement terrible.

Avant la guerre, dans l'ancienne capitale des Comnènes et sa banlieue, on comptait 18.343 habitants armé-

niens répartis entre la ville et 45 villages de son voisinage. Or, les troupes du Tsar, en entrant à Trébizonde, n'ont plus trouvé que 459 de ces gens, dont 92 dans la cité, 367 dans la banlieue. Si nous comptons 5.000 Arméniens massacrés sur place et, suivant une estimation rationnelle, la mort de 60 % des déportés, nous voyons que, des 17.884 manquants, environ 12.700 ont été massacrés ou sont morts en cours de route de maladie ou d'épuisement, et que 5.000 seulement ont pu atteindre les camps de la Mésopotamie. Dans les 17.884 disparus il convient cependant de faire entrer les gens qui se sont enfuis et ceux qui ont embrassé l'islam, en sorte qu'une évaluation des morts à 50 % du total de la population de ce district n'est pas exagérée.

D'ailleurs des mesures aussi rigoureuses ne semblent pas avoir été appliquées par les Turcs sur tous les points de l'Empire ; car le consul américain d'Alep télégraphiait en mars 1916 à son Gouvernement :

« Il y a maintenant dans les districts de Damas, de Deïr-el-Zor et d'Alep environ 500.000 déportés arméniens et 300.000 dans les autres contrées. Les survivants sont principalement des femmes et des enfants incapables de travailler, et les autorités turques défendent le travail à ceux d'entre ces gens qui seraient aptes à s'y livrer. Ils ne sont pas autorisés non plus à s'établir dans les localités où ils ont été conduits. En conséquence, ils vivent, ou plutôt existent de la charité. »

Le nombre des manquants (morts, cachés et convertis à l'islam) serait ainsi d'environ 600.000 à 700.000.

Il est donc bien certain que, malgré les souffrances inouïes qu'elle supporte, en dépit des massacres affreux dont elle a été la victime, la population arménienne de la Turquie n'est pas anéantie, bien loin de là. Au jour où les Alliés auront imposé leurs volontés aux barbares, on verra de partout accourir des Arméniens en quête d'un



toit (1), à la recherche de leurs proches, de leurs amis, et, quelques mois après la signature de la paix, la nation arménienne reconstituée pleurera ses morts et se mettra au travail pour se refaire de ses désastres. Nous-mêmes, Français, Anglais, Belges, Russes, Italiens, Serbes, n'aurons-nous pas à réparer les ruines causées par la guerre, nos millions de tombes à fleurir ?

On peut tenir pour certain que la nation arménienne compte encore plus de 3 millions d'âmes. Parmi les morts, on remarque surtout des hommes et des enfants mâles, car les Turcs se sont particulièrement attachés à détruire l'élément masculin, espérant ainsi faire disparaître la race; mais les massacreurs se sont trompés, parce que leurs efforts ne pouvaient porter que sur un tiers environ de la nation.

Les jeunes gens de Russie, de Perse, des colonies de l'Europe et de l'Amérique, viendront combler les vides dans la population arménienne de la Turquie, et, après quelques années de ralentissement, la nativité reprendra aussi vigoureuse que par le passé; mais alors déli-

(1) D'après les renseignements qui parviennent chaque jour des provinces de l'Arménie turque occupées par les troupes du Tsar, le nombre des Arméniens échappés aux massacres serait plus important qu'on ne le pensait. De tous les côtés, il sort des fugitifs cachés dans les forêts et les montagnes ou chez des Kurdes amis; car il existe des tribus amies des Arméniens. D'autres, gardés comme esclaves par les musulmans, s'échappent, et le nombre de ces *rescapés* augmente tous les jours; ce sont, pour la plupart, des femmes, des enfants, des hommes âgés et, en petit nombre, des jeunes gens. A Erzeroum, déjà 2.000 Arméniens sont ainsi sortis de leurs cachettes, à Mouch 4.000, et dans la campagne de cette ville 6.000 à 7.000, qui ont déjà semé pour la prochaine récolte. A Van et dans les villages voisins on compte 30.000 Arméniens, tandis qu'à Bitlis le massacre a été effroyable. Le vali de Van, chassé par les Arméniens, s'est vengé en faisant exterminer tous les chrétiens de Bitlis, sans en déporter un seul. Les Kurdes de Dersim, amis des Arméniens, auraient, dit-on, attaqué les Turcs qui escortaient les déportés d'Erzeroum et en auraient délivré 10.000 qui sont encore chez eux à Dersim. L'évêque Sempad, prélat d'Erzeroum, faisait partie de cette colonne. Mais, même en pays conquis par les Russes, les Kurdes et ces Turcs retiennent encore en esclavage beaucoup de femmes et d'enfants, qui peu à peu retrouveront leur liberté, quand l'Administration russe aura fait les recherches et les enquêtes nécessaires à cet égard, ce qui ne saurait tarder.

vrée des obstacles si nombreux qui s'opposaient à son essor. Car, de tout temps, les familles arméniennes ont été remarquables par le grand nombre des enfants et, si ce peuple avait été libre dans son développement, ce n'est pas 4 millions d'Arméniens qu'on compterait aujourd'hui, mais bien 12 ou 15, beaucoup plus qu'on ne voit de Turcs dans tout l'Empire ottoman.

*
* *

Comme tous les peuples opprimés, les Arméniens se font un idéal de la reconstitution de leur patrie et, de même que les Yougo-Slaves verraient avec plaisir la réunion de tous les territoires où se parle leur langue, de même il serait théoriquement logique que ces chrétiens de l'Orient aspirassent à la constitution d'un État autonome, comprenant toute la région qu'habite depuis des siècles leur nation. Or, leurs ambitions ne vont nullement jusqu'à désirer comme frontières les limites du royaume de Tigrane le Grand. L'Arménie comptait alors 25 millions d'habitants, tandis qu'aujourd'hui cette nation, éprouvée par tant de massacres, d'émigrations et de conversions forcées, ne comprend plus que tout au plus 4 millions d'âmes, dont environ la moitié habite des territoires qui, politiquement, font partie de l'Empire du Tsar.

L'idéal théorique serait, bien certainement, de voir réunir en un seul État les provinces russes qu'habitent les Arméniens et les vilayets turcs d'Erzeroum, Van, Bitlis, Diarbékir, Kharpout, Sivas et la Cilicie, d'étendre les possessions de cette nation depuis la chaîne du Petit Caucase, jusqu'au golfe d'Alexandrette, du Taurus arménien jusqu'à la vallée du Djorokh, des monts du Kurdistan septentrional jusqu'aux rives de l'Euphrate ; mais aucun Arménien ne songe à cet idéal, car le puissant

voisin du Nord ne peut abandonner ses intérêts militaires et économiques dans la Transcaucasie. Donc, renonçant à la chimère d'une grande unité, les Arméniens reportent leurs espérances sur les généreuses propositions faites aux puissances, en 1913, par la Russie elle-même.

La question arménienne, aux yeux de l'Europe entière, en ces dernières années, ne concernait que les six provinces de l'Arménie turque et la Cilicie, l'ancien royaume des Roupéniens et des Lusignan qui, dans tous les projets de réforme, a toujours été mentionnée par une clause spéciale. C'est dans ces six provinces et dans la Cilicie que s'est, depuis vingt ans, déroulée cette affreuse tragédie dont l'horreur a épouvanté le monde civilisé tout entier, c'est cette terre qui a été arrosée par le sang arménien, c'est elle que cette nation réclame comme son bien si chèrement payé, comme le patri-moine de ses ancêtres depuis des milliers d'années.

Les propositions de la Russie, accueillies avec sympathie par la France et l'Angleterre, et que la Porte, après les avoir défigurées, finit par accepter malgré l'opposition que fit alors l'Allemagne, contenaient déjà l'esquisse d'une véritable autonomie administrative, bien que ce mot ne fût pas prononcé. Elles stipulaient la réunion des six vilayets arméniens en une grande région dotée d'un régime spécial et mise sous la direction d'un gouverneur général européen, muni de pleins pouvoirs, sous la suzeraineté du Sultan et le contrôle des puissances (1). Seuls, la mauvaise volonté et le manque de bonne foi de la Turquie ont été causes que ces réformes n'ont pas eu de suite. Mais, depuis ce temps, les événements ont marché à grands pas ; il ne peut plus être

(1) Voir, à ce sujet, les éclaircissements lumineux fournis par l'un des Arméniens d'esprit le plus élevé et le plus cultivé, M. A. Tchobanian, dans sa remarquable conférence du 25 mai 1915, « L'Arménie sous le joug turc ».

question de laisser les Arméniens sous le joug des Turcs, l'Europe n'y consentirait jamais ; aussi ce peuple espère-t-il qu'il lui sera fait une part de liberté plus large encore, que certains des vilayets arméniens seront réunis à la Cilicie, sous la protection collective des Alliés, et fait le vœu de ne point être divisé.

L'autonomie d'un groupe peut, cependant, parfois être dangereuse pour les États qui l'avoisinent, en ce sens qu'au point de vue commercial, industriel ou militaire elle peut nuire au développement de ces États. En ce cas, rien ne s'oppose à ce que ce groupe soit en partie réuni à la puissance que menacerait son autonomie. Mais les liens peuvent être si larges que le peuple n'en souffre pas, et qu'il conserve toutes ses libertés nationales.

Chaque cas exige une solution spéciale ; mais quelle que soit cette solution, la langue, la religion, les traditions doivent être respectées, parfois même aussi, dans de très larges limites, l'administration intérieure. En agir autrement serait commettre les mêmes crimes que ceux dont l'Allemagne s'est rendue coupable en Pologne et en Alsace-Lorraine, dans le Holstein et le Schleswig. Le généreux Tsar, dont les armées luttent pour la justice et le droit, ne saurait suivre les traces de nos cruels ennemis. Le Grand-Duc a promis en son nom à la Pologne la liberté sous son égide, il suffit qu'un mot tombe des lèvres impériales, pour que les infortunés Arméniens, déjà fidèles sujets, acclament Nicolas II comme un dieu.

Certainement la Russie ne rompra pas l'unité de son Empire pour accorder à la Pologne, à l'Arménie, à la Finlande, l'autonomie absolue ; certainement les affaires diplomatiques et militaires demeureront entre les mains du maître suprême ; mais les Polonais et les Arméniens, les Finlandais peuvent s'administrer eux-mêmes, sous le contrôle de leurs puissants protecteurs, et demeurer

entièrement libres, quant à leur conscience, à leur parler, au respect qu'ils ont pour leurs traditions. C'est le système féodal ou fédéral, régional, appliqué avec justice, et non comme l'Autriche le pratiquait. Ce système donne de très bons résultats dans les républiques ou les cantons où les États jouissent d'une grande autonomie ; il en donnera de meilleurs encore quand les libertés seront accordées non pas à des divisions administratives, mais bien à des peuples différents. Et c'est là, sans aucun doute, dans le *Home rule*, qu'est l'avenir des grandes puissances.

N'est-il pas hors de doute que les tendances intimes des Arméniens, des Polonais et des Finlandais ne sont pas semblables entre elles, et qu'elles diffèrent de celles des Russes ? Que les Syriens et les Arméniens n'ont pas les mêmes objectifs, la même manière de vivre, que les Arabes et les Turcs n'ont de commun que les convictions religieuses ?

Les Romains, qui étaient passés maîtres dans la science de gouverner les hommes, laissaient aux peuples dont ils n'avaient pas à redouter la révolte une grande dose de liberté, et les « colonies romaines » de la Grèce asiatique battaient monnaie à l'emblème de leurs divinités locales, s'administraient elles-mêmes. C'était là une forme de l'impérialisme habile par sa générosité.

L'Histoire tout entière montre que l'avenir politique de l'Europe est dans la confédération, dans le respect des aspirations nationales et non dans un internationalisme dont le seul résultat serait l'abaissement du niveau général. L'émulation résultant de la restauration des petits peuples ne peut être que favorable au développement de tous.

Quels progrès n'ont pas été réalisés dans l'Amérique méridionale, depuis que le continent s'est divisé en États indépendants ; quelle poussée de richesse dans l'Alle-

magne confédérée depuis quarante-cinq ans ! Mais aussi quel malheur que cet Empire se soit constitué et développé dans le seul but d'imposer au monde entier sa domination brutale !

D'ailleurs, la Russie annexera-t-elle toute l'Arménie à son Empire, ou bien tracera-t-elle sa limite au travers des pays septentrionaux de l'Asie Antérieure ? Dans ce dernier cas, toute la partie occidentale de l'Arménie se trouverait placée en dehors de ses frontières.

Je n'en dirai pas plus au sujet de la restauration de l'Arménie Majeure ; la sagesse et l'équité du grand Empereur sont garants du bonheur des peuples qui l'habitent. Mais je m'étendrai plus longuement sur la Cilicie, « le Sissouan », parce que le sort de ce pays est entre les mains de l'ensemble des Alliés et que c'est d'eux seuls que dépend la réparation d'une des plus grandes injustices qui se soient vues en ce monde.

Les gens de la Cilicie, ou Nouvelle Arménie (par opposition avec les Arménies antiques, Grande ou Petite), ont été les amis et les alliés des Européens aux temps difficiles des Croisades ; ils nous sont restés fidèles pendant des siècles et ont payé de leur sang leur dévouement à la civilisation. L'Europe tout entière, et plus particulièrement encore la France, leur doit une restauration de leur patrimoine. N'avons-nous pas, il y a bientôt cent ans, délivré de la servitude les Grecs qui n'avaient rien fait pour mériter nos sympathies, n'avons-nous pas fait mille sacrifices pour d'autres nations qui n'avaient pas versé leur sang pour nous ? Notre dette envers les Arméniens de Cilicie remonte à bientôt six siècles ; elle n'en est que plus sacrée.

On objectera que certains peuples, tels que la Bulgarie et la Grèce, libérés au prix du sang des Alliés, ont abandonné la cause de leurs sauveurs au jour du danger, et qu'on ne doit pas compter sur la reconnaissance des

nations ; mais à ces exemples je répondrai en opposant l'admirable attitude de la Belgique, la vaillance de la Serbie, du Monténégro, l'énergique et courageuse détermination de la Roumanie, dont cependant le souverain est un Hohenzollern. C'est par la liaison des intérêts qu'on permet aux peuples de donner libre cours à leurs sentiments. A nous d'aviser, en ce qui regarde les nations nouvelles, à nous de lier leurs aspirations aux nôtres.

Les Arméniens ont choisi, pour les représenter et faire valoir leurs espérances, l'un des hommes les plus éminents de leur nation, Boghos Pacha Nubar, le fils du grand ministre de l'Égypte, Nubar pacha. C'est en Boghos pacha que le catholicos, chef suprême élu par les Arméniens, a placé toute sa confiance, et c'est autour de lui que se sont groupées toutes les forces vives de la nation, le secondant de tout leur concours dans son œuvre patriotique. L'estime justifiée dont il jouit dans le monde diplomatique européen, les amitiés sincères qui l'entourent, permettent d'espérer que ses appels seront entendus par les membres du Congrès de la paix, et qu'une aurore nouvelle luira pour le peuple martyr. Ce spectacle d'union, de solidarité, de discipline qu'offrent les Arméniens, cette unanimité des aspirations chez leurs nationaux dans le monde entier, ce sang-froid, cette dignité qu'ils gardent au milieu des tourments et des plus cruelles angoisses, font preuve d'une grande sagesse, d'une parfaite intelligence des choses de la politique mondiale, et sont de bon augure pour l'avenir de leur nation.

*
* *

On a coutume de nommer *Petite Arménie* l'ancien royaume des Roupéniens et des princes de Lusignan. Or cette appellation ne peut être employée ; car, dans l'an-

tiquité, il existait une *Armenia minor* située sur la rive droite de l'Euphrate. De même le nom de *Cilicie* ne peut être conservé, parce qu'il est étranger à la race arménienne et beaucoup plus ancien que le royaume roupénien. *Arméno-Cilicie* est un nom hybride, qui semble établir un rapprochement entre les Ciliciens de l'antiquité et les Arméniens du Moyen Age; enfin, le terme *Sissouan* n'a d'autre valeur que d'indiquer qu'il s'agit d'un pays dont la capitale était Sis. Je proposerai donc de remplacer toutes ces appellations par une autre plus adéquate et de dire : la *Nouvelle Arménie*.

La région sur laquelle régnaient autrefois les princes roupéniens et les Lusignan s'étendait, au sud de l'Asie Mineure, dans les districts auxquels l'antiquité avait donné le nom de Cilicie.

Elle occupait la côte méditerranéenne depuis le Tédéré-Tchai à l'ouest jusqu'aux environs d'Alexandrette. Dans l'intérieur des terres, sa frontière suivait le Taurus (Boulghar-Daghi, Ala-Daghi) jusqu'à l'Anti-Taurus (Bimbogha-Daghi), puis redescendait vers la mer par l'Amanus. A l'est, elle était bornée par la principauté d'Édesse, au sud, par celle d'Antioche. Ses villes principales étaient Ermenek sur l'Aktari-Tchai (R. Calycadnus), Sélefké, l'antique Séleucie de Trachée, Tarsous (Tarse), Adana sur le Saihoun, Misis sur le Djihân, Zeitoun et Marach dans la montagne; son port était à Payas (Youmourtalik) dans le golfe d'Alexandrette.

Cette région comprend environ 35.000 kilomètres carrés, possède de grandes montagnes : le Taurus, l'Anti-Taurus et l'Amanus, où l'on rencontre des sommets dépassant 3.000 mètres. Deux grands cours d'eau, le Saihoun et le Djihân, arrosent la partie la plus large et forment deux vallées très fertiles; les autres rivières descendant des montagnes sont très nombreuses.

L'étude géologique de ce pays n'ayant pas encore été

faite, il est impossible de dire si les montagnes renferment des gisements miniers importants ; mais, d'après de nombreux indices, il est fort à croire qu'elles en contiennent, tout en ne fournissant pas de combustibles minéraux.

La superficie du royaume des Lusignan était comparable à celle des petits États de l'Europe (Suisse, 41.000 kilomètres carrés ; Belgique, 29.400 ; Pays-Bas, 33.000) ; cette région possède toutes les ressources de l'agriculture, la vigne et l'olivier y croissent avec aisance, les vallées offrent d'excellents terrains de culture, et les montagnes du Taurus, couvertes de forêts, fournissent aussi de gras pâturages.

Favorisée par la nature à l'égal de la Syrie, mieux placée que les pays phéniciens pour recevoir les rayons du soleil, cette province, largement arrosée en toute saison, jouit du plus merveilleux des climats. Mais ces richesses ne sont que l'ombre de ce qu'elles devraient être, parce que le régime musulman s'est depuis des siècles appesanti sur ces biens de la nature, parce que le Turc et ses chèvres sont venus semer la désolation dans ces provinces fertiles. L'énergie des Arméniens, leur patience, leur ardeur au travail sauront triompher des injures des temps et des barbares, chasseront de la plaine la malaria, rendront à la Cilicie sa splendeur d'antan.

En ce qui concerne l'histoire de ce pays, je ne puis mieux faire que de reproduire le bel article de M. G. Schlumberger, *Les Arméniens au Moyen Age*, dernièrement publié par le *Journal des Débats*. On y lira, avec grand intérêt, l'opinion très autorisée du savant académicien sur la nation arménienne :

« Il n'est pas de race plus mal connue en Occident. Pour presque tout Français, même cultivé, la question est simple : les Arméniens sont des Orientaux infortunés qui, à l'instar des Juifs, font du commerce dans le Levant

et que les Turcs massacrent périodiquement. C'est là tout. A Paris il n'existe peut-être pas cinquante personnes, en dehors de la colonie arménienne, qui possèdent un traître mot de la glorieuse histoire civile et militaire de cette race si intelligente, si richement douée. On voit toujours l'Arménien courbé de siècle en siècle sous le bâton du Turc et de son acolyte, le Kurde féroce. Personne ne se doute qu'à deux reprises pour le moins, et durant des siècles, la nation arménienne tout entière, armée pour la défense de la religion et de la patrie, a, sous ses rois nationaux, les Pagratides d'abord, plus tard les Roupéniens, lutté avec la plus admirable énergie, dans des milliers de rencontres, contre les redoutables ennemis de la chrétienté qui avaient noms : Perses, Mongols, Tartares, Sarrasins, Turcomans et Turcs. Sous les Roupéniens surtout, à l'époque des Croisades, le royaume de Petite Arménie a prêté aux principautés franques d'Orient, aux princes d'Antioche, aux rois de Jérusalem et de Chypre un appui formidable durant leurs interminables luttes contre les princes musulmans d'Alep, de Damas et du Caire. Laissant à d'autres le soin de raconter les fastes de cette nation arménienne si calomniée, dans les divers domaines de la civilisation, des arts et de la littérature, je voudrais dire ici quelques mots de ce que furent au point de vue militaire, au Moyen Age, ces Arméniens qui, pour la plupart aujourd'hui, passent pour les victimes pacifiques et résignées du plus atroce despotisme.

« La première dynastie chrétienne en Arménie fut celle des Bagratides ou Pagratides, c'est-à-dire des fils de Pagrat. Ces princes régnaient en Grande Arménie, c'est-à-dire dans l'Arménie véritable qui s'étend entre l'Anti-Caucase et la portion orientale de la chaîne du Taurus. Ces rois puissants furent en guerre parfois avec les empereurs byzantins, mais bien plus souvent avec les

différents souverains musulmans ou mongols. Il y eut un moment où ils eurent sous leur commandement une puissance militaire de premier ordre. Ils protégeaient alors contre les attaques des nations musulmanes ou barbares les marches orientales de l'Empire byzantin en Asie. Leur magnifique capitale d'Ani, dont j'ai visité les ruines il y a vingt ans, environnée d'une muraille grandiose, contenait une foule de somptueux édifices aux inscriptions lapidaires taillées dans la plus belle pierre rouge. Un grand nombre existent encore aujourd'hui en ce site tragique, sur les bords très escarpés du fleuve Akhourian. Dynastie et capitale sombrèrent au onzième siècle après la plus courageuse résistance, sous les coups répétés des invasions des Turcs seldjoukides.

« Plus tard, vers le douzième siècle, une portion de cette nation arménienne, fuyant la domination intolérable du vainqueur, émigra de l'autre côté du Taurus dans l'antique Cilicie. Ce fut cette fraction importante qui constitua au Moyen Age le fameux royaume chrétien de Petite Arménie dont l'histoire fut depuis intimement liée à celle des Croisades, puisqu'il était à la fois le voisin des principautés chrétiennes de Syrie établies à la suite de la première de ces vastes invasions militaires et la dernière étape des grandes expéditions qui gagnaient la Syrie par Constantinople et l'Asie Mineure.

« La frontière orientale de ce petit royaume se confondait avec celle des terres franques et s'étendait jusqu'à une faible distance de cette vallée de l'Oronte, alors fertile et populeuse, où s'élevait, entourée de sa haute et magnifique ceinture de tours et de murailles, la grande cité d'Antioche, capitale de la principauté de ce nom. L'histoire de ce royaume d'Arménie, de cette petite souveraineté chrétienne du Moyen Age, d'abord blottie dans les profondes vallées de l'âpre chaîne du Taurus, puis s'étendant peu à peu jusqu'au rivage du golfe de Cilicie,

est des plus intéressantes. Les Arméniens établis, je l'ai dit, en ces contrées vers le douzième siècle, race vivace et énergique, luttèrent incessamment contre tous les envahisseurs : Sarrasins de Syrie, d'Alep ou d'Égypte, Tartares aussi, qui les environnaient d'un cercle de fer. Ils avaient, nous l'avons vu, pour chefs des princes nationaux, les Roupéniens, descendants de Roupène, ou Roubên, d'abord simples princes régnants ou *barons*, comme les appellent les chroniqueurs francs des Croisades, puis rois véritables, consacrés par l'Église de Rome. Leurs sujets, réduits primitivement aux habitants de quelques villages groupés autour des châteaux perdus dans les montagnes, arrivèrent rapidement à une puissance qui en fit pour les princes francs établis en Syrie d'utiles et puissants auxiliaires.

« Grandis et fortifiés de leur côté par l'arrivée inattendue de tant de croisés, les Arméniens s'appuyèrent maintes fois sur eux dans leur résistance désespérée contre les armées musulmanes. Puis, lorsque les grandes catastrophes fondirent sur la Terre Sainte et que le nom même des anciennes principautés de la Croisade eût disparu de Palestine et de Syrie, les Arméniens de Cilicie, frappés eux aussi à mort par tant de désastres, tour à tour tributaires des sultans seldjoukides d'Iconium, des khans tartares et des sultans mamelouks du Caire, se soutinrent avec peine quelque temps encore. Ils étaient comme protégés par le voisinage de cet autre glorieux royaume latin de Chypre, qui avait si courageusement relevé dans le Levant l'étendard de la Croix chassé de Syrie par les victoires de Saladin et de ses successeurs. Des princes de la maison de Lusignan remplacèrent même sur le trône d'Arménie les descendants de Roubên. Puis enfin tout fut terminé pour les Lusignan de Chypre comme pour l'Arménie, et l'invasion égyptienne, emmenant le dernier roi arménien captif au Caire, transforma

en une solitude fumante les pentes sauvages du Taurus et les plaines de la basse Cilicie.

« Maintenant, la plus grande portion de la nation arménienne, à l'exception de ceux des siens qui sont fixés en masse à Constantinople et dans quelques grandes cités du Levant, occupe encore les vilayets turcs situés au nord du Taurus oriental et connus sous le nom de Grande Arménie. Mais beaucoup d'Arméniens habitent aussi les villes de Cilicie au sud de cette même chaîne de montagnes, preuve vivante de la place importante qu'occupe en Orient cette nation admirablement douée. Tous espèrent que l'ère des catastrophes et des massacres est enfin fermée pour elle.

« Je ne puis ici passer sous silence que, parmi les plus grands empereurs militaires de Byzance, plusieurs furent d'origine arménienne. L'histoire de l'armée byzantine fourmille de noms d'illustres chefs de cette même race. Je répète que je voulais seulement dire ici quelques mots de l'antique valeur guerrière de la nation arménienne et que je laisse à d'autres le soin de parler de ce que ce peuple si brillamment doué a fait jadis dans le domaine des arts et des lettres.

« La capitale de la Petite Arménie, la ville royale de Sis, était située dans la haute vallée du même nom, et bien souvent les princes roupéniens s'y retirèrent tandis que, dans la plaine, passait le flot dévastateur de l'invasion mongole, arabe ou égyptienne, accourue des plateaux de la Haute Asie ou des bords de l'Euphrate ou du Nil. Ce fut dans un autre de ces châteaux royaux d'Arménie, dans celui de Gaban, que se joua en l'an 1374 l'acte suprême du drame qui mit fin à l'agonie de l'héroïque royaume chrétien. Derrière ses hautes murailles, le dernier roi d'Arménie, Léon VI, se défendit, durant neuf mois, contre les innombrables soldats égyptiens et éthiopiens du sultan du Caire, Melik Aschraf Shaban.

Forcé par la famine de se rendre à discrétion, il vit son royaume anéanti par la plus effroyable des dévastations. Lui-même, longtemps chargé de fers sur le sol d'Égypte, au château du Caire, obtint enfin sa liberté, grâce aux bons offices des souverains d'Aragon et de Castille. Il partit pour l'Occident après huit années de captivité, afin d'implorer, lui aussi, la compassion de l'Église et des rois d'Europe, qui le reçurent partout avec le respect que commandait sa grande infortune. Alors commença pour lui une de ces odyssees, une de ces existences errantes et étranges dont la vie du Moyen Age nous offre tant et de si curieux exemples. Tour à tour plein d'espoir, caressant les plus chimériques projets de restauration, puis plongé dans le découragement et presque dans la gêne, vivant des subsides des princes d'Occident, Léon VI résida successivement à Rome, à Madrid, à Londres et à Paris où il finit par mourir, le 29 novembre 1393, dans le palais des Tournelles, rue Saint-Antoine, vis-à-vis de l'hôtel Saint-Paul, résidence ordinaire des rois de France. Il fut inhumé aux Célestins, où son corps resta jusqu'à la Révolution. Ses cendres furent alors jetées au vent comme celles de tant d'autres. Son tombeau, d'abord transporté au Musée des Monuments français des Petits-Augustins, a été déposé, sous la Restauration, dans les caveaux des sépultures royales de Saint-Denis où il est actuellement conservé. L'inscription en est ainsi conçue : *Cy gist très noble et excellent prince Léon de Linsingnen (pour Lusignan) quint* ⁽¹⁾ *roy latin du royaume d'Arménie, qui rendit l'âme à Dieu à Paris le vingt-neuvième jour de novembre, l'an de grâce mil troyis cent quatre-vingts et treize* ⁽²⁾ . »

(1) Certaines listes royales ne donnent à Léon VI que le chiffre V parce que Léon II, que les Arméniens appellent *le Grand*, est le premier souverain de la Petite Arménie qui ait pris le titre de *roi*.

(2) G. Schlumberger, membre de l'Institut, « Les Arméniens au Moyen Age » (*Journal des Débats*, 10 mars 1916).

*
* *

Parmi les solutions qui se présentent pour donner satisfaction aux justes revendications des Arméniens, il en est qui certainement soulèveraient des difficultés, lors de la réunion du Congrès de la paix, si les Arméniens les présentaient. Mais il en est aussi qui, ne causant aucun préjudice aux puissances de l'Entente et servant même leurs intérêts, seront, bien certainement, favorablement accueillies par la diplomatie. Je me contenterai d'énoncer les principales de ces combinaisons.

Le plus cher des rêves chez les Arméniens est, nous l'avons vu, la reconstitution de l'État comprenant les six vilayets de la Turquie et la Cilicie, l'ensemble jouissant de l'autonomie complète sous la protection collective des Alliés. Beaucoup d'Arméniens croient cet idéal réalisable, ne voyant que leurs souffrances extrêmes, endurées pour cette juste cause, que le dévouement avec lequel ils ont, dans toutes les armées, servi la fortune de l'Entente ; malheureusement, ces aspirations, tout en étant profondément respectables, ne semblent pas réalisables, surtout dans les circonstances actuelles. Toutefois, ce qu'il y a de plus indiscutablement respectable dans ces revendications, c'est le désir des Arméniens de voir les puissances rendre un *toit* à la race arménienne, un *pavillon* à leur nation, et cela est si juste, que vraiment il serait cruel de ne pas prendre ces sentiments en très sérieuse considération.

L'avenir des Arméniens se présente, d'après les possibilités, sous un double aspect, celui de la *formation d'une province arménienne russe*, jouissant de grandes libertés, d'une autonomie relative, et celui de la *constitution d'un État indépendant*, protégé par toutes les

puissances de l'Entente ou par une seule qui semble devoir être la France, mais complètement libre dans ses affaires intérieures, abrité sous les plis de son propre drapeau. Reste à fixer l'étendue de cet État ainsi que celle de la province placée sous l'égide du Tsar, et l'on ne peut se prononcer, ni quant à ce que seront les nouvelles frontières de l'Empire russe après la guerre, ni sur les compensations que prendront en Turquie d'Asie l'Angleterre, la France et l'Italie ; mais la possession des pays arméniens du sud et de l'occident ne semble pas devoir être vivement ambitionnée par les peuples de l'Entente. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, l'existence d'un royaume arménien dans l'intérieur de l'Asie Mineure, muni d'un débouché sur la mer Méditerranée, serait d'un grand soutien pour les efforts civilisateurs des peuples européens dans cette partie encore très barbare de l'Asie. Il permettrait de tenir en respect les populations turques de l'intérieur qui, partagées entre diverses puissances, seraient peu à peu contraintes à l'abandon de leurs tendances belliqueuses. Les Osmanlis sont beaucoup moins nombreux que les Tartares de la Russie méridionale ; il ne sera pas malaisé de les dompter et d'en faire de paisibles laboureurs et de pacifiques bergers. L'existence d'un État arménien contribuerait très largement à cette évolution en divisant la race vaincue et, par suite, en la mettant dans l'impossibilité de se concentrer de nouveau. Ce nouvel État, qui comprendrait la Cilicie, s'étendrait vers le nord-est et vers le nord jusqu'aux nouvelles frontières de la Russie. Forcément il devrait entrer dans la zone d'influence d'une, pour le moins, des grandes puissances de l'Entente, et être lié par des engagements vis-à-vis de ses protecteurs ; mais les conventions peuvent être passées sans porter préjudice aux libertés nationales de la Nouvelle Arménie, en tenant compte des égards dus à l'indépendance de la nation. La Belgique

est protégée par les puissances, et cependant elle ne perd de ce fait aucune de ses prérogatives.

En Égypte, en Tunisie, à Tripoli, au Maroc, au Cambodge, et dans beaucoup d'autres pays habités par des populations dont le développement n'est pas suffisant pour qu'on leur puisse accorder des libertés absolues, le protectorat européen prend obligatoirement la forme gouvernementale ; mais il ne doit pas en être de même vis-à-vis de la nation arménienne, parce que ce peuple est très développé à tous points de vue. On doit l'assimiler aux petits États européens et le traiter avec les mêmes égards que la Belgique, la Serbie ou le Monténégro. La reconstitution de l'Arménie en État n'est d'ailleurs pas l'aurore d'une nouvelle nation, mais bien la restitution des avantages qu'elle possédait et dont elle a été injustement privée par la brutalité des barbares. Ce peuple, autrefois puissant, a traité d'égal à égal avec les Romains, les Byzantins et les Perses ; ses titres à la liberté sont comparables à ceux de la Pologne ou de la Bohême. On ne peut l'assimiler aux communautés sans histoire qui vivent à l'état sporadique, en Europe comme en Asie, ce serait le rabaisser aux yeux du monde civilisé, à ses propres yeux.

*
* *

Quel que soit le mode adopté par le grand Congrès de la paix pour le partage des territoires turcs, quelle que soit la reconstitution géographique et politique de la nationalité arménienne, il n'en restera pas moins une œuvre de haute justice que les protecteurs des Arméniens devront accomplir, celle de la réparation, dans les limites possibles, de l'énorme préjudice matériel causé à cette race par les exactions de ses oppresseurs.

Tous les biens mobiliers ont été pillés, disséminés

après l'évacuation des villes et des villages par le peuple martyr. Les musulmans turcs, kurdes et lazès s'en sont emparés. C'est là un délit de droit commun tombant sous le coup des lois de tous les pays ; mais ces délits sont si nombreux qu'il sera presque impossible d'en poursuivre tous les auteurs et d'amener des restitutions. Cependant, les puissances auront le devoir de rechercher les coupables et de les châtier.

En ce qui regarde les biens immobiliers, la tâche sera plus facile, les maisons encore debout et les terres doivent faire retour à leurs propriétaires ou aux héritiers de ceux qui ont trouvé la mort au cours des massacres.

Mais, après de pareilles hécatombes, bien des familles ont disparu tout entières, et l'on ne verra se présenter aucun parent, même très éloigné, pour revendiquer l'héritage. Ces biens non réclamés devraient, suivant les lois, devenir propriété des États nouveaux possesseurs des territoires. Or, une semblable mesure constituerait une injustice criante vis-à-vis de la nation arménienne qui, par le labeur et l'économie de ses membres, avait acquis ces biens. Il semble équitable de les laisser aux Arméniens, de les faire administrer par des conseils locaux, composés d'Arméniens, surveillés par les États protecteurs, et de consacrer les revenus de ces biens au soulagement de la misère dans laquelle sont tombées la plupart des familles.

Après la guerre, pendant bien des années, il ne faudra pas songer à la liquidation de ces fortunes en souffrance. Cette liquidation se ferait dans des conditions désastreuses pour les intéressés ; mais les terres peuvent être données à bail et les revenus servir au soutien des malheureux.

Ces dispositions de très haute justice permettraient de venir en aide aux survivants des massacres, pour la plupart des femmes et des enfants qui, même s'ils étaient

fortunés, seraient incapables de gérer leurs biens. Il importera de constituer pour ceux-là des administrateurs capables de prendre soin des affaires des femmes et des mineurs, et d'exercer sur ces fonctionnaires une surveillance très active.

*
* *

Pour éviter la mort, beaucoup d'Arméniens ont, provisoirement, embrassé l'islamisme ; mais dès que la sécurité sera revenue, ils rentreront dans le sein de la nation arménienne : ceci ne fait aucun doute. Cependant, parmi les femmes et les enfants, il en est beaucoup qui, achetés ou pris de force par les mahométans, sont retenus contre leur volonté. Il y aura lieu de les délivrer et d'infliger des peines très sévères à ceux des musulmans qui refuseraient de les rendre à la liberté. Ces femmes et ces enfants sont aisément reconnaissables à ce qu'ils parlent la langue arménienne, inconnue des Turcs, des Kurdes et des Lazes.

Beaucoup de femmes et de jeunes filles ont été prises comme concubines par les barbares et, au jour de leur libération, elles se trouveront être mères. Ceci ne doit pas empêcher de les affranchir, elles et leurs enfants. On prendrait alors sur les biens sans propriétaire les pensions nécessaires pour assurer l'existence de ces petits êtres, on leur créerait une situation morale, les violences auxquelles ils doivent le jour ne devant pas être une tare pour eux-mêmes, comme pour leur mère.

Quant à la punition des coupables, l'obtiendra-t-on jamais ? Il est à croire que non ; car ils sont trop nombreux. Ce sont les musulmans non arabes de Turquie, dans leur ensemble, qu'il convient de châtier, non par des condamnations individuelles, mais en plaçant ces gens dans un état d'infériorité par rapport aux peuples

que, pendant tant de siècles, ils ont martyrisés. Le désarmement des Turcs et des Kurdes tarira chez ces races les instincts de violence, et quelques générations suffiront pour que, contraints par la nécessité, les musulmans de Turquie deviennent des gens aussi paisibles que ceux du sud de la Russie, que ceux de l'Égypte et des Indes.

*
* *

Dans les chapitres de cette étude où il est question de démembrement de l'Empire turc de l'Asie, je n'ai parlé que de la nation arménienne, et n'ai cité qu'en passant les autres nationalités qui vivent dans les territoires osmanlis : Druses, Syriens, Chaldéens, Mandéens, Israélites. Ce n'est certes pas par oubli, que je me suis abstenu de mettre en lumière les justes revendications de ces communautés, mais bien parce que cette étude ne pouvait embrasser toutes les nations de la Turquie. Les unes (Israélites, Mandéens, Chaldéens) ne réclament pas leur constitution en nation, quant aux autres (Druses, Syriens) qui n'ont jamais formé des unités politiques, leurs désirs feront bien certainement l'objet de la sollicitude des puissances. Toutefois, il semble difficile de leur accorder l'autonomie absolue. Souvent j'ai pris la France comme exemple de la multiplicité des peuples dont la réunion compose la plupart des grands États. Dans ces races diverses de nos pays il en est beaucoup dont les titres à la liberté seraient plus grands que ceux des Syriens et des Druses et, cependant, l'intérêt général ne permet pas qu'on la leur octroie autrement que par le régionalisme.

Il semble qu'au jour du grand règlement des comptes la Syrie, la Cœlé-Syrie et d'autres territoires encore seront placés sous l'égide de la France. Plusieurs peuples

d'origines diverses habitent cette région ; tous possèdent encore beaucoup de leurs traditions ancestrales, un grand désir de liberté les anime, le souvenir confus des croisades les hante, de ces temps où les chrétiens pouvaient porter la tête haute. Bien certainement la France, fidèle à ses principes séculaires de générosité, ne traitera pas les Syriens en assujettis, mais leur accordera les libertés auxquelles, en toute justice, ils ont droit, une grande indépendance. Les Syriens aiment notre pays ; c'est vers nous que depuis des siècles se tendent leurs bras suppliants, et nos trois couleurs leur apparaissent comme l'emblème de la régénération. Il suffit d'un geste de notre Gouvernement pour que les plaintes de ces opprimés se transforment en actions de grâces. Ce geste, on le fera ; car la France ne cessera jamais d'être la France.

CONCLUSIONS

D'après les pages qui précèdent, il est aisé de se rendre compte de la difficulté qu'on éprouve à préciser les caractères d'une nationalité. Toutes les définitions scientifiques qu'on en peut donner sont incomplètes, qu'on prenne pour base la linguistique, l'ethnographie ou les traditions historiques, qu'on fasse entrer en ligne de compte les intérêts économiques ou militaires. « C'est, a dit Renan, un groupe d'hommes qui veut devenir une nation », explication très spirituelle, qui indique le but, mais tait les causes, l'origine et les droits.

Il importe donc d'étudier spécialement chacun des peuples se réclamant de sa nationalité, d'examiner non seulement ses titres, mais aussi les conditions de vitalité qu'offrirait sa reconstitution en État, afin que, dans l'avenir, il ne soit pas une source de soucis pour ses protecteurs.

Certains peuples, tels que les Tchèques, possèdent toutes les qualités requises, et leurs territoires sont favorables à la reconstitution de leur autonomie ; d'autres, comme les Arméniens, semblent devoir être partagés en deux groupes, l'un sous le gouvernement de la Russie, l'autre entièrement libre, sous la protection d'une ou de plusieurs puissances. Enfin, beaucoup d'États sont encore incomplets, tels la Roumanie, l'Italie, la Serbie, le Danemark, et attendent l'annexion de leurs frères maintenus jusqu'à ce jour sous une domination étrangère.

Quant aux peuples qui ont dernièrement commis le grand crime de déchaîner la guerre mondiale, ils ne méritent aucune pitié, ceux comme les Allemands du Sud et du Nord qui possèdent la même nationalité doivent être confondus dans le même châtement et mis hors d'état de nuire dans l'avenir. La Double Monarchie, par sa composition même, est appelée à disparaître de la carte du monde, pour faire place à des peuples définis suivant leurs tendances nationales; quant aux Turcs, leurs forfaits les condamnent à la déchéance politique. Déjà beaucoup des représentants de ce groupe linguistique sont sujets du Tsar ou du schah de Perse. Le dernier noyau de cette race, qui soit resté indépendant, s'étant montré indigne de la liberté, cette liberté doit lui être retirée.

L'aurore se lèvera donc un jour proche sur de nouvelles nations, sur des peuples libérés du joug des barbares; ce sera pour l'Europe le règne de la justice, et avec la justice viendra la sécurité de tous. Les difficultés, s'il en survient, seront réglées par le tribunal de La Haye. L'idéal des pacifistes aura été atteint et obtenu par la guerre la plus effroyable qu'enregistrent les annales humaines.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	v
PREMIÈRE PARTIE	
Le Problème des nationalités.	1
DEUXIÈME PARTIE	
Les Arméniens	51
CONCLUSIONS	135

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — JANVIER 1917

Sig.: G.B. L. 124
 Tit.: Essai sur les nationalités
 Aut.: Morgan, Jacques de
 Cód.: 1008270



EVRAULT

NANCY

- logique, par Paul
 16. Volume grand
 3 fr. 50
- ments français et
 maire de Nancy,
 de Lunéville. Publie sous le patronage de 25 villes nantaises. 1916. In-12. 60 c.
- L'Allemagne et la Guerre, par Émile BOUTROUX, de l'Académie Française. 1915. In-12. 40 c.
- La Guerre à l'Allemande, par Jeanne et Frédéric RÉGAMEY. 2^e édition. 1915. Volume in-12. 1 fr. 50
- Culture et Kultur, par Gaston GAILLARD. 2^e édition, revue et corrigée. 1915. Volume in-8. 3 fr.
- Civilisation et Kultur, par Ch. TRÉMEAU, Pol SIMON, J. PERRIN, L. LAGROIX, E. JACQUEMET. Préface du lieutenant-colonel BERNARD, du 69^e régiment d'infanterie. 1916. Volume in-12. 75 c.
- La Mendicité allemande aux Tuileries, 1852-1870, par Henri WELSCHINGER, de l'Institut de France. Avec une liste alphabétique des quémendeurs allemands. 1917. Volume in-12. 1 fr.
- La Haine allemande (*Contre les Français*), par Paul VERRIER, chargé de cours à la Sorbonne. 1915. In-12. 40 c.
- La Folie allemande. *Documents allemands*, par Paul VERRIER, chargé de cours à la Sorbonne. 1915. In-12. 30 c.
- La France aux États-Unis. *Comment concurrencer le commerce allemand*, par Louis ROUQUETTE. 1915. Brochure in-8. 1 fr. 25
- Documents authentiques sur le complot austro-allemand aux États-Unis, présentés aux deux Chambres du Parlement britannique. 1915. In-12. 60 c.
- La Provocation allemande aux Colonies, par PIERRE-ALYPE. Préface de M. Albert SARRAUT. Ouvrage honoré d'une souscription du ministère des Colonies. 2^e édition, revue et augmentée. 1916. Volume gr. in-8, avec 10 cartes. 5 fr.
- Les Derniers massacres d'Arménie. *Les Responsabilités*, par Herbert Adams GIBBONS. Traduit de l'anglais. 1916. In-12. 40 c.

PUBLICATIONS OFFICIELLES DU GOUVERNEMENT BELGE

- Le Livre gris belge (24 juillet-29 août 1914). Volume in-12. 60 c.
- La Neutralité de la Belgique. Préface de Paul HYMANS, ministre d'État. 1915. 6^e mille. Volume in-12 de 168 pages, broché 1 fr.
- Deuxième Livre gris belge (2 avril 1914-6 avril 1915) 1 fr. 25
- Réponse au Livre blanc allemand du 10 mai 1915. « Die völkerrechtswidrige Führung des belgischen Volkskriegs ». Publication du ministère de la Justice et du ministère des Affaires étrangères belges. 1916. 10^e mille. Volume in-4 de 528 pages, avec une carte 15 fr.
- La Violation du Droit des gens en Belgique. *Rapports 1 à 12 de la Commission d'enquête*. Préface de J. VAN DEN HEUVEL, ministre d'État. *Avec des extraits de la lettre pastorale de S. Ém. le cardinal MERCIER, archevêque de Malines*. 1915. 9^e mille. Volume grand in-8 de 168 pages, avec 5 planches hors texte, broché 1 fr. 25
- 2^e VOLUME. *Rapports 13 à 22 de la Commission d'enquête. Fac-similés de carnets de soldats allemands. Correspondance du cardinal Mercier, etc.* 1915. 5^e mille. Volume grand in-8 de 196 pages, broché 1 fr. 50
- Le Second Livre blanc allemand. *Essai critique et notes sur l'altération officielle des Documents belges*, par Fernand PASSELECO, directeur du Bureau documentaire belge. 1916. Volume in-12 avec nombreux fac-similés inédits. 1 fr.
- La Réponse du Gouvernement belge au Livre blanc allemand du 10 mai 1915 (*Die völkerrechtswidrige Führung des belgischen Volkskriegs*). Étude analytique de la publication officielle du Gouvernement belge, par Fernand PASSELECO, directeur du Bureau documentaire belge. 1916. Volume in-12. 60 c.